

BIBLIOGRAPHIE CRITIQUE

I. — ANTHROPOLOGIE

En perpétuel mouvement comme les sociétés où elles exercent leurs activités, les sciences sociales se trouvent aujourd'hui confrontées dans le monde entier aux régimes politiques des pays ou régions étudiés.

Les chercheurs français doivent affronter deux séries de difficultés : au niveau de leurs administrations de tutelle pour l'obtention de crédits et d'ordres de mission, au niveau des pays d'accueil pour être admis à pratiquer leurs recherches avec le minimum de liberté et de confiance dans le cadre d'accords mutuels.

Dans le cas d'accords internationaux les échanges se font en principe à parité de droits et de devoirs réciproques. En France, les chercheurs étrangers sont libres de circuler selon leurs besoins, de fréquenter les bibliothèques, d'enquêter sur les lieux et sujets de leur recherche, d'emporter des documents de travail, etc. Or, il se trouve que ce minimum de liberté et d'accès à leurs terrains d'études est de plus en plus refusé par beaucoup de pays d'accueil pour toutes sortes de raisons conjoncturelles ou de raisons d'Etat. En sorte que la réciprocité n'est que très rarement respectée.

Les pays du Maghreb et du Sahara n'échappent pas à cette dérive accrue par leur conjoncture politique ou économique. Les sciences sociales, quand elles ne sont pas affublées du terme de « coloniales », servent de bouc émissaire pour justifier des mesures restrictives à l'encontre des minorités locales ou rendre inaccessibles des territoires qui deviennent tabous pour des dizaines d'années.

Une recherche digne de ce nom ne peut être correctement menée ni par des otages, ni par des desperados de la science, tels des gibiers en terrain de chasse, ni encore moins par des « artistes » à multiples identités qui pour durer changent de casquette selon les circonstances.

Comme d'autres revendiquent le droit de soigner et d'assister les malades là où ils se trouvent, les chercheurs en sciences sociales revendiquent le droit de travailler dans la clarté, la liberté et la dignité. Un jour il ne sera plus temps

de faire appel à eux pour comprendre pourquoi la haine et la guerre se sont installées. Ils veulent conquérir aujourd'hui même une place à part entière à tous les niveaux de leurs compétences*.

Marceau GAST**

Enjeux sahariens (Collectif, sous la direction de Pierre Robert BADUEL, « Recherche sur les sociétés méditerranéennes » (CRESM), Editions du CNRS, Paris 1984, 442 p.

Ce livre est l'aboutissement d'un programme de recherche intitulé « Le Sahara dans les tâches d'édification nationale des Etats du Maghreb », dirigé par Pierre-Robert Baduel du Centre de Recherche et d'Etudes sur les Sociétés Méditerranéennes, programme qui s'est terminé par une table ronde les 19, 20, 21 novembre 1981 à Aix-en-Provence.

Orientées par les termes de la problématique choisie, les études présentées dans cet ouvrage concernent la politologie, l'économie et le développement, l'histoire, la géographie, l'agronomie, l'anthropologie et la littérature. Si nous présentons ce compte-rendu dans la rubrique « Anthropologie » c'est parce que nous pensons qu'il s'agit d'Anthropologie, au sens large, des populations sahariennes et que les anthropologues assez peu présents dans cette réunion y ont beaucoup à apprendre.

Le choix particulier du thème avait été proposé initialement par Raoul Weexsteen en 1979, alors chercheur du CRESM et qui étudiait à cette époque le mouvement du Front POLISARIO et la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD). C'est donc à l'exemple de ce petit peuple saharien qu'est né le questionnement que nous nous permettons de traduire rapidement en ces termes : le Sahara n'est pas un pays de misère et de vide démographique, il contient les ferments d'idées, de volontés mobilisatrices, d'énergies et de courants, et aussi des richesses marchandes, qui sont capables de participer à la construction d'Etats modernes. Nous devons prêter attention à ces phénomènes et montrer leur intérêt.

L'on peut accepter, rejeter ou discuter cette problématique. Avant de parler de la somme importante d'études réunies dans ce livre, ils nous paraît utile de déterminer plus en détail les idées et la démarche implicitement inscrites dans l'énoncé du thème.

1. Le Sahara est en général perçu comme un territoire marginal, « autre », « spécial ».

2. Il a pourtant prouvé son intérêt économique grâce aux richesses de son sous-sol, humain grâce au courage et aux qualités de ses populations, stratégique grâce à ses immensités territoriales.

3. Il est donc « récupérable » pour faire partie d'Etats modernes, ou comme moteur d'identités indépendantes capables de s'instaurer en Nation et de s'ériger en Etat.

4. Examinons quels sont les processus existants ou possibles de cette « édification » nationale.

On le voit, les termes de cette problématique sont posés d'un point de vue « étatique » et « national ». Or, si l'on se réfère à l'histoire des populations sahariennes, elles ont créé des métropoles, des réseaux d'échanges et des sociétés sans Etat où les rapports de parenté, de religion jouaient le rôle de rapports de production, c'est-à-dire d'infrastructures régissant les rapports économiques, politiques, etc.

Dans l'excellente post-face qu'il écrit (p. 441-442) A. Martel remarque que le Sahara « n'existe comme concept global que dans une dimension historique récente, liée à la conquête française... La domination française n'a pas brisé une unité existante, elle a tenté de la créer non sans bouleverser des acquis séculaires en équilibrant politiquement et

* Voir le livre *L'accès au terrain en pays étranger et Outre-mer* sous la direction de M. GAST et M. PANOFF, Paris, l'Harmattan, 1986.

** LAPMO-CNRS, Aix-en-Provence.

économiquement ces deux rives. Jusqu'au début du XX^e siècle le Sahara n'est rien d'autre qu'une terre d'expansion ou de passage pour des pouvoirs, des idées, des marchandises, des hommes, venus d'abord de la Méditerranée... ». Tout ceci est parfaitement vrai certes, mais d'un point de vue tout à fait *européen*.

Dans cette problématique, le point de vue de populations qui ne veulent pas entrer dans le système conceptuel de l'organisation étatique moderne occidentale n'est pas pris en compte; l'alternance de sociétés « différentes » n'est pas imaginée, envisagée. Or, si actuellement les pasteurs éleveurs du Sahara et du Sahel, les réseaux commerciaux souffrent et s'asphyxient, voire disparaissent à jamais dans certains cas, c'est bien en raison de la création de frontières et d'Etats qui se partagent ces territoires désertiques s'accommodant mal de cloisonnements. Faut-il adhérer à la belle utopie proposée par H. Isnard : « Le Sahara aide l'Algérie à réaliser une unité qui transcenderait les divergences nationales. Ainsi, ce qui fut naguère un désert deviendrait un pôle de croissance » (cité par P.-R. Baduel, p. 20) ?

Nous présentons ces critiques de fond simplement pour situer le niveau des difficultés d'ordre théorique et méthodologique qui peuvent apparaître toutes les fois qu'il s'agit de faire entrer l'irrationalité de ces zones désertiques dans les rationalités bien souvent discutables des Etats modernes du Maghreb, eux-mêmes contraints par les politiques et les économies mondiales.

Les organisateurs de cette rencontre, parfaitement conscients de ces problèmes, ont tenu très honorablement leur pari en présentant un ensemble de contributions très diversifiées et très riches, de l'économie politique au roman saharien, regroupant les sujets traités par grandes questions.

Le livre est divisé en trois grandes parties; A) les enjeux politiques : affrontement des nationalités (partie divisée elle-même en trois chapitres : 1. Etats et frontières au Maghreb — 2. la question du Sahara occidental — 3. La Libye et la tentation tchadienne); B) les enjeux socio-économiques (1. Les enjeux agricoles — 2. les enjeux pastoraux); C) le désert, enjeu de l'imaginaire.

P.-R. Baduel dans son introduction intitulée « Le défi saharien », évoque bien le problème soulevé précédemment grâce à une belle image maghrébine : « L'Occident, en conquérant des espaces économiques à l'époque coloniale, a ainsi exporté un modèle d'organisation politique : l'Etat. En se retirant il a laissé, tel Djeha son clou, se déployer la logique de ce système, ce que pudiquement on a baptisé « développement ». Or qu'est-ce que le développement sinon l'extension socio-économique du pouvoir homogénéisant d'un Etat... » (p. 25). Tout est dit dans ce paragraphe intitulé : « Vers l'intégration du Sahara », que suit une conclusion quelque peu nostalgique : « s'amenuise donc de jour en jour l'espace saharien comme s'amenuise l'espace d'autonomie culturelle et politique de ses communautés » (p. 27).

Toute question générale concernant les territoires sahariens, c'est-à-dire la survie de populations dans un milieu écologique extrême, nous paraît cependant graviter autour de cette notion de développement qu'il faudrait débarrasser de ses connotations d'intérêts économiques et stratégiques occidentales. Si l'on accordait une fois pour toutes à ces populations le droit d'être adultes et responsables d'elles-mêmes, d'abord d'un point de vue philosophique et politique, ensuite d'un point de vue strictement économique, l'on verrait enfin par le passé elles n'ont pas eu besoin de l'Occident pour résoudre leurs problèmes avec les moyens bons ou mauvais que leur accordaient les conjonctures du temps. C'est toute l'aide internationale actuelle et ses modalités que nous contestons en faisant ces remarques.

D'un point de vue des frontières, cette pomme de discorde, la colonisation n'a pas tiré les leçons du passé. Pol Troussel nous offre un magistral résumé de ce que nous enseignaient les données archéologiques du *limes* romain étudié depuis des années par différents auteurs : ni muraille de Chine, ni manifestation de l'opposition sédentaire/nomade comme l'avait proposé Stéphane Gsell; c'était presque une zone d'échange préférentiel entre la romanité et les Sahariens; un modèle ambigu de frontière stabilisée dans lequel les historiens semblent avoir investi leurs propres fantasmes. N'y a-t-il pas là une véritable leçon pour la période actuelle ?

Tayeb Chentouf nous apporte des informations tout à fait nouvelles sur les monnaies du Gourara, du Touat et du Tidikelt à la fin du XIX^e siècle. Ce bilan concernant les références des échanges nous montre combien était fragile ce système qui était encore basé sur les valeurs d'échanges des produits locaux d'abord évalués en monnaie puis en mesures de dattes, mesures de blé, etc., le numéraire servant d'appoint pour équilibrer les valeurs venues. L'absence de frappe de monnaie locale et la diversité des monnaies extérieures, du cauri jusqu'aux pièces espagnoles ou italiennes, ont facilité l'introduction des monnaies françaises. Ce commerce transsaharien « élevé au XIX^e siècle au rang de véritable mirage » (p. 79) était, à la fin de cette époque, bien modeste au regard d'autres transactions intercontinentales. Cependant, même aujourd'hui dans de nouveaux rapports, tout ce que sont capables de fournir ces populations dans leurs échanges avec les pays du Sahel permet à ces régions de se prendre en charge et de se désenclaver. L'exemple de l'agriculture à Tinerkouk et Tarhouzi, extrêmement bien analysé par Jean Bisson, illustre bien l'importance des dynamiques locales quand elles ont la possibilité de s'exprimer. Les Sahariens connaissent mieux que personne leur terroir et savent en tirer le meilleur parti suivant l'état du marché et les époques. Le rapport consulaire de Mathews, consul américain à Tanger en 1880-81, traduit et commenté par Paul Pascon, nous offre l'élément de départ d'une magnifique parabole des échanges : ceux d'avant l'intervention coloniale; alors que Jean Bisson relève d'un côté la valeur et l'ingéniosité des entreprises familiales agricoles actuelles et des réseaux marchands basés sur des rapports personnels, et que G. Toutain de l'autre, nous convainc des véritables possibilités technologiques et économiques de la culture du palmier dattier dans un important dossier (p. 293-352, enrichi de nombreux graphiques, tableaux comparatifs, diagrammes et d'une bibliographie de 97 titres de ses œuvres sur le sujet). Reste le problème des éleveurs-pasteurs sahariens qui est abordé par Jean Cabot, André Bourgeot et P.-R. Baduel. Tous trois disent de façon différente une chose identique : « Tout aménagement, pour être efficace, doit reposer sur l'assentiment et l'adhésion des populations intéressées » (J. Cabot, p. 362). « La question est donc de savoir comment associer ces communautés locales à la définition de leur propre destin » (P.-R. Baduel, p. 416).

Quant aux résistances politiques elles sont surtout abordées à propos du cas du Sahara occidental (O. Vergnion, M. Benchikh, M. Benhlal, J.-C. Santucci, M. Barbier). Seul Francis de Chasseay aborde de front la question de ces sociétés « sans État » qui pourtant ont fonctionné avec dynamisme et efficacité. Et aujourd'hui même elles n'ont pas dit leur dernier mot, problème qui situe la différence de *nature* et non pas de *qualité* de ces sociétés.

Est-ce cette nature si différente qui stimule les imaginations et les fantasmes des Européens ? J.-R. Henry dresse un bilan très pertinent d'un domaine qu'il connaît bien et qui n'est pas près de se tarir.

Nous ne pouvons citer toutes les autres études de cet ouvrage copieux, ni entrer plus avant dans les articles des auteurs que nous avons nommés. Malgré sa richesse, son sérieux, ce livre nous laisse un peu sur notre faim à propos de deux aspects qui nous paraissent lui manquer. Il ne présente pas de témoignage du « dedans » de vrais Sahariens pour équilibrer ces savantes analyses de chercheurs extérieurs au milieu désertique (bien que quelques-uns des auteurs aient eu une solide expérience saharienne). Il était certes difficile de satisfaire ce vœu pour toutes sortes de raisons dont nous conviendrons ici. Mais cette liaison eut été peut-être possible si le monde touareg avait été abordé alors qu'il est concerné par une actualité brûlante, en Algérie, au Niger, au Mali en particulier. C'est la grande lacune de ce livre et nous la regrettons, exception faite bien entendu de l'étude d'A. Bourgeot sur le pastoralisme chez les Touaregs du Gourma malien qui concerne des problèmes généraux d'élevage, d'écologie et de commercialisation plus que de problèmes humains et politiques. Cette présence aurait pu faire basculer davantage les raisonnements occidentaux vers d'autres horizons inattendus, irrationnels peut-être !

Toute recherche n'est qu'une étape. Conformément à leur politique de publication les chercheurs du CRESM ont fait un effort pour offrir au public un ouvrage de réflexion sur les problèmes sahariens. Quelles que soient les remarques critiques qu'on peut formuler sur ce qui lui manque, voilà un nouveau fleuron dans la collection « Recherches sur les sociétés méditerranéennes ».

Marceau GAST

LHOTE (Henri). — *Le Hoggar, espace et temps*. A. Colin, Paris, 1984, 240 p.

LHOTE (Henri). — *Les Touaregs du Hoggar*. A. Colin, Paris, 1984, 256 p.

La publication aux éditions Payot du livre de Henri Lhote *Les Touaregs du Hoggar*, en 1944, était un événement dans cette série prestigieuse de découvertes que ce même éditeur nous faisait connaître. Dix ans plus tard en 1955, le même ouvrage était réédité, enrichi; il allait devenir un livre de référence parmi les quelques rares ouvrages sur les Touaregs. Grand voyageur saharien, grand « explorateur » durant une époque exceptionnelle, charnière entre la fin des indépendances sahariennes et la mise en place de l'administration coloniale française, Henri Lhote a été un témoin privilégié à une époque où les traditions touarègues étaient encore très fortes et très vivantes et où les principaux témoins de l'histoire de ce début du XX^e siècle pouvaient encore parler des épopées qu'ils avaient vécues.

Par la suite et depuis cette époque, Henri Lhote s'est consacré uniquement aux découvertes archéologiques et en particulier à l'art pariétal saharien. Il a su rendre célèbres les peintures du Tassili que lui avait fait connaître le Colonel Brenans en faisant reproduire au format des centaines de peintures sur papier qu'il a montrées aux Occidentaux éblouis.

Dans les deux titres simultanés d'Henri Lhote que nous propose l'éditeur A. Colin : *Le Hoggar, espace et temps* et *Les Touaregs du Hoggar*, l'on pouvait espérer qu'après trente années l'auteur allait établir une espèce de bilan comparatif entre ce qu'il écrivait en 1944-1955 et ce que l'on sait aujourd'hui de ces populations. Malheureusement il n'en est rien ! Ces deux livres représentent la matière de l'édition de 1955 divisée simplement en deux parties. Le premier, *Espace et temps*, comporte toute l'étude historico-archéologique de l'édition de 1955 et le second, la partie ethnographique.

L'éditeur annonce, à la p. 5 du premier de ces deux ouvrages, que celui-ci ainsi que le suivant représentent la réédition « entièrement refondue, remise à jour et augmentée de très nombreuses pages de l'auteur » de l'édition de 1944-1955 du livre *Les Touaregs du Hoggar* (l'éditeur Payot n'est pas cité !).

S'il est vrai que quelques pages sont réécrites et d'autres sont supprimées par rapport à la première édition, l'ensemble du livre reste inchangé. La page 15 de l'édition de 1984 correspond à la p. 7 de celle de 1955, la page 191 à la page 376 et la 229 à la p. 422. Les apports nouveaux sont très rares. Alors que de nombreuses études préhistoriques ont été publiées sur le Hoggar, seul J.-P. Maître est cité dans le texte mais pas en bibliographie ! Les travaux de G. Camps et H. Camps-Fabrer sont ignorés, de même que toutes les études récentes sur le mausolée de Tine Hinane.

Si ce livre nous offre quelques fresques de peintures (en noir et blanc) nouvelles, dont on ne sait jamais si leurs détails si précis sont dus à la main du reproducteur ou à celle du néolithique, tout le reste est identique à l'édition de 1955. Cette édition n'est donc pas du tout remise à jour.

Le second de ces deux livres est la reproduction quasi intégrale du livre du même auteur paru en 1955 chez Payot et sous le même titre. La page 17 correspond à la page 172 de l'édition de 1955, la page 232 à la page 375 de 1955. Alors que le texte a été entièrement recomposé il eut été facile d'actualiser cette étude au départ fort intéressante et unique, à l'époque, sur les Touaregs du Hoggar. Malheureusement H. Lhote, depuis ses découvertes au Tassili-n-Ajjer, a abandonné l'ethnographie des Touaregs et n'a plus rien lu des nombreuses études ethnologiques qui ne cessaient d'affiner nos connaissances de ces populations. On peut le constater en jetant un coup d'œil sur la bibliographie de cette édition, p. 247-249; à quelques exceptions près pour la préhistoire, les autres références s'arrêtent en 1950.

Les cartes sont bien mal dessinées, celles de l'édition de 1955 avaient le mérite d'être précises et correctement exécutées; les photos noir et blanc sont de vieux clichés rayés et éculés, les dessins sont ceux de l'édition de 1955. Les mêmes erreurs grossières sont maintenues : *amenokal* « possesseur du pays » (p. 38), le « mors » du chameau (p. 219) par exemple, témoignent d'erreurs perpétuées qui auraient pu être corrigées. L'éditeur a aussi sa part de responsabilité dans ces erreurs maintenues auprès des lecteurs.

L'on peut se consoler en considérant que le livre de H. Lhote de 1955, devenu introuvable, se trouve sous une autre forme à la disposition du public et qu'il pourra servir ainsi, aux étudiants et aux voyageurs, de matière à discussions, à controverses.

Marceau GAST

VAES (Bénédict), DEL MARMOL (Gérard), d'OTREPPE (Albert) : Guide du Sahara, Hachette, Les Guides Bleus, Paris, 1984, 752 p.

Voici une nouvelle édition, entièrement révisée, de ce fameux *Guide du Sahara* dont nous rendions compte lors de sa première sortie en 1977 (voir AAN, XVI, 1977 : 1074-1075). Les auteurs n'ont perdu ni de leur dynamisme, ni de leur enthousiasme. Ils ont bien tenu compte des critiques de petits détails que les très nombreux lecteurs leur ont formulées; ils ont mûri leur expérience de « guides », ont été plus prudents ou plus discrets. Car, malheureusement, tous les touristes qui déferlent au Sahara ne sont pas nécessairement des amoureux du désert respectueux des lieux et des gens, et n'apportent pas toujours une image favorable de l'Occident. La dégradation des stations de peintures et de gravures les plus accessibles près des pistes, a été extraordinaire depuis ces dix dernières années. Il n'est pas étonnant qu'en certaines régions les pays concernés placent désormais des gardiens, parfois armés, pour interdire l'accès des vallées aux touristes non accompagnés de guides et de responsables touristiques locaux. Non seulement les territoires sahariens deviennent de plus en plus des régions stratégiques, des zones névralgiques de tension politique ou d'insécurité, de la Libye à la Mauritanie, mais encore ils se voient traversés par des visiteurs de plus en plus farfelus, irresponsables et inconséquents, à tel point que chaque année a sa chronique de disparus ou de morts de soif; le *sumnam* de l'indigence étant atteint par le « Paris-Dakar » en pleine période de pénurie d'essence et d'huile, de sécheresse et de famine!

Mais le nouveau *Guide du Sahara* veut répondre à une saine curiosité, à un goût de l'aventure de plus en plus affirmé de ces fanatiques du « 4 x 4 » (véhicule à 4 roues motrices) qui forment désormais des clubs dans toute la France et l'Europe et veulent faire travailler leur matériel, comme au désir d'aventure décapante dans la pureté du désert de ceux qui viennent là pour découvrir leur Sahara ou le retrouver, tel une drogue.

C'est ainsi que le chapitre sur l'équipement et les véhicules est entièrement nouveau. L'Europe s'étant ouverte au marché des véhicules tous terrains japonais, c'est aujourd'hui le déferlement des Mitsubishi, Nissan, Suzuki, Toyota et Daihatsu, sans compter les nouveaux modèles européens. L'ingéniosité des amoureux de l'aventure est sans limite pour améliorer sans cesse l'adaptation de tous ces véhicules. Si les constructeurs pouvaient être plus attentifs à toutes ces innovations, que de progrès pourraient être rapidement réalisés!

Une rubrique tout à fait nouvelle et bienvenue avec des beaux dessins (p. 135-148), nous situe les principaux animaux du Sahara qu'on a parfois la chance de rencontrer. Elle est due à Raymond Terafs qui classe fort à propos les animaux selon l'environnement écologique : erg, reg, oued, djebel, palmeraie. Mais nous n'avons pas trouvé mentionné le *goundi* des Cténodactylidés, qui gîte dans les trous de rochers et les amas de pierres en montagne.

Une autre nouvelle rubrique sur les oiseaux du Sahara (p. 149-154) nous donne les silhouettes et les dimensions des plus courants spécimens du moineau à l'autruche (de Roland de Schaetzen et Nicolas de Sadeleer).

La bibliographie est enrichie de nouveaux titres parus jusqu'en 1984 (nos auteurs sont attentifs à tout ce qui paraît sur le Sahara). Malheureusement un certain nombre de titres n'ont pas de référence d'année ou sont incomplets (*Touaregs nomades du Sahara* a été écrit par Edmond Bernus sur des photos de J.-M. Durou et J. Jaffre; quelques coquilles restent encore : p. 160, Delfosse pour Delafosse, p. 162 Lamfry pour Lanfry. Henri Lhote se taille la part du lion pour les références bibliographiques de nombreux articles, alors qu'on aurait pu faire place à des livres non cités tels son livre sur *Les chars rupestres sahariens* (Hespérides, 1982), *Les chars préhistoriques du Sahara. Archéologie et techniques*

d'attelage (sous la direction de G. Camps et M. Gast, Aix-en-Provence, 1982), *Berbères aux marges de l'Histoire* de G. Camps (Ed. des Hespérides), *Mûls et sorghos en Ahaggar* de M. Gast et J. Adrian (1965) et *Le lait et les produits laitiers en Ahaggar* de M. Gast et J. Adda (1969) ou le dernier livre de J. Gabus *Sahara. Bijoux et techniques* (Neuchâtel, 1982) (voir AAN 1982 : 896-898), ainsi que la réédition de *Nomades noirs du Sahara* de J. Chapelle (L'Harmattan, 1982) et *Le peuple tchadien* (L'Harmattan, 1980) du même auteur. Parmi les revues, la *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée* (Aix-en-Provence) qui publie assez souvent des études sur le Sahara, pouvait aussi être citée. Mais ces quelques oublis ne doivent pas amoindrir la qualité générale de cette bibliographie, bonne dans son ensemble (l'importante synthèse : *Enjeux sahariens*, CNRS, 1984, pourrait aussi avoir sa place dans cette liste).

Toutes les rubriques sur les pays, les régions, ont subi soit de nouveaux découpages, soit de nets enrichissements (températures mensuelles, produit national brut par habitant, plans de développement, état politique, etc.). L'accès aux pays est mis à jour dans ses modalités pratiques : visas, vaccins, devises (1 000 F obligatoires pour l'Algérie), monnaie locale, déplacements, nourriture, ainsi que les adresses utiles. Les descriptions des itinéraires restent à peu près inchangées, car heureusement les paysages et les lieux ne sont en général pas perturbés. Les illustrations, à quelques exceptions près, restent les mêmes. Le *Guide du Sahara* demeure une entreprise collective dynamique où tout lecteur peut réagir et intervenir pour réactualiser constamment ce lien permanent que les amoureux du désert ont besoin de maintenir vivant. Espace de liberté, d'aventure et d'imaginaire, le Sahara a aussi besoin d'être respecté, « écouté » autant que les populations qui le peuplent. Mais comme toute qualité il se « gagne », il se « mérite » par de continuels efforts. C'est la leçon que l'on peut tirer du « Guide du Sahara ».

Marceau GAST

DUROU (Jean-Marc), JAFFRE (Joël), BERNUS (Edmond), 1984, *Les Touaregs, pasteurs et guerriers des sables*, Berger-Levrault, Paris, non paginé, 2,5 cm × 29 cm.

Ce livre « grand public » fait partie d'une collection (Explorer) qui a pour but de publier de belles images pour faire connaître un peuple, une région. J.M. Durou et J. Jaffre avaient de belles photos sur les Touaregs et leur environnement. Ils ont cherché un auteur compétent pour en écrire le texte. Ils ont choisi Edmond Bernus, géographe, directeur de recherche à l'ORSTOM, spécialiste des Touaregs nigériens.

L'ouvrage comprend 37 pages de texte introductif et une cinquantaine de pages de photos en couleurs.

Présenter les Touaregs dans leur ensemble quand on connaît la complexité et les variabilités internes de ce peuple n'est pas un exercice facile pour un spécialiste. Et pourtant E. Bernus semble s'en être bien acquitté. Dans un style narratif clair, simple, il raconte, d'abord sa propre expérience de rencontre avec ses premiers Touaregs à Abidjan, comme travailleurs non qualifiés et plutôt mal lotis, pour expliquer comment par la suite, il a été amené au Niger à entreprendre une étude plus approfondie (voir AAN 1981, CNRS 1982, pp. 1113-1116). Mais pour intéresser le lecteur pressé, friand d'images plus que de littérature, le rédacteur a su échapper au cadre didactique d'une présentation savante en parlant des caractères principaux de cette civilisation touarègue (la langue, un modèle culturel et socio-politique, le sens de la poésie et de l'art oratoire, le goût des armes et de la guerre). Il campe les principaux ordres sociaux (les guerriers, les tributaires, les religieux, les artisans et les sans grades esclaves), le rythme annuel, la vie quotidienne, et termine sur la confrontation de ce peuple avec l'époque moderne qui met en péril sa survie, en espérant que les Touaregs eux-mêmes pourront être les gardiens de leur culture autre part que derrière les vitrines des musées occidentaux.

Le choix des photos se répartit entre plusieurs rubriques : paysages sahariens, vie quotidienne des femmes, pasteurs et guerriers des sables, salines et caravanes. Toutes ces photos sont d'excellente qualité; le regard associe la valeur esthétique du document à l'intérêt ethnographique du sujet. Tous les documents sont commentés et expliqués sur des

pages blanches à part. La cadence, le découpage et la maquette des photos sont réussis bien que l'exigence de la couleur soit moins poussée que dans *Le désert des Kel Ahaggar* de Bancau et Bourgeot (voir AAN 1982 : 894-895). Avec ce précédent ouvrage, *Les Touaregs, Pasteurs et guerriers des sables* représente l'un des meilleurs livres d'images sur les Touaregs.

Marceau MAST

CHAVENTRÉ (André), *Evolution anthropo-biologique d'une population touarègue. Les Kel Kummer et leurs apparentés*, préface d'A. Jacquard, Travaux et documents de l'INED, PUF, 1983, 334 p.

Rameau divergent du groupe Tademakât qui était installé dans l'Adagh des Ifoghas au début du XVII^e siècle, ayant fait sécession à cette époque sous la conduite d'un guerrier célèbre, Kari-Denna, à la suite de querelles autour du mode de transmission de la chefferie, les Touaregs Kel Kummer constituent la tribu de commandement des Iwellemédan qui nomadisent aujourd'hui à l'Est de la boucle du Niger, dans l'actuelle République du Mali. Ils résistèrent énergiquement à l'entreprise coloniale : ils perdirent des centaines d'hommes lors de leur grand soulèvement de 1916. De cet épisode date leur brutal déclin démographique, accentué par une limitation volontaire des naissances : en 1970 les Kel Kummer n'étaient plus que 367. Ils ont dernièrement subi le contre-coup de la sécheresse de 1971-73 (sédentarisation forcée, nouvelle baisse de la fécondité), qui a aggravé la désagrégation des structures d'un groupe qui, descendant d'une poignée de fondateurs, fermé tout au long de son histoire aux apports extérieurs, présentait les apparences d'un « isolat » presque absolu...

L'ouvrage d'A. Chaventré qui leur est consacré reprend l'acquis de plusieurs publications précédentes, qu'il prolonge à l'aide d'un matériel récemment recueilli. Il s'agit d'une des premières tentatives de confrontation de données généalogiques avec des faits biologiques afin d'accéder à la compréhension globale d'une population humaine, en particulier des mécanismes qui sont à l'œuvre dans son devenir biologique. Les populations pour lesquelles des généalogies à la fois complètes, longues et fiables peuvent être reconstituées sont en effet fort rares (la première tentative de ce type a été accomplie par D.F. Roberts pour l'île de Tristan da Cunha).

Rappelons en préalable quel doit être le protocole d'une telle recherche. Elle doit d'abord se centrer obligatoirement sur une petite population isolée, seul « laboratoire » possible pour relier sur un maximum de générations les individus les uns aux autres (la tâche serait en effet fort difficile à mettre en œuvre au-delà d'un certain seuil de grandeur et d'un certain degré d'ouverture de la population...) : on aboutit ainsi à des « chaînes » généalogiques. Or c'est au long de ces chaînes que se transmettent les gènes : par leur restitution il devient possible d'observer les chemins par lesquels le patrimoine génétique collectif est transmis de génération en génération ; elles constituent la « véritable histoire biologique du groupe ». C'est un peu l'équivalent d'une « expérience » (le terme est employé par A. Jacquard, à qui l'on doit la préface de l'ouvrage) dans la mesure où, sur un échantillon d'une telle pureté, peuvent apparaître en pleine lumière les divers facteurs transformants : ici les contraintes d'un environnement limité (ce qui conduit à mesurer le poids de la pression sélective et, à travers elle, des *nécessités* de l'adaptation) mais aussi l'isolement et le faible effectif (ce qui permet d'appréhender l'impact du *hasard*, au travers de phénomènes comme l'effet-fondateur ou la dérive génétique)... Au-delà, il est également permis d'espérer circonscrire les effets des forces sociales à l'œuvre dans le façonnement d'un patrimoine héréditaire.

Ces données généalogiques doivent ensuite être confrontées avec les caractéristiques de la population définies par le biologiste (en l'occurrence l'hémotypologiste) qui seules permettent d'avoir une idée des gènes effectivement présents, mais qui n'en « donnent qu'une image ponctuelle, limitée aux vivants » : elles ne pourraient donc, à elles seules, prétendre expliquer l'évolution du patrimoine génétique d'une population. C'est pourquoi la multidisciplinarité est ici nécessaire, et se révèle fructueuse : elle permet d'une part une

vérification des données généalogiques confrontées à des faits d'une autre nature, d'autre part un éclairage mutuel des deux types de données.

Le cheminement d'A. Chaventré est exemplaire : parti d'une thèse de spécialité consacrée à l'histoire de groupe, il s'efforce depuis plus de quinze ans de dévoiler ses structures sociales et biologiques... Ce qui le fait parfois tomber — léger reproche au passage — dans le travers de ceux qui sont tellement imprégnés de leur recherche qu'ils n'imaginent même plus que les termes qu'ils emploient peuvent poser problème... Pour le lecteur non averti des populations touarègues, un glossaire des ethnonymes, des noms de tribus, de lignages, de fractions, de familles aurait été le bienvenu, de manière à faciliter la compréhension des divers niveaux d'appartenance et de l'articulation des sous-groupes et des groupes englobants. Surtout que par ailleurs il affirme à juste titre que l'étude ethno-génétique implique une définition rigoureuse de la population étudiée !

Après avoir présenté les Kel Kummer et les populations qui les entourent, A. Chaventré fournit un certain nombre de renseignements concernant le milieu géographique, les mœurs et les coutumes du groupe, insistant particulièrement sur les procédés de géomancie, la dévolution des biens et la médecine traditionnelle. Mais cette ouverture ethnographique ne constitue pas le plus important de l'ouvrage. L'auteur en vient vite au cœur de son projet, à savoir les généalogies. Il expose au préalable les problèmes posés par la collecte orale des données (interdit portant sur le nom des défunts, difficultés entraînées par la terminologie de la parenté...); d'où l'utilité de pouvoir s'appuyer sur des textes, indigènes mais surtout coloniaux (archives militaires notamment) qui fournissent des repères chronologiques précieux et permettent de « caler » certains faits... Quoi qu'il en soit, on ne peut qu'être admiratif devant l'ampleur et la précision de la tâche accomplie : non seulement ont pu être établis les réseaux d'ascendance des membres vivants du groupe, mais surtout a pu être dressée une liste de tous les Kel Kummer appartenant ou ayant appartenu à la tribu depuis sa création au XVII^e siècle, ce qui représente plus de deux mille individus non seulement recensés mais encore reliés à leurs père et mère...

Pour parer aux réserves éventuelles concernant la crédibilité de ces généalogies, l'auteur rappelle que les données ont été soumises à des tests de cohérence interne et surtout que, pour vérifier leur réalité biologique, on a fait appel aux enseignements de la génétique et de l'immunologie pour pousser plus avant les contrôles : compatibilité des génotypes père-mère-enfant (exclusions recherchées dans les systèmes polymorphes); cheminement des gènes rares, impossibles à mettre en évidence en cas de fausseté des réseaux.

Le nombre de générations étant élevé, ces réseaux généalogiques sont extraordinairement complexes : les liens parentaux entre les individus sont multiples et d'un enchevêtrement tel que « les mots sont impuissants à les décrire »... Des mesures sont cependant possibles, grâce à des calculs de probabilités relevant de la génétique des populations — qui ne peuvent bien sûr être menés à bien qu'à l'aide de programmes informatiques. Il est possible d'abord de mesurer l'apparementement des couples (ou la consanguinité des individus) à partir du concept d'*identité* des gènes : le coefficient moyen de consanguinité de la population actuelle se situe à 0,111, valeur la plus forte jusqu'à présent jamais trouvée dans le monde... On peut ensuite évaluer les transformations du patrimoine génétique collectif au fil des générations, à partir du concept de *probabilité d'origine des gènes* : on se rend compte alors que 80 % des gènes du groupe proviennent des 15 « fondateurs » (tous les Kel Kummer vivants ont par ailleurs en commun au moins ces 15 ancêtres privilégiés); bien plus, la moitié du fonds génétique est issu de 6 personnes seulement : à elle seule, la belle-mère de Kari-Denna en a apporté 12 % ! Certaines sources se sont taries, d'autres se sont multipliées, par suite des effets capricieux de la fécondité et de la mortalité différentielles.

A. Chaventré en vient alors aux données biologiques, passant en revue les différents systèmes. Au premier plan bien sûr le système HL-A, caractérisé par son extrême variété et la possibilité qu'il offre d'utiliser des « marqueurs » pour différencier les populations. Les Kel Kummer maintiennent dans ce système un polymorphisme plus important qu'on ne pourrait s'y attendre (le « refus de l'homozygote » que constate l'auteur pourrait être

dû selon lui à l'existence d'un système lié au système HL-A dont certains allèles refuseraient l'homozygotie et seraient présents chez les Touaregs). Ensuite les systèmes érythrocytaires (essentiellement le système Rhésus qui peut jouer un rôle prépondérant dans la classification des populations et l'hémoglobine, où l'on trouve le plus fort pourcentage du trait D connu à ce jour : il s'agit là d'une mutation, très certainement apparue chez les Kel Kummer, que l'on peut parfaitement replacer dans la généalogie). Puis les systèmes enzymatiques; les groupes sériques, avant tout le système Gm dont l'intérêt anthropologique est évident (polymorphisme permettant l'utilisation de marqueurs, transmission génétique claire...); l'antigène Australia... Pour terminer, l'auteur consacre un chapitre à des données relevant de l'anthropologie classique (anthropométrie, dermatoglyphes) et un autre à l'étude de la vision colorée, s'appuyant sur les travaux d'une équipe pluridisciplinaire qui a dépisté systématiquement des anomalies chez un certain nombre d'individus, anomalies qui pourraient s'expliquer par une transmission héréditaire, puisque tous les sujets atteints sont reliés par une filiation certaine. De manière générale A. Chaventré utilise les généalogies pour éclairer les cas individuels rencontrés dans chacun des systèmes. Au total, le façonnement du patrimoine héréditaire d'une telle population lui paraît marqué par une nette action de la dérive, ayant entraîné une homogénéisation sur la plupart des marqueurs, et par un poids de l'effet-fondateur sans commune mesure avec celui de la sélection... Le groupe manifeste en tout cas une originalité certaine par rapport aux autres populations touarègues, semblant fort éloigné des populations négroïdes et au contraire plus proche des populations méditerranéennes.

Un regret final — mais peut-être l'entreprise n'était-elle guère possible dans cette population... Les réseaux généalogiques constituent une construction sociale de première grandeur : au-delà des déterminismes mésologiques et des effets du hasard, les structures de population, les configurations sociales, les représentations mentales ne jouent-elles pas un rôle majeur dans leurs directions ? Ne pouvait-on espérer voir plus clairement la culture imprimer sa marque à la biologie, l'histoire génétique du groupe apparaissant en définitive comme une incarnation de son histoire sociale ? Ces questions en suspens, dont la résolution n'est d'ailleurs pas facile, ne sauraient ternir les qualités d'un ouvrage qui devrait devenir indispensable non seulement aux spécialistes des populations sahariennes, mais encore à tous ceux qui s'intéressent à la mise en rapport des données généalogiques et des faits biologiques.

Jean-Luc BONNIOL

HUBERT (Annie), 1984, *Le pain et l'olive, Aspects de l'alimentation en Tunisie*, Ed. du CNRS, Paris, 152 p.

Sous ce titre alléchant M^{me} Annie Hubert présente dans ce petit livre les résultats d'une enquête sur les habitudes alimentaires, qu'elle a effectuée dans trente familles tunisiennes, choisies dans treize milieux ruraux et urbains, du nord au sud du pays. Cette enquête avait pour but d'informer et d'orienter un projet de recherches sur le cancer du rhino-pharynx lequel s'avère particulièrement fréquent chez les Maghrébins, les Chinois du sud et les Eskimos de l'Arctique. Les épidémiologistes qui ont étudié cette maladie estiment que c'est à partir de l'étude comparative des coutumes alimentaires de ces populations qu'il est peut-être possible de trouver les raisons profondes de la fréquence accrue de ce cancer.

L'auteur passe en revue la nomenclature et la qualité des matières premières utilisées, des végétaux de cueillette aux céréales cultivées et aux aromates, les techniques de conservation, de cuisson, l'ordonnance des repas et les menus, les repas festifs, les régimes spéciaux ou les interdictions, les différences régionales, rurales et urbaines.

Les descriptions sont techniques et précises, assorties d'analyses nutritionnelles de menus et de leurs valeurs caloriques, de la fréquence des plats d'hiver et d'été. Le vocabulaire local des plats est donné en arabe ainsi que les noms latins des principaux aromates et condiments, le tout réuni en un lexique bilingue (arabe et transcription en français) en fin d'ouvrage. Le texte n'a aucune note infrapaginale, la bibliographie se limite, volontairement semble-t-il, à 19 titres seulement.

Est-ce que parce que cette enquête était destinée à des médecins que sa présentation offre l'aspect d'un bilan clinique, austère, froid et dépourvu d'analyse sociologique ? (On ne voit jamais comment vivent les gens dans ce texte). L'auteur a probablement satisfait une demande rigide dont les temps d'exécution lui étaient limités. Et nous regrettons que sur un sujet si riche, si vivant, il ne résulte qu'un regard froid qui n'aboutisse, en conclusion, qu'à suspecter les produits fondamentaux de cette alimentation (héritière de plus de 2 000 ans de civilisation) ainsi que les principaux modes de préparation des mets : suspectes les huiles végétales insaturées (cette huile d'olive fondement de l'économie nationale), suspect le beurre fondu de fabrication locale (*smen*), suspect le sel utilisé pour la conservation des aliments, les nitrates présents dans les sels *non raffinés* pouvant « être à l'origine de nitrosamines, agents cancérigènes reconnus » ; suspects les modes de cuisson (friture, braisage, cuisson mixte : huile et eau), suspects les modes de conservation, etc.

La conclusion, de trois petites pages, qui résume ces suspicions est une véritable bombe à retardement pour tout cet univers. Elle consiste, d'une façon très subreptice, à suggérer en filigrane les conseils suivants : votre huile vous empoisonne alors que nous avons tellement de tonnes de bon beurre européen à vous offrir à bas prix, votre sel « naturel » est mauvais alors que nous avons le bon sel « Cerebos » reconstitué ; conserver la viande à la maison sous du sel ou conserver du couscous sec devrait être interdit quand nous avons tant d'usines qui savent faire cela ; idem pour les légumes, etc.

Il nous semble qu'après cette enquête descriptive l'auteur et les responsables du programme auraient dû présenter des analyses très poussées et des bilans nutritionnels expérimentaux avec ces produits pour commencer à prouver quelque chose sur d'éventuelles carences ou d'éventuelles causes cancérigènes. Car notre univers européen n'a guère de leçon à donner en ce qui concerne les excès de nitrates et de pesticides dans les légumes et les fruits, leurs carences en sels minéraux, les acides gras insaturés de nos produits et préparations culinaires (voir la campagne déclenchée à propos de l'huile de colza), la qualité douteuse de bon nombre de nos produits alimentaires conservés sous cellophane, au froid ou en salaison, etc.

Ce travail d'enquête ethnographique me paraît être un bon exemple de manipulation des sciences sociales par la médecine et les corps constitués en liaison avec l'industrie agro-alimentaire internationale qui a besoin d'alibis pour placer ses produits en faisant croire qu'ils sont meilleurs pour la santé des consommateurs et l'avenir de tout un pays, alors que la réalité est plus terre à terre ou plus sordide.

En jetant le doute et la suspicion sur toutes les chaînes de production et de préparation artisanales et familiales des produits alimentaires — et ceci avant d'en reconnaître les avantages économiques et les réelles qualités nutritionnelles — on incite les pouvoirs locaux à créer des systèmes de contrôle et d'interdiction pour favoriser la prépondérance de systèmes de production et de standardisation des produits, sous prétexte de qualité sanitaire. A terme, les résultats financiers de ces transformations enrichiront sérieusement les caisses de l'État mais aussi celles des multinationales qui assurent au plan idéologique la nécessité de leurs actions et de leurs marchés, puisque l'ensemble de ces relations forme un système intériorisé dans la mentalité de tous les pôles de pouvoirs politiques, économiques et de contrôle sanitaire. C'est ce qu'on appelle ailleurs entrer dans une économie de marché.

Il est certain que l'auteur n'a pas évalué les risques que nous dénonçons ici et qu'il a satisfait un contrat dont il ne maîtrisait pas les sorties et les objectifs. Il n'empêche que, tel qu'il se présente, ce travail a de quoi démolir tous ceux qui se sont prêtés si innocemment à ce jeu de la vérité à sens unique. Le modèle occidental et l'industrialisation de l'alimentation deviendront-ils une panacée universelle ? C'est aux populations à répondre à cette tendance mais, autant que faire se peut, en toute connaissance de cause pour l'intérêt de leur économie, leur santé, leur culture.

Marceau GAST

II. — DROIT ET SCIENCES DU POLITIQUE

KADHAFI : « *Je suis un opposant à l'échelon mondial* ». *Entretien avec Hamid Barrada, Marc Kravetz et Marc Whitaker*. Ed. Pierre Marcel Favre, Lausanne, 1984.

Tout ce qui tend à extraire l'image du leader libyen des facilités de la caricature mérite d'être salué.

Dans un domaine où les raccourcis abondent quelques compléments d'information, puisés à la source, ne sont en tout état de cause jamais superflus. Tel est bien l'intérêt de l'ouvrage d'H. Barrada qui reproduit et met en perspective une longue interview de l'auteur du *Livre Vert* et l'excellente traduction de quelques extraits choisis du méconnu *Sijj al qoumi*, recueil officiel de ses abondants discours. Outre quelques traits personnels du leader libyen (« J'ai beaucoup étudié... J.J. Rousseau, Montesquieu, Voltaire, etc. »), transparaissent les grandes contradictions du système qu'il a élaboré (« Non... les comités révolutionnaires ne sont pas un parti... Ils ne prennent aucune initiative eux-mêmes mais... se contentent de faire prendre aux masses celles qui conviennent »), de même que s'explicitent les postulats les plus contestés de sa pensée (« Dans la mesure où les Berbères sont des Arabes, il n'existe rien qui s'appelle culture ou langue berbère »), mais aussi ses dimensions modernistes, le plus souvent méconnues. Ainsi la traduction de son entrevue historique avec des Ulama (libyens et non libyens) le 3 juillet 1978 à la mosquée Moulay Mohammed de Tripoli retiendra-t-elle l'attention de ceux qui veulent cerner dans l'Islam les contours de la pensée réformiste, dont Kadhafi apparaît à l'évidence dans ces pages comme l'un des promoteurs les plus radicaux. Pour le reste l'ouvrage permet au lecteur francophone d'accéder sans médiation, ce qu'en sciences sociales l'observateur apprécie tout particulièrement, à l'univers intellectuel de celui qui joue depuis dix années sur la scène régionale un rôle a priori disproportionné avec la superficie démographique et culturelle du pays aux destinées duquel il préside depuis 15 ans.

François BURGAT

GHANNOUCHI (Rached) : *Maqallat — Harakat Itijah al Islami*, Dar al Keraouane, Paris, mars 1984, 190 pages.

L'ouvrage de Rached Ghannouchi, leader du Mouvement (tunisien) de la Tendance Islamique (MTI), emprisonné de septembre 1981 à août 1984 regroupe des articles parus principalement dans la revue *al Maarifa* (la connaissance) jusqu'à son interdiction en 1979, ou sous forme de brochure ainsi que la déclaration constitutive du mouvement rendue publique en juin 1981.

L'ensemble constitue le premier instrument permettant d'approcher la doctrine de la plus importante formation islamiste tunisienne.

Les dix-huit thèmes abordés précisent la position du mouvement vis-à-vis des grandes questions internationales (Afghanistan et Iran, Occident) mais reflètent également les débats doctrinaux internes au mouvement. Dans « A nouveau, l'Occident et nous », l'un

des textes les plus importants du recueil, l'auteur actualise un essai paru au début de la décennie (*L'Occident et nous*) et appelle à la réévaluation (« en évitant de tomber dans une attitude réactionnelle ») des appréciations formulées « sous le coup de la domination directe » de l'Occident. La grande question de savoir ce que l'Islam peut emprunter à l'Occident sans perdre son essence ne peut être tranchée qu'au terme d'un examen attentif et serin de sa nature profonde. « La ruine prévisible de l'Occident » conclut R.G. au terme d'un inventaire raisonné des aspects positifs (rationalisme) et négatifs (matérialisme) de la pensée occidentale (...) ne signifie pas nécessairement que nous serons ses héritiers. Ceux qui dirigeront le monde, ce seront les plus justes, c'est-à-dire les plus capables de résoudre ses problèmes; « la bonne clé c'est celle qui ouvre la porte ».

Mais l'ouvrage aborde aussi largement l'évolution interne du courant islamiste dont il donne l'une des premières lectures autocritiques. Dans « La pensée islamiste entre l'idéalisme et la réalité » (1982) R. Ghannouchi souligne ainsi ce qu'il perçoit comme les principales carences du mouvement dont il est l'un des principaux théoriciens : l'idéalisme et la coupure des exigences du réel qu'il entraîne. « Si les élites islamistes sont coupées des masses populaires, cela est dû au décalage entre la réflexion et le vécu ». Ainsi, parlent-ils « de justice sociale sans ancrer leur discours dans l'analyse des problèmes réels de la classe ouvrière » et leur réflexion y perd beaucoup en crédibilité.

La femme constitue elle aussi un secteur négligé de la réflexion, les islamistes n'ayant pas pris la mesure « des oppressions et des humiliations dont elle a fait l'objet au cours des siècles de la décadence » et l'ayant ainsi laissé se faire séduire « par les doctrines pseudo-libératrices ».

L'enjeu culturel (cinéma, théâtre, musique) n'a pas encore été perçu comme tel par les islamistes qui s'en détournent trop vite, ne réalisant pas l'impact considérable que peuvent avoir ces médias dans la lutte « contre la domination des idéologies contemporaines ».

En fait, c'est une leçon de pragmatisme que donne R. Ghannouchi, invitant ses adeptes à intégrer plus complètement la modernité, fut-ce pour mieux se défendre de ses effets pervers, et à assoier les principes qui fondent leur action sur une observation plus exigeante de la réalité qu'ils ont vocation à transformer.

F.B. et Mohamed KAREM

IHRAÏ (Saïd) : *Partis politiques et politique étrangère au Maroc*, thèse pour le doctorat d'Etat de Science politique présentée à l'Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne, juin 1983.

A travers cette étude des partis politiques et de la politique étrangère au Maroc, l'auteur a tenté de voir quel rôle et quel impact peut avoir un facteur interne (il s'agit ici des partis) sur le comportement extérieur d'un Etat. Quelle place occupe la politique étrangère dans les relations des partis et du pouvoir au Maroc, pays qui, comme on le sait, se caractérise par un régime de monarchie constitutionnelle pluraliste ? Quelle place tient la politique étrangère dans la stratégie des partis ? Dans celle du pouvoir face aux partis ?

Entre le retour d'exil de Mohamed V, en novembre 1955, et mai 1960, date à laquelle est formé pour la première fois depuis l'accession du pays à l'indépendance un gouvernement présidé, non pas par un leader de parti, mais par le Prince Héritier Moulay Hassan, les partis politiques, et surtout le plus important d'entre eux, à l'époque le Parti de l'Istiqlal (PI), participent non seulement aux négociations de l'indépendance mais aussi à l'organisation du Ministère des Affaires Etrangères et à l'élaboration, au sein de l'Assemblée Nationale consultative, des principes de la politique étrangère du Royaume : la défense de l'intégrité territoriale du pays, la solidarité arabo-islamique ainsi que la « non-dépendance » deviennent les fondements de la politique étrangère marocaine.

Cependant l'opposition des partenaires internationaux du Maroc à la politique extérieure mise en œuvre par le gouvernement ainsi que la contestation de plus en plus vive par les autres partis de « l'hégémonie » du PI sur les rouages de l'Etat, mettent fin à cette expérience.

A partir de mai 1960 l'influence des partis en matière de politique étrangère décline; après mai 1960 si les partis interviennent encore au niveau de l'exécution, ils ne participeront plus à l'élaboration de la politique étrangère du Royaume.

Cependant après l'instauration de l'état d'exception en octobre 1965, alors que l'affaiblissement des partis élargit l'autonomie du gouvernement en matière de politique extérieure, les formations partisanes, hors de tout circuit officiel parfois, continuent d'agir en ce domaine: si les partis s'opposent aux négociations avec la CEE et critiquent violemment les tentatives du gouvernement visant à régler les problèmes territoriaux en suspens, le leader du PI, A. El Fassi participe à la mise en œuvre de la politique islamique du gouvernement entre 1967 et 1969; au cours de la même période tous les partis soutiennent le développement des relations du Royaume avec les pays de l'Est, et en 1973 ils soutiennent aussi l'intervention marocaine au Sinaï et au Golan...

C'est à la faveur de l'affaire du Sahara que les partis sont réintroduits dans le jeu politique, à partir de 1974. Face à l'Espagne puis face à l'hostilité persistante de l'Algérie, les partis participent à la mobilisation populaire, notamment lors de la « Marche Verte », et poussent le gouvernement à radicaliser sa politique face à l'Algérie.

Certes la politique étrangère occupe une place restreinte dans les préoccupations des partis comme le montrent à la fois les sessions parlementaires et les différentes campagnes électorales qu'a connues le pays. Cependant si une place réduite est accordée aux grandes questions internationales dans les résolutions des congrès réservées à la politique extérieure, par contre les problèmes relatifs à l'intégrité territoriale et à la solidarité arabo-islamique, thèmes quasiment perçus par l'opinion comme des questions d'ordre interne, sont largement abordés. Ceci est dû au rôle assigné par les partis à la politique étrangère: celle-ci est utilisée par les formations partisanes à des fins de politique interne. En effet si pour le gouvernement la politique étrangère est un moyen pour intégrer les partis d'opposition dans le jeu politique et pour les amener à adhérer au système politique, pour ces mêmes partis, leurs prises de position en matière de politique étrangère visent le plus souvent à pousser le gouvernement à entreprendre des réformes au plan interne.

Cette thèse apporte, sur un terrain rarement abordé par une telle approche, un ensemble d'éléments informatifs et une clarification problématique susceptibles de rendre d'importants services aux spécialistes de la politique marocaine.

***The Palestine Yearbook of International Law Vol. I, 1984.* Al Shaybani Society of International Law Ltd, P.O. Box 4247, Nicosia, Cyprus.**

Le problème palestinien a suscité un nombre considérable d'études; l'histoire et la science politique dominent. Mais les études juridiques sont aussi fort nombreuses. Il manquait pourtant l'analyse continue que peut donner un annuaire. Cette lacune est désormais comblée avec la publication, faite à Chypre, d'un *Annuaire Palestinien de Droit International public* dont le premier volume est daté de l'année 1984. La composition des Comités de rédaction et de patronage fait apparaître le nom de juristes arabes fort connus pour la qualité de leurs travaux antérieurs tels Georges Abi-Saab ou Moufid M. Shehab.

Ce nouvel *Annuaire* se propose essentiellement trois objectifs. D'abord celui de promouvoir le droit comme instrument de solution du problème palestinien grâce à des analyses juridiques objectives qui permettront d'identifier, d'explorer et de développer toutes les ressources que peut offrir le droit en ce domaine. Le second objectif est de fournir une source sérieuse, aisément accessible à la communauté internationale, des décisions judiciaires ou des textes juridiques essentiellement mais non exclusivement d'origine israélienne. Le troisième objectif est de rassembler tout document juridique pouvant avoir une influence sur le processus de prise de décision, notamment des déclarations politiques contemporaines ou plus anciennes, des résolutions d'instances internationales, des procès-verbaux de débats qui peuvent avoir une incidence sur les prises de position, les aspirations, les droits et intérêts des différents acteurs du conflit palestinien.

La première partie de l'ouvrage contient quatre articles. Anis Kassim, éditeur de l'Annuaire, juriste praticien au Koweït, rappelle l'histoire des systèmes juridiques qui se sont successivement appliqués en Palestine à partir de l'Empire Ottoman. Sally et Thomas Mallison, Professeur et Chercheur à l'Université George Washington, retracent les bases juridiques de l'autodétermination palestinienne. David Ott, Professeur à l'Université écossaise d'Aberdeen, passe en revue les différentes solutions proposées pour l'autonomie palestinienne dans les quinze dernières années, depuis la première proposition d'un « Commonwealth Palestinien » en 1971 par le Professeur Gottlieb, jusqu'aux accords de Camp David ou Plan Reagan et même jusqu'à la solution transposable du conflit irlandais suggérée par le *New Ireland Forum Report* du 2 Mai 1984. Dans un dernier article, John Quigley, Professeur à l'Université de l'Etat d'Ohio, étudie la complicité des Etats-Unis dans les violations israéliennes des droits palestiniens.

Les trois premiers articles viennent remettre en perspective juridique le conflit palestinien. Ils sont très utiles dans cette première livraison de l'Annuaire; en cernant par trois approches juridiques différentes la situation de la Palestine, ils apportent une vision très utile du panorama juridique trop souvent délaissé au profit de l'approche historique et politique. Le quatrième article est d'une nature différente; il correspond à l'idée très partagée de la responsabilité des Etats-Unis dans le soutien à l'Etat d'Israël. Mais au lieu de faire porter l'analyse sur le soutien politique, militaire et économique, l'auteur s'efforce d'établir une responsabilité juridique des Etats-Unis fondée sur le droit international. L'originalité de l'étude tient à son approche juridique qui vient relayer une approche politique connue; il s'agit cependant d'une démonstration fondée sur les travaux actuellement en cours à la Commission de droit international sur la responsabilité des Etats qui n'ont pas encore atteint le stade d'un projet de convention; après quoi il faudra encore franchir les étapes suivantes : celle de l'adoption du projet par un vote à la majorité des 2/3 de l'Assemblée Générale ou d'une Conférence spéciale, et celle de l'entrée en vigueur de la convention après 35 ratifications. Il n'est donc pas sûr que l'on puisse, en ce domaine, s'appuyer un jour sur un texte de droit positif; si l'on y parvient, ce ne sera pas avant longtemps; et dans cette hypothèse, nul ne sait si les Etats-Unis ratifieront ladite convention. Pour intéressant que soit l'exercice auquel se livre le Professeur Quigley, il risque donc, en droit positif, de rester inopérant.

La seconde partie de l'Annuaire est documentaire et débute par des décisions de jurisprudence. Les premières sont relatives aux démolitions d'habitations. L'une remonte à l'époque du mandat et donne tort aux autorités administratives pour avoir dissimulé les véritables motivations de leur décision. Les autres datent de 1982 et sont l'œuvre de la Cour Suprême Israélienne siégeant en Haute Cour. Celle-ci estime que la décision militaire de confiscation d'une maison arabe pour cause de terrorisme n'est pas définitive, qu'elle reste de la compétence des autorités militaires et qu'il revient aux plaignants d'en demander la révision à ces autorités. Un second type d'affaires est plus complexe; il est relatif à des lotissements juifs sur la rive ouest du Jourdain. Les propriétaires arabes, victimes de l'expropriation obtinrent une décision provisoire contre les défendeurs, leur enjoignant de prouver pourquoi l'expropriation ne pouvait être annulée et une autre décision provisoire interdisant la poursuite des travaux. La Cour Suprême trancha en faveur des demandeurs arabes résidents du village.

Cette partie documentaire se poursuit avec des textes législatifs et réglementaires parmi lesquels des ordonnances militaires israéliennes dont on nous dit le caractère relativement confidentiel puisqu'elles ne font pas l'objet de publication mais seulement d'une distribution à ceux que l'on estime concernés. Le rapport Karp du 25 mai 1982 méritait également d'être publié; il émane d'une Commission d'enquête israélienne chargée d'examiner les activités suspectes ou criminelles des colons juifs sur la rive gauche du Jourdain. L'enquête, apparemment conduite avec un réel souci d'objectivité, est intéressante par ce qu'elle révèle à travers les cas qu'elle a pu étudier; elle l'est aussi par les 53 cas qu'elle n'a pas été en mesure d'examiner faute d'avoir pu accéder aux dossiers. Le rapport du Comité consultatif sur les droits de l'Homme au Liban est un projet qui fait partie du programme de l'Américan Friends Service Committee. Malgré quelques aspects périmés, ce rapport reste, d'après les éditeurs de l'Annuaire, l'un des plus importants document

décrivant la situation critique des individus au Liban et la part de responsabilité incombant à chacune des différentes parties.

Trois pages de bibliographie achèvent cette livraison : c'est la partie la plus faible de l'ouvrage puisqu'on se contente de nous dire que de temps en temps sera publiée une liste de référence à des travaux juridiques ou diplomatiques sur l'affaire palestinienne; mais on ne sait pas comment ce travail est fait, ni la période qu'il recouvre; il s'agit donc d'une sélection sans justification, due sans doute aux hasards de lecture. Un annuaire scientifique se doit de faire mieux. On peut regretter aussi qu'on n'y trouve pas une chronologie des événements affectant la Palestine. Un tel travail prendrait de la valeur au fil des années car la recherche chronologique d'un fait, ou d'une décision relative à un conflit aussi complexe et aussi long devient en effet très difficile.

En terminant, souhaitons à cette publication de qualité d'être vraiment un annuaire, c'est-à-dire de paraître régulièrement chaque année; ce qui n'est pas la moindre des choses.

„ Maurice FLORY

GRIMAUD Nicole; *La politique extérieure de l'Algérie*. Karthala, Paris, 1984, 371 p.

Les relations internationales relèvent d'une discipline scientifique en pleine recherche et non encore maîtrisée. Les grands classiques en ce domaine doivent leur succès plus au don d'observation et à l'intuition de leurs auteurs qu'à une méthode rigoureuse.

Nicole Grimaud consciente des limites épistémologiques de cette branche des sciences sociales s'efforce avec simplicité de « couvrir » un champ d'investigation bien délimité dans le temps et dans l'espace : la politique extérieure de l'Algérie. Sans manifester un rattachement à une école déterminée, elle s'efforce de tenir compte à leur juste mesure de tous les éléments historiques géopolitiques, économiques, idéologiques et humains qui vont intervenir pour déterminer le comportement du nouvel Etat algérien sur la scène internationale. Son objectif n'est pas, dans cette phase au moins, de dégager à partir d'un pays, une théorie des relations internationales, il est seulement l'étude d'un cas particulièrement intéressant. C'est en cela que ce travail est exemplaire et restera sur ce sujet l'ouvrage de référence, le travail de base dont on ne pourra plus désormais se passer.

Les relations extérieures de l'Algérie méritent attention. Il est peu de pays du Tiers-Monde qui peuvent prétendre à une politique étrangère cohérente, finalisée et durable. L'Algérie parmi ceux-là est exemplaire. Bien que récemment décolonisée et peuplée de moins de vingt millions d'habitants, chiffre modeste comparé aux populations du Nigéria, de l'Indonésie ou de l'Inde, l'Algérie a constamment occupé une place enviable sur la scène internationale et même certaines années, en 1974 notamment, a fait figure de leader du Tiers-Monde. A ce premier intérêt s'en ajoute un second plus spécifique, l'existence de relations tout à fait originale, avec son ancien colonisateur. Il est trop tôt pour tenter une évaluation de l'impact colonial; mais il apparaît que l'Algérie reste profondément marquée par une imprégnation française qui distingue son comportement de celui des pays arabes, même des plus proches.

L'Algérie est placée par l'auteur au centre de trois cercles qui définissent les trois parties de l'ouvrage : *l'environnement imposé*, celui de la France et des deux superpuissances; *l'environnement fraternel*, celui du Maghreb et du monde arabe; *l'environnement souhaité*, celui de l'Afrique et du Tiers-Monde.

L'élégance de ce plan a l'inconvénient, comme on va le voir de fausser quelque peu l'importance respective des partenaires de l'Algérie et de rééquilibrer en théorie des relations qu'il est bien difficile de mettre dans la réalité au même niveau.

Les relations franco-algériennes constituent encore l'aspect le plus important de la politique extérieure algérienne. Trois chapitres leur sont consacrés sur les 5 de la 1^{re} partie et les 11 de l'ouvrage, ce qui est sans doute peu. Les exigences du plan les placent presque sur le même pied que les relations avec l'URSS et les Etats-Unis. La description pour rapide qu'elle soit n'en est pas moins complète; tous les dossiers importants sont traités, la coopération, la reprise de possession du pays, l'évolution des accords d'Evian, la situation

financière, l'aide consentie, les clauses militaires, l'écoulement de la production viticole, les migrations de main d'œuvre, les hydrocarbures.

Dans ces relations « originales sinon spécifiques » N.G., à juste titre, inclut le rôle joué par les sentiments et cite M. Bouteflika dans une conférence de presse à Paris en 1973 : « Il n'y a pas avec un pays comme l'Algérie de situation intermédiaire entre l'amitié et l'inimitié... L'Algérie ne peut susciter ici que des sentiments graves. Il suffit de l'aimer un peu et c'est la passion généreuse; pour peu que l'on s'en détourne, c'est déjà le flot intarissable des rancœurs inutiles, des frustrations et des ressentiments... » (p. 39).

La tentative faite par l'auteur pour dégager des « règles du jeu » (p. 42) mérite d'être relevée. Ces règles marquent le caractère volontariste de ces rapports; de part et d'autre, malgré tous les obstacles, le succès des relations entre les deux pays est voulu malgré les crises. Les règles posées par les dirigeants algériens et implicitement admises à Paris, sont la non-ingérence dans les affaires intérieures, la réciprocité des avantages, le style offensif dans la négociation et en cas de besoin l'accès direct à l'Élysée.

La difficile évaluation des accords d'Évian met bien en lumière l'ambiguïté de l'attitude des partenaires face à un texte nécessaire mais inapplicable. Les raisons qui sont données de cet échec n'épuisent cependant pas la matière. Sans doute le maintien d'une large colonie française avec le respect de ses biens était difficilement conciliable avec la souveraineté algérienne et avec le choix d'une voie socialiste. Deux autres raisons non relevées condamnaient à plus longue échéance de toute façon une cohabitation. La première est d'ordre culturel, il n'y a aucun pays musulman où les non-musulmans bénéficient d'un statut d'égalité; pourquoi se le cacher. La seconde est simplement un problème de richesse; les Pieds Noirs avaient en moyenne un niveau de vie nettement supérieur à celui des Algériens. Pouvaient-ils espérer conserver ce privilège dans l'Algérie indépendante et sinon auraient-ils accepté l'alignement sur leurs concitoyens algériens ? Poser la question en ces termes, n'est-ce pas y répondre ? Ne fallait-il pas pourtant que les Accords d'Évian soient signés et que pendant une brève période les partenaires fassent comme s'ils étaient viables; n'était-ce pas là l'une des fonctions et non la moindre du processus d'Évian ?

Dans un bref mais dense chapitre N.G. analyse la stratégie de reprise en main des hydrocarbures par le gouvernement algérien. Elle insiste sur la détermination, l'homogénéité et la qualité de l'équipe de négociateurs algériens conduite par M. Bouteflika épaulé par M. Abdesselam, face à « une administration française aux multiples centres de décisions antagonistes qui apparaît comme une machinerie lourde et incohérente » (p. 69). Ainsi l'Algérie après 18 mois de contentieux met en harmonie sa politique avec les thèmes qu'elle développe dans les forums internationaux sur la permanence de la souveraineté appliquée aux richesses naturelles. De l'avis de l'auteur le conflit n'en a pas moins été coûteux pour les deux parties; mais l'essentiel a été sauvegardé et la coopération franco-algérienne a pu se poursuivre sur des bases plus saines.

Le 3^e chapitre consacré aux relations franco-algériennes se situe chronologiquement à la fin des grands contentieux lorsque la ligne droite qui s'annonce offre l'alternative de la spécificité ou de la normalisation. L'Algérie après avoir affirmé son indépendance pense que « l'appartenance commune à la région méditerranéenne offre aux deux pays la possibilité de participer efficacement à la réalisation de grands desseins » (communiqué algérien du 22 avril 1971), tandis que le gouvernement français voyant regresser ses intérêts en Algérie, déclare vouloir « banaliser les rapports ». « La France entend prendre du champ quand l'Algérie est prête à se rapprocher » (88).

Le difficile voyage du Président Giscard d'Estaing à Alger (10-12 avril 1975) a montré que l'effort accompli de part et d'autre a tardé à porter ses fruits. L'affaire du Sahara occidental qui s'est ouverte à la fin de 1975, a failli remettre en cause les quelques résultats péniblement acquis; l'importante coopération en personnel a joué le rôle d'élément stabilisateur. Sur ce dernier point considéré sans doute comme étant mieux connu que d'autres, l'exposé est particulièrement discret.

L'effacement de la France devait laisser place à d'autres partenaires aux premiers rangs desquels devaient se situer les deux super-puissances. Leurs relations avec l'Algérie

suivent des courbes inversées, ignorées des présentations officielles sans doute embarrassées par cette double évolution peu conforme au nationalisme révolutionnaire du FLN. A vrai dire l'évolution des relations avec l'URSS n'étonne guère; la rigueur nationaliste des Algériens ne pouvait tarder à découvrir que la conception soviétique de la coopération n'était en rien désintéressée. Plus surprenant apparaît le progressif retournement de la politique algérienne en faveur des Etats-Unis qui vont devenir le principal client de l'Algérie et son premier fournisseur de technologie avancée.

Parce que l'Algérie a construit son indépendance sur des principes mûris dans la résistance et dans la lutte armée, les relations avec les pays frères ne se développeront qu'en conformité à ses idéaux. Ceci est vrai des voisins immédiats que sont les autres pays du Maghreb, aussi bien que des pays arabes plus lointains. La fraternité maghrébine généralement considérée comme un facteur favorable est ici plus subtilement évaluée; le caractère affectif et sentimental de ces relations donne en effet à la moindre crise une amplitude qui n'existerait pas dans des rapports ordinaires. Ainsi la simple solidarité du Maroc et de la Tunisie avec l'Algérie dans sa lutte pour l'indépendance est jugée insuffisante par le frère algérien: « nous nous sommes retrouvés à un moment donné de l'histoire seuls dans la bataille... » reproche le Président Boumediène dans un discours du 29 Juin 1975 (p. 169). Aussi l'Algérie habituée à se battre seule, continuera à défendre son territoire contre les revendications d'Etats frères voisins sans éprouver la nécessité de faire des concessions. Le nationalisme algérien s'est forgé dans le cadre de l'Etat-nation qui est devenu une réalité juridique autrement tangible que les idéaux de fraternité musulmans, arabes ou maghrébins. Sans pour autant renoncer à des aspirations restées très fortes, le pouvoir algérien sait que l'unité demeure un objectif lointain. Aussi dans les conflits qui opposent les intérêts de l'Etat algérien aux idéaux de fraternité maghrébine, les premiers l'emportent. Le conflit territorial concernant le Sahara Occidental en est une illustration parmi d'autres.

Dans ses rapports avec l'Orient arabe, l'Algérie ne se départit pas de sa ligne de conduite. Ses sympathies pour les régimes progressistes la pousse à certains choix, mais son engagement reste toujours modéré et les conflits feutrés, notamment avec l'Arabie Saoudite sa rivale, pour la politique pétrolière. Le nationalisme et le progressisme algérien déterminent une attitude dure à l'égard du problème israélien; analysé comme une affaire coloniale, il doit connaître le dénouement qui en découle. L'Algérie condamne donc fermement le voyage à Jérusalem de Sadate et les accords de Camp David.

La troisième partie de l'ouvrage aborde les ambitions globales de la politique algérienne; elle s'efforce d'en démonter la stratégie construite et volontaire. Ce 3^e cercle des relations extérieures passe par l'Afrique qui vient conférer une dimension continentale et donc planétaire à la diplomatie algérienne. Le réalisme commande d'utiliser les instruments disponibles même si au plan idéologique ils ne correspondent pas exactement aux options retenues. L'Algérie progressiste de Ben Bella apporte son soutien à tous les révolutionnaires frappant à sa porte; elle défend une conception extensive de la libération en dénonçant toutes les formes de néo-colonialisme; elle est avec Nasser promoteur de la 3^e voie et du non-alignement; mais elle n'en appuie pas moins l'avènement de l'OUA et s'y assure un rôle actif, malgré l'orientation conservatrice de la majorité des Etats africains. Houari Boumediène maintient pour l'essentiel la politique africaine de son prédécesseur, avec moins de romantisme et plus de réalisme.

Mais au-delà de l'Afrique c'est l'ensemble du Tiers-Monde que vise l'Algérie, veillant au maintien de la fragile coalition des pays en développement, réclamant une nouvelle distribution des pouvoirs au plan international, investissant par ses diplomates les positions clés chaque fois que l'occasion s'y prête. Le relatif isolement de l'Algérie dynamique dans un contexte modéré est compensé par une extraordinaire activité diplomatique qui culmine en 1974 avec la promotion de l'idée d'un Nouvel Ordre Economique International que l'on doit incontestablement à la réflexion et à la stratégie d'une équipe d'hommes de grande qualité.

Si les ouvrages sur la diplomatie des grandes puissances ne manquent pas, plus rares sont les études de qualité consacrées à la politique étrangère des Etats du Tiers-Monde. Il existe certes des travaux, mais il s'agit le plus souvent d'investigations

limitées à un aspect précis ou de chroniques qui n'apportent que des visions partielles: il s'y ajoute des thèses, mais qui sont le plus souvent l'œuvre d'étudiants du pays étudié et ne peuvent atteindre un niveau scientifique d'objectivité. Voici qu'un ressortissant de l'ancien colonisateur se lance dans cette aventure ? A qui revient-il de nous dire si N.G. a atteint l'objectivité ? Nous lui devons en tout cas un ouvrage serein, remarquablement documenté, riche d'analyses pénétrantes sur l'une des plus intéressantes politiques étrangère du moment. On souhaiterait pouvoir disposer de beaucoup d'autres études de cette qualité sur les pays du Tiers-Monde.

Maurice FLORY

CRESM — La formation des normes en Droit international du développement, Ed. CNRS/OPU, Paris-Alger, 1984, 393 p.

La Conférence de Genève de 1964 marque le début d'un effort d'adaptation des normes à la réalité des relations internationales. Depuis, malgré les stratégies de développement proposées, les divergences d'intérêts, et les controverses doctrinales, une évolution a eu lieu dans les principes, dans les textes et dans la doctrine. Un bilan s'avère donc impératif. Les organisateurs de la table ronde franco-maghrébine tenue à Aix-en-Provence sur la formation des normes en droit international du développement ont répondu à cet appel et ont voulu, sans doute, réunir des juristes des deux rives de la Méditerranée sensibles au concept de droit international du développement. Certains de ces juristes ont d'ailleurs contribué largement à l'enrichissement de ce concept. En réunissant cette table ronde, les organisateurs ne tentent pas seulement d'établir un bilan mais d'éclairer un concept largement discuté.

Aussi pour ce faire, il fallait établir un inventaire, préciser les idées et déceler les nouvelles tendances en vue de faire avancer la recherche qui paraît s'essouffler sous l'effet de la crise actuelle à tel point que, pour certains, le concept même du DID est déjà dépassé (voir le compte-rendu du même ouvrage par G. FEUER (1) in *RGDI*).

Le blocage des travaux du groupe d'experts, constitué par la commission des droits de l'Homme à l'ONU constitue sans doute un témoin éloquent pour les partisans de cette thèse.

L'intérêt de l'ouvrage, issu de la table ronde tenue à Aix-en-Provence du 7 au 8 octobre 1982 à l'initiative du CRESM, n'est pas seulement dû à la qualité des participants, à leur appartenance géographique, politique et culturelle, mais également au fait qu'il représente un apport doctrinal qui prend en considération, dans ses analyses, les conditions objectives des relations internationales contemporaines et pour contribuer parfois à donner à l'indispensable positivité le rôle qui lui revient dans un domaine précis du droit international.

Une lecture de la liste des participants et des titres présentés nous permet de constater le choix des organisateurs, un choix orienté vers la diversité dans la complémentarité des idées, plutôt que dans la confrontation. Comme l'indique la table des matières, le sujet se répartit en trois sous-thèmes.

Le premier porte sur le concept de DID (ses origines, son évolution et sa spécificité : pp. 15-108) en tant que droit de finalité. Puis l'accent est mis dans une deuxième partie sur les processus de formation de la norme en D.I.D. et de sa positivité (pp. 109-234). La question épineuse de l'efficacité et de la sanction de la norme en DID constitue la troisième partie (pp. 235-360). Quant à la conclusion, elle est le fruit de la participation de huit intervenants, dont celle de l'animateur principal Maurice Flory.

Les débats ont été riches et ont permis de bien cerner les problèmes épineux que pose le DID avec cependant certains débordements dus peut-être à la dimension de la matière traitée. Cependant la complexité du sujet a rendu, parfois, le respect de la répartition en trois sous-thèmes, difficile à observer.

(1) Guy FEUER, « Note de lecture sur l'évolution du droit international du développement », *RGDI*, 1985, t. 89, pp. 822-825.

En effet, pour traiter de l'objet et de la finalité du DID, les auteurs se sont vus parfois obligés de traiter de la formation de la norme et de son effectivité. Cette remarque est aussi valable dans l'autre sens. Pour parler de l'effectivité on se trouve, à plusieurs reprises, retourné à la case du départ.

La lecture de la première partie permet de constater que pour certains participants, le système de formation des normes en droit international « classique » répond parfaitement aux exigences d'une paix par le développement.

Dans l'introduction générale divisée en deux parties, Maurice FLORY pose la problématique et expose les opinions des tenants des deux thèses (2) : celle qui accuse le DID « de compromettre le droit avec la politique et l'économie » et celle qui l'accuse de « compromettre le droit international avec l'ordre capitaliste et dominant », avec lequel elle prône la rupture. Entre le problème de la positivité et de l'inadaptation, l'expression DID recouvre ainsi deux interprétations qui aboutissent à son ambiguïté. Pour pouvoir mettre en lumière ces deux lectures et deux raisonnements, le recours à des sous-thèmes permettra, sans doute, de déceler les différentes orientations.

I — Objet et finalité

A. — *Un droit de dépendance :*

Pour Ahmed MAHIOU, comme d'ailleurs pour J.R. HENRY et M. BENCHEIKH, le DID « porte l'empreinte de sa filiation historique qui le rattache au courant de pensée du développement dépendant », une dépendance dont le support aujourd'hui « semble découler du DID ».

Dans sa deuxième partie, Ahmed MAHIOU met l'accent sur l'objet du DID qui n'est que l'intégration des PED au marché capitaliste. D'où deux courants de pensée, celui qui prône pour un développement autocentré défendu dans l'ouvrage par M. BENCHEIKH (3) et celui qui se rattache à l'autonomie interdépendante. Mais dans les deux cas, la filiation historique du DID se rattache pour J.R. HENRY à la législation coloniale et hérite de celle-ci « son objet géographique et certaines de ses règles ».

C'est « l'école d'Alger », soutenue par une bonne partie des juristes maghrébins et à laquelle appartiennent les trois auteurs précédents, qui s'exprime. Les trois auteurs rejoignent dans l'essentiel de leurs pensées, celle de M. BEDJAOU, à laquelle plusieurs intervenants ont fait référence. Cependant le raisonnement de B. STERN l'amène à affirmer qu'un système juridique « ne s'instaure pas pour son adéquation à une finalité idéale mais résulte des rapports existants ». Sur ce point, elle qualifie le DID d'indicateur de l'évolution du droit international général.

B. — *Un droit au développement*

Une autre approche nous est fournie par deux auteurs, le Père H. SANSON et A. PELLET. Pour le Père SANSON, la règle du DID est une règle « métajuridique » qui implique une obligation morale donnant droit au développement, à « un seuil de développement ».

Mais pour A. PELLET, tout en demeurant flou, le droit au développement apparaît « comme un concept de droit positif à la recherche d'un contenu ».

C'est une notion en voie de consécration formelle qui évoque un devoir de solidarité entraînant des obligations « non de résultat mais de comportement ».

(2) Voir la synthèse faite par M. FLORY dans son opinion concluante à la fin de l'ouvrage, p. 383 et s.

(3) Pour M. BENCHEIKH, le DID « est au fond, malgré sa nouveauté, un droit international de sous-développement », et il n'a pas tardé de sortir une année plus tard un ouvrage sur le *droit international du sous-développement*.

II — Juridicité et processus de formation de la norme en DID

Le droit international classique offre-t-il au DID les techniques qui répondent à la nécessaire évolution des normes internationales évoquées par M. FLORY et A. PELLET; permet-il aux PED de participer équitablement au processus de formation des règles « dans un domaine aussi stratégique que le développement ? En d'autres termes assistons-nous à une évolution dans la technique de l'élaboration des règles en droit international général ?

Si B. STERN ne voit rien qui s'oppose à cette évolution, M. BENNOUNA part en croisade contre le confort du positivisme traditionnel et en titre des conclusions qui vont en contre-sens de celles de J. TOUSCOZ. Celui-ci tient à insister sur le fait que le DID fait partie du droit international général, et que ce n'est ni un « anti-droit » ni même un « autre droit ». Sa juridicité, comme celle de tout autre norme « est équivalente à sa positivité », conclusion à laquelle se rejoint M. VIRALLY et M. CHEMILLIER-GENDREAU. Pour les trois auteurs, la formation des normes en DID n'est pas différente de celle dans les autres secteurs du DID. Cependant l'inadéquation des cadres de codification traditionnelle (UNITAR-CDI) a fini, d'après L. BOUONY et R. BEN ACHOUR, par évacuer les problèmes, momentanément, vers des conférences internationales.

Si l'explication donnée par A. BEKHECHI se rallie à celle de M. VIRALLY en ce qui concerne le rôle et la valeur de certaines résolutions remplissant certaines conditions et le rapport résolution-coutume, G. de LACHARRIÈRE a choisi de traiter le phénomène de la « coutume-incidente à la négociation d'une convention », orientation pratiquée à propos de l'appropriation maritime nationale.

Les conséquences d'une telle orientation sont étudiées par P. TAVERNIER, pour qui le nouveau droit de la mer apparaît comme le révélateur des contradictions de la société internationale actuelle.

Sur le plan régional, un cas d'espèce est présenté par F. HORCHANI qui décrit le système arabe de garantie de l'investissement dont l'objectif principal est de garantir les risques non-commerciaux.

III — Effectivité et sanction en DID

Pour qu'elles soient considérées comme telles, les normes du DID doivent être dotées d'un minimum d'effectivité et de sanction. Ce problème est considéré par les intervenants comme étant au cœur des problèmes que soulève le NOEI.

La lecture de cette troisième partie permet de constater deux approches pour traiter la question posée : l'une penche vers l'analyse théorique, l'autre vers l'approche pratique qui n'a pas manqué de nous présenter une étude de cas concrets dans le cadre d'une coopération régionale Sud-sud, celle de la coopération inter-arabe.

A. — *L'approche théorique*

Contrairement à J.M. DUPUY qui dissocie la norme de sa sanction, R. MAHBOUL insiste sur la nécessité de lier effectivité et efficacité en DID. Pour ce faire, il étudie le rôle principal des organisations internationales dans la mise en œuvre des sanctions et le rôle des procédures judiciaires.

La réflexion de T. FLORY tente d'expliquer les difficultés qui s'opposent à l'effectivité des normes. Elles sont inhérentes d'une part à la nature de la norme nouvelle et à son contenu et d'autre part aux blocages institutionnels, dus à l'insuffisance de coordination entre les organismes concernés.

L'évolution, pour surmonter ces difficultés, s'est vue orientée vers des formes de contrôle et de règlement des litiges pour appliquer la norme.

B. — *L'approche pratique*

La procédure de règlement dont parle T. FLORY serait-elle réellement efficace ? Les exposés de M. SALEM et Ph. KAHN mettent en relief des réalités différentes et une évolution vers un détournement de la norme de son objectif principal.

Pour Ph. KAHN, la sanction existe, même si son existence « est dans la partie la moins sûre du droit du développement ».

La première sanction de ce droit qui le fait passer du non-droit au droit étant sa reconnaissance, la question doit donc être adressée « aux organes sanctionnaires ». Pour ce faire, il se propose d'accomplir sa recherche à partir de deux débats : celui « relatif à la thèse dite des bénéfices excessifs et celui relatif aux clauses de stabilisation dans les contrats d'investissement. Les exemples présentés sont ceux du Chili, de la Libye contre Texaco et du Koweït contre Aminoil.

L'importance croissante de l'arbitrage comme forme de règlement des différences ne fait aucun doute. Plusieurs orateurs ont traité de l'arbitrage comme l'institution qui apparaît aujourd'hui la plus adaptée parce qu'elle est sans doute la plus adaptable au stade actuel de l'évolution des normes de DID. La question qui reste à élucider concerne la capacité de cette institution de prendre part au processus législatif.

Sur ce point, A. REDFERN constate que l'arbitrage « dénationalisé » devient plus réel et l'arbitre comme le juge, doit jouer un rôle dans l'évolution du droit.

L'étude de l'impact des sentences a été présentée par J. PAULSSON qui analyse la phase post-arbitrale en tentant de répondre à la question de savoir si les sentences arbitrales sont respectées et si oui pour quelles raisons ?

Une autre approche régionale axée sur les relations inter-arabes dans le domaine de l'arbitrage est présentée par J.F. RYCX comme sanction des accords de coopération économique.

Cette présentation générale sur l'insertion des nouvelles normes dans l'ordre national va être précisée également par N. TURKI qui expose l'exemple algérien d'une pratique nationale.

La conclusion est le fruit de plusieurs participations dont l'une et la première est celle de P. WEIL. Son étude publiée dans la *RGDI* en 1982, « Vers une normalité relative en droit international », lui a valu de nombreuses critiques.

La conclusion générale revient à M. FLORY qui donne tout d'abord un éclaircissement sur les deux courants d'idées accompagné d'une mise au point sur les débats.

Venant de deux univers différents, les participants ne pouvaient avoir le même regard sur le droit international. Aussi, pour atteindre des objectifs de synthèse, M. FLORY explique l'inévitable évolution vers une normativisation corollaire de l'évolution de la société internationale.

Sa conclusion qui cerne, en même temps, les deux aspects théorique et pratique de la formation des normes en DID propose une réflexion qui ne peut que satisfaire les deux courants puisqu'elle répond positivement aux exigences de la mutation sans s'éloigner des préoccupations des positivistes. C'est par le biais de ce processus brièvement mais clairement expliqué que la société internationale qui proclame le développement et à laquelle appartient l'Etat, « naturellement et indépendamment d'un acte d'adhésion » peut échapper à la contradiction (nécessité de développement et souveraineté) en contournant les abus de la souveraineté.

Sateh P. AGATE

III. — ECONOMIE*

BOUZIDI (Abdelmajid) : *Questions actuelles de la planification algérienne.* — ENAP/ENAL, Alger, 1984, 175 p.

La publication de ce recueil des textes des conférences que le Professeur Bouzidi a prononcées dans le cadre de son enseignement à l'Institut des Sciences Economiques d'Alger, vient à son heure.

Son but est de sensibiliser le lecteur sur la « nouvelle politique de planification » que l'Algérie a décidé d'appliquer dans le cadre du plan Quinquennal 1980-1984, ou plus exactement de la nouvelle organisation du système de planification de l'économie algérienne. Car il s'agit bien de système et de procédure organisationnels, et non point du fonctionnement réel du système économique. C'est donc à un public très large que s'adresse ce petit ouvrage : praticiens, étudiants, enseignants et chercheurs.

L'auteur aborde tour à tour les problèmes généraux de la centralisation et de la décentralisation, ceux liés à la planification des investissements et de la production, le fonctionnement du monopole du commerce extérieur, et enfin les visées de la restructuration globale du secteur public.

Il est évident que la construction d'une économie nationale est arrivée à une étape où, après la mise en place des bases matérielles du système productif, il faut envisager un autre mode d'organisation qui puisse répondre aux problèmes de la consolidation de ce système et assurer les conditions de sa reproduction et de sa croissance, à la fois intensives et extensives. Mais, comme le souligne l'auteur à juste titre, le mode de fonctionnement d'un système économique est tributaire non seulement de la forme d'organisation, mais aussi du mode de régulation dont il est l'objet. Cela est d'autant plus vrai que le secteur d'Etat, en dépit de l'importance grandissante accordée au secteur privé, garde sa place et son rôle stratégiques dans la poursuite de l'accumulation nationale du capital.

Dans cette perspective un certain nombre de propositions et d'hypothèses sont examinées par l'auteur, sur les critères de gestion notamment, permettant aussi d'ouvrir un large débat sur la dialectique centralisation — décentralisation qui est au cœur même du concept de planification.

Un ouvrage clair, agréable à lire, où les préoccupations pédagogiques semblent l'emporter sur toute autre considération.

Larbi TALHA

BOUTEFNOUCHET (Mostefa). — *Les travailleurs en Algérie.* ENAP/ENAL, Alger, 1984.

Sous ce titre très général, Mostefa Boutefnouchet nous décrit l'évolution du « monde du travail » en Algérie sous ses différents aspects, économique, social, politique et culturel. Il traite en effet de l'évolution de l'emploi depuis l'indépendance, des problèmes de la

* Rubrique réalisée par Larbi TALHA (CRESM).

formation et de la qualification, du développement du mouvement syndical, et enfin de la situation du travailleur dans l'entreprise. De très nombreux tableaux statistiques émaillent et illustrent chacun des chapitres. Il est à noter que la situation des travailleurs algériens en France y est également évoquée.

Même si le souci descriptif prédomine, l'analyse critique n'est pas totalement absente. Ce qui donne à ce travail de 300 p. les qualités d'un bon ouvrage de référence.

Larbi TALHA

IV. — EMIGRATION*

MORSY (Magali) [sous la direction de]. *Les Nord-Africains en France*. Publications du Centre des Hautes Etudes sur l'Afrique et l'Asie modernes. Paris, 1984, 198 p.

« Les Nord-Africains en France », ce titre qui était déjà celui du rapport Laroque et Ollive de 1937-38, nous renvoie à l'entre-deux guerres et aux Affaires indigènes; c'est peut-être parce que le volume est une production du CHEAM — l'institution du moins a changé de nom —; il réunit les communications présentées au colloque : « Des étrangers qui font aussi ma France », tenu à l'Assemblée Nationale les 7-8 juin 1984. « Demande sociale » comme l'on dit pour les appels d'offre, ou commande politique ? L'ambiguïté grandit à la lecture de l'avant-propos de M^{me} Georgina Dufoix, alors ministre des Affaires sociales et de la Solidarité nationale. Plus profondément l'ouvrage est double : complaisant par faiblesse avant de laisser dire le contraire de ce qui est à l'affiche. Des interventions ne semblent là que pour faire écho au discours politique qui est fait de clichés à la mode et de formules médiatiques. Celui-ci ne parle-t-il pas dès la première page, des « lointaines racines » (et page 5 de « nos racines » ... « notre propre culture ») et dès la 2^e page de « retour dans la terre d'origine », à la 4^e page des « jeunes migrants » placés « au carrefour des deux cultures dont les valeurs sont très différentes », dans l'antagonisme « entre l'Orient et l'Occident »; la conclusion est peut-être généreuse qui souhaite de « s'enrichir mutuellement ».

La confrontation avec les évolutions en cours ne peut guère venir de la contribution d'ouverture de Magali Morsy qui nous enfonce dans une évocation pluriéculaire des réactions « provençales » devant les Sarrazins; je n'ai rien contre l'histoire longue qui charrie effectivement des images et des appellations, mais encore faudrait-il ne pas confondre déplacements de peuples, incursions militaires et immigration, et prendre les « images de l'Autre » pour ce qu'elles sont : des stéréotypes d'opinion. Ces clichés ou ces termes, dont les origines ne sont certes pas indifférentes, n'en reçoivent pas moins leurs significations, au présent, des entraînements nationalistes français qui sont anti-arabes et anti-islamiques par effet colonial et post-colonial. Or voici que la guerre d'Algérie, « connais pas ». En faisant fi de la différenciation de temps, non seulement l'on cède au culturalisme de la permanence des mentalités : l'étranger devient « un invariant », et il y aurait « permanence de la représentation arabo-musulmane », mais l'on conforte le discours et l'idéologie en vogue qui exhibent une prétendue incompatibilité des mentalités et des cultures, dont le fondement serait bien évidemment religieux. Ce renvoi au Moyen-Age (ou au Coran et à la mosquée dans la contribution de Bruno Etienne « La mosquée comme lieu d'identité communautaire ») risque de trahir les meilleures intentions en nourrissant encore l'hallucination de l'invasion islamique et le chantage à l'intégrisme.

Pour couper court à ces dérives vers une mythologie essentialiste, une étude historique du développement des migrations maghrébines aurait du servir de base de départ. L'esquisse que donne André Nouschi ne peut l'offrir, car son information, sauf quelques saluts de reconnaissance, paraît s'être arrêtée à l'exposé de J.J. Rager : *Les Musulmans algériens en France et dans les pays islamiques*, qui date de 1950. C'est, à nouveau, la ligne de l'Islam; mais aucun éclairage n'est tiré de la réalité migratoire

* Comptes rendus réunis par Larbi TALHA (CRESM).

présentée par la thèse d'Andrée Michel sur *Les Algériens en France*, qui remonte pourtant à 1955, ce qui veut dire aux heures de la guerre, comme sont méconnus les travaux de Gildas Simon sur les migrations tunisiennes, pour ne rien dire de la superbe ignorance de l'état des questions, à commencer par l'ouvrage publié par le CRESM en 1983, extrait de l'AAN 1981, « *Maghrébins en France : émigrés ou immigrés ?* », pour continuer par les dossiers publiés par le CIEM, entre autres.

La contrepartie commence avec Françoise Gaspard qui vient rappeler que les enfants de migrants ne sont plus des « immigrés » que par discrimination; mais Martine Muller qui traite de la famille maghrébine, argue encore de « la distance culturelle » et des « modèles culturels occidentaux et arabo-musulmans ». Déjà Saliha Abdellatif restitue « le féminin en question » par l'analyse sociologique des fonctions et des rôles dans le passage difficile du primat du groupe familial à l'émancipation individuelle. Il faut attendre les conclusions d'enquêtes d'Anna Malewska-Peyre pour que les fantomatiques oppositions de culture ou de religion soient renvoyées aux conflits du présent : « les jeunes immigrés, dans leurs jugements de valeur, s'y apparentent plus aux jeunes Français qu'à leurs parents » (p. 113). André Yung retrouve ces contradictions dans l'action syndicale. Seules les deux dernières contributions, celles de Sami Nair (« Du refèrent d'origine aux nouvelles identités ») et de Jacqueline Costa-Lascoux abordent les problèmes d'évolution actuelle, devant l'insertion effective mais conflictuelle des jeunes générations, les affirmations communautaires et les aspirations égalitaires, les discriminations entre « nationaux » et « étrangers ». Jacqueline Costa-Lascoux finit par situer le point de départ et d'incertitude entre la tentation passiviste de statut personnel (et confessionnel) et une citoyenneté qui soit démarquée de l'obsession nationaliste. Mais cette revanche scientifique, *in fine*, sur les discours politique, peut-elle se faire entendre dans l'équivoque ou dans la méconnaissance, tant la balance est inégale entre la complaisance dans le propos culturaliste et nationaliste qui invoque « nos racines » et « notre histoire », l'identité et les mentalités, et ces recherches et interrogations qui dérangent, parce qu'elles osent dire de qui change ?

René GALLASSOT

BOUZID. — *La Marche. Traversée de la France profonde*. Ed. Sindbad, Paris, 1984, 151 p. Photos.

C'est avec « ses tripes » que Bouzid a écrit ces 150 pages. Plus qu'un témoignage sur un événement — La Marche — que les jeunes français d'origine maghrébine ont vécu et vivent encore comme un *moment historique* (« Le 15 octobre 1983, une Marche pour l'égalité et contre le racisme partit de Marseille pour rallier Paris. Pour nous, cet événement fut si fort, il nous apporta tant que nous en avons un peu fait, mais de manière non dite, notre An Zéro. Il nous sert d'Hégire. Lorsque nous parlons, nous nous situons par rapport à ce grand moment de notre vie. Nous disons : « Avant la Marche », « Après la Marche... »), c'est un message, un message qui dit plusieurs sens et qui remplit de multiples fonctions : *Ecrire* sa douleur... et la communiquer au monde... pour que les racistes se taisent (p. 9). *Ecrire* au nom de son peuple, avec son peuple, ... éveiller la conscience de chacun afin que cesse la persécution des minorités (p. 9). *Ecrire* en écho aux hurlements de douleur des victimes des ratonnades et des bavures, des assassinats sans voix... (p. 10). *Ecrire* pour exprimer la révolte et le désespoir de tous ces jeunes nés en France et qu'on s'évertue à appeler « immigrés », alors qu'ils ne sont émigrés de nulle part. *Ecrire* « pour désamorcer la bombe de rage qui nichait en moi et dont la minuterie était d'ailleurs enclenchée... (... car) j'étais en instance de terrorisme » (p. 15). *Ecrire* enfin pour libérer la violence et l'agressivité qui s'accumulaient et dont tous ces jeunes étaient, sont *porteurs*.

Les 36 premiers pages de l'ouvrage sont à lire et à relire, *car l'essentiel est là*, le reste de l'ouvrage constituant plutôt le journal de bord de *la Marche*.

Pour qui sait lire, en effet, ces 36 premières pages contiennent tous les éléments pouvant permettre une analyse approfondie de la situation d'ensemble des jeunes français d'origine maghrébine. Mieux que tous les discours savants, démonstrations statistiques et

publications académiques que l'auteur égratigne d'ailleurs au passage (p. 18-19) (1), ces pages dévoilent les vrais problèmes :

1. — *D'abord une mémoire tronquée, brisée*, à la recherche de sa plénitude, sur fond de violence coloniale, car, quoiqu'on dise c'est le passé colonial qui continue à peser sur le destin de ces jeunes qui n'ont connu ni l'Algérie coloniale, ni l'Algérie post-coloniale d'ailleurs : « Après la colonisation de mon peuple, il y a eu sa clochardisation : on a exporté nos pères pour qu'ils travaillent en France. Les baraques sordides aux abords des chantiers, les foyers... Maintenant on entreprenait son intimidation, voire son extermination... » (p. 25-26). « Il ne faut pas charrier ! La guerre d'Algérie est finie ! Vous pouvez tuer autant de jeunes maghrébins que vous voulez, ce n'est pas cela qui résoudra la crise ! » (p. 24).

2. — Aussi déstructurée que la mémoire, *l'image du père* : miroir voilé du passé, modèle incertain pour l'avenir, source d'interrogation sans réponse pour le présent : « Mon père était harki. Il a fait l'Indochine et l'Algérie pour la France, et son père 39-40 pour que vivent les Français... J'ai souvent reproché à mon père d'avoir servi sous le drapeau tricolore... mais en pensée seulement... Je ne juge pas plus mon père aujourd'hui qu'hier car ça n'a pas de sens de juger un mort, surtout quand on ignore presque tout de lui... Il m'arrive de temps à autre de penser qu'à sa place je n'aurais pas choisi comme lui, mais je me dis qu'il est facile lorsqu'on connaît la conclusion de l'histoire, de faire un choix... Surtout que, dans cette guerre d'Algérie rien n'a été clair... » (p. 32-33). « Deuxième génération de quoi ? de balayeurs ? de mangeurs de pain des Français ? » (p. 14).

3. — *Et surtout une interrogation angoissée sur l'identité*, par rapport au pays natal du père, l'Algérie, et par rapport à son propre pays natal, la France, et par rapport aux institutions établies qui tentent de vous enfermer dans des catégories d'identification officielle :

« A propos du terme « Maghrébin », je voudrais préciser que je l'emploie par commodité mais que je ne me reconnais pas sous ce vocable *bizarre*, pas plus que sous celui de Beur. Le Beur est un Arabe habitant Paris, à mes yeux. Moi, je suis un Arabe du Sud. Le terme qui me convient le plus — bien qu'il ne soit pas toujours fondé quand on y réfléchit, est celui d'Arabe. Simplement. Quant à l'appellation « jeune de la deuxième génération », c'est celle que je refuse le plus. Pourquoi les Arabes sont-ils les seuls immigrés auxquels on donne un numéro ? Nous ne sommes pas des prisonniers. Pour bien faire, on aurait dû donner un numéro à tous les autres. C'est ainsi qu'il y aurait eu des immigrés de la dixième ou de la quinzième génération ! Cela n'aurait guère eu de sens. *Et puis, dans cette appellation, je vois une volonté de nous réduire au même statut que nos parents or, c'est précisément ce que je refuse* » (p. 14).

« Je suis donc français depuis plusieurs générations. Pourtant me suis-je réellement senti français ? »... (p. 32)... « Ainsi étais-je français depuis plusieurs générations mais personne, moi le premier, ne m'a jamais considéré comme tel. Et par dessus tout cela, je ne rêvais que de retour définitif en Algérie. Voilà qui pourrait sembler compliqué. Pourtant je ne voulais qu'une vie tranquille, ... » (p. 33-34). « Je ne pourrais plus vivre dans ce pays sans être mal à l'aise devant l'image que me renvoyait mon miroir » (p. 26). Mais le racisme anti-immigré n'a malheureusement pas de frontières et l'image que renvoie le pays natal des parents est aussi féroce : « En 1977, accompagné de ma mère et de l'un de mes frères, je retournais enfin pour la première fois dans le pays qui m'avait tant fait rêver... (p. 34). Le lendemain, dans mon village, retour brutal sur terre. Je ne visitais plus le pays du haut d'un tapis volant : un jeune, qui aurait pu être mon frère, me traita avec mépris de « fils de Française »... comme d'autres se sont fait traiter de « carte jaune ». J'aurais pu me sentir français, à ce moment-là. Pas du tout ! *Je me suis profondément senti immigré. J'étais immigré où que j'aille. J'aurais pu aller en Chine sur-le-champ ; même là-bas j'aurais été un immigré.*

L'éternel immigré, c'était moi, coucou !

(1) Cf. par exemple les publications du CIEM, *Les jeunes d'origine étrangère* etc...

J'eus l'impression que tous les pays me claquaient leur porte au nez. Ils étaient privés. Il fallait la carte pour entrer. J'étais condamné à vivre dans le no man's land que j'imaginai comme des couloirs froids où le vent soufflait à tout rompre... (p. 35). En attendant de trouver cette planète, je me languissais de revenir en France, pour retrouver ma petite amie et puis... *parce que c'est le pays étranger qui est le plus le mien. J'y ai grandi, j'y ai tous mes souvenirs. Les collines algériennes sont belles, elles ne me parlent pas. Elles ne signifient rien pour moi. Tandis que les collines d'Aix contiennent toute mon enfance. En Algérie, je n'ai aucun souvenir, je n'ai rien reconnu* » (p. 36).

4. — Enfin le *chômage* et le *racisme*, le pain quotidien de la plupart des jeunes :

« Depuis quelques mois, le malaise avait grandi en moi. J'envisageais sérieusement un retour au pays. Ce retour m'apparaissait la seule issue face à la montée du racisme. Cette pointe raciste, cette haine à notre égard... C'était devenu insupportable (p. 34)... Pour moi, *il s'agissait d'échapper au racisme*, davantage par honneur que par peur de mourir dans un attentat. Que m'importait si, là-bas, je devais dormir sous les ponts et faire la manche pour manger. À mes yeux, tout était préférable à l'humiliation permanente, à l'insulte suprême du racisme » (p. 25).

« J'étais sans travail depuis plusieurs années; les scandales étaient quotidiens à la maison. Chaque matin, éclatait une grande dispute à la maison entre ma mère et moi et, par extension du conflit, mes frères : « un travail ou la porte ! » répétait-elle souvent. Elle était bien obligée d'être dure, avec neuf enfants à charge — dont trois chômeurs (p. 26)... Rien. Rien. Rien de rien. Pas même la moindre place d'éboueur à me mettre sous la main — de toute façon, je ne l'aurais pas acceptée — mais c'est dire... Chômage, racisme. L'été 1983 fut intenable. Assister impuissant à tous ces assassinats (p. 27)... Un des crimes les plus odieux fut l'assassinat du petit Taoufik à La Courneuve. Parce qu'il faisait du bruit (p. 28)...

Le lendemain de sa mort, sur la route de l'ANPE, j'étais écoeuré de vivre. Je ne savais que répéter ce mot : « Salauds ! ». Une vieille dame et un jeune homme arrivaient en sens inverse; ils bavardaient tranquillement. J'eus envie de leur cracher au visage, de les frapper, de leur hurler qu'ils n'étaient que des ordures. La même envie me prit à l'égard de tous les Français que je croisais. Mais, au dernier moment, un éclair de lucidité m'empêcha de passer à l'acte : ces Aixois n'avaient rien à voir avec le monstre qui avait arraché la vie à Taoufik.

... Lorsque le bâtiment de l'ANPE apparut au loin, je reportais toute ma haine sur une des employées du chômage que j'avais surnommée « la laide »... J'étais prêt à saccager l'ANPE à la moindre parole déplacée... J'entrais dans le bâtiment en bousculant la file d'attente... Je me sentais capable de réduire tout le monde en poussière, tant la haine était grande en moi.

Je sortis, regrettant déjà mon attitude. Pour ces gens, je ne devais être qu'un excité d'Arabe, terroriste. Un de plus. Tant pis, après tout. Nous autres, Maghrébins, nous n'en étions plus à ça près. Notre image de marque ne pouvait plus guère en souffrir : plus de place dans notre dos pour y coller d'autres étiquettes (p. 29)... Oui, il fallait agir, ça ne pouvait plus durer. D'autant que je devenais paranoïaque. Je n'étais pas le seul. Je pense que la paranoïa est, comme le complexe d'infériorité, le lot de toute personne souffrant du racisme : on en arrive à tout expliquer par la bête immonde. Un geste hostile, le moindre refus deviennent des actes de la bête immonde » (p. 30-31).

Cette marche du 15 octobre 1983 était un cri de révolte d'une jeunesse étouffant sous le racisme.

Larbi TALHA

V. — GÉOGRAPHIE ET SOCIOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT*

Dans la production en géographie et sociologie du développement en 1984 j'ai retenu dix livres ou thèses regroupés autour de deux axes : l'espace rural et l'espace urbano-industriel.

A. — Etudes rurales

Sous cette rubrique, je classerai huit études dont quatre encore à l'état de manuscrit de thèse : trois sur l'Algérie, quatre sur le Maroc et une sur l'espace Rgaybât.

● L'espace Rgaybât

Je commencerai par celui-là. Sophie CARATINI nous a donné avec *Le Territoire Rgaybât (1610-1934), Sociologie d'un espace nomade*, Université de Paris VII, UER de Sciences Sociales, un fort volume (1 054 p.) dont le thème est d'une brûlante actualité, mais qui est ici traité avec le recul de la Sociologie historique. L'ouvrage est divisé en deux grandes parties. Dans la 1^{re} (p. 57-381), l'auteur, remontant au XVII^e siècle, montre comment s'est constitué progressivement l'espace Rgaybât, de son expansion pacifique à son expansion par les armes et à son blocage par la colonisation. Les chapitres sont très riches de données, appuyées en bonne partie sur un document inédit d'un notable, qui fait l'objet d'un très long commentaire et figure en annexe. Si les pages sur le passé lointain sont souvent difficiles à suivre pour un non spécialiste de la région mais démontrent parfaitement bien comment s'est constitué ce territoire de tribu (dans toute la complexité reconnue de celle-ci), les pages consacrées à la période de Ma El Ainin et à la question de Tindouf sont très intéressantes et basées sur une étude d'archives mauritaniennes. La seconde partie est plus « sociologie de l'espace », mais l'auteur ayant été limité dans son accès au terrain du fait de la guerre du Sahara Occidental et des perturbations qu'elle a introduites dans la pratique de cet espace, a surtout opéré une synthèse. Un travail qui ajoute une contribution intéressante, surtout au débat historique sur le Sahara Occidental.

● L'agriculture algérienne

La thèse de Guy DUVIGNEAU : *Innovation agricole et société rurale en émergence, l'expérience-pilote du Sersou (Alger 1973-1977)*, soutenue auprès de l'Université de Nice est un volumineux travail de 769 p. de texte et 213 p. d'annexes. L'auteur fut durant toute l'expérience qu'il relate en poste d'observation privilégié puisqu'il travaillait alors dans le service d'animation et de coordination des actions de développement auprès de la Direction de l'Agriculture et de la Réforme Agraire de la Wilaya de Tiaret : « témoin et partenaire ». Son travail porte donc sur les Hauts Plateaux de l'Ouest algérien et sur une OIRD. Les OIRD étaient des Opérations Intégrées de Recherche et de Développement décidées en 1973 par le MARA et confiées par lui à un Institut de Développement des Grandes Cultures. Les OIRD avaient comme but d'introduire après les avoir testées sur le terrain des techniques du dernier cri et économiquement performantes en céréaliculture et élevage. Cette expérience se déroula dans le Sersou de 1973 à 1977. Bilan de l'expérience : un échec. L'étude de G. DUVIGNEAU porte sur les hommes qui ont eu à vivre cette expérience de passage d'une société à dominante pastorale à une société paysanne, confrontés au sein

* Rubrique réalisée par Pierre Robert BADUEL (CRESM).

des domaines autogérés « à des techniques nouvelles et à un type induit d'organisation de leur société », il s'agit alors de « situer à l'intérieur de la dynamique d'une société rurale en émergence, l'accueil ou le refus de l'innovation ». Le matériau de la thèse est constitué a) d'une étude monographique de chaque unité de production retenue après échantillonnage, b) d'observations systématiques et d'interviews auprès de chaque travailleur direct mais également de membres de la même société rurale non directement producteurs, et c) de recherches plus historiques. Les conclusions de l'auteur sont sans équivoque : « l'introduction de techniques nouvelles n'est pas toujours possible dans une société rurale en état de sous-productivité et de mal-développement. Le remède qui convient à une telle société ne saurait se trouver d'abord dans l'initiation à de nouvelles connaissances : en pareil cas, l'incapacité à bien produire ne peut s'expliquer par un manque de savoir. Un groupe, ou un homme, qui se croit menacé ou en minorité dans ses légitimes aspirations, dans ses besoins sociaux ou vitaux, se trouve dans l'incapacité de se consacrer résolument à l'acte de produire ». Il faut trouver le moyen de valoriser le savoir et de laisser libre champ aux capacités de dynamisme de ces hommes. Cela s'impose d'autant plus qu'il y a eu échec et pas seulement dans le cas du Sersou, et pas seulement en Algérie. Mais les échecs sont généralement enterrés, et donc les leçons qu'on pourrait en tirer jamais apprises. Le travail de G. DUVIGNEAU est à lire et méditer longuement. Si l'archaïque ne doit faire bien évidemment l'objet d'aucune religion, il faut à l'inverse bien admettre qu'il y a une leçon de l'archaïque et que les blocages ne sont pas toujours à chercher de ce côté-là.

L'auteur de *La terre, les Frères et l'Argent, Stratégies familiales et production agricole en Algérie depuis 1962*, Université de Paris V, René Descartes (1198 p.), n'est plus à présenter : Claudine CHAULET est bien connue des spécialistes de l'Algérie depuis sa *Mitidja autogérée* (SNED, 1971, 402 p.). Dans la présente thèse, l'auteur ne prétend pas apporter de faits nouveaux, mais opérer une nouvelle lecture des études produites en sciences sociales sur l'agriculture algérienne : toutes ces études partant de l'État soit pour montrer l'inadéquation des politiques suivies, soit au contraire pour légitimer celles-ci qui, en fait, auraient été brouillées par des effets pervers. Claudine CHAULET propose qu'on parte désormais d'un autre point de vue, qu'on reconnaisse enfin les producteurs agricoles et plus généralement les ruraux « comme des sujets, acteurs de la résistance à la colonisation et de la guerre de libération, inventeurs de l'autogestion, aventuriers dans l'émigration, producteurs aux techniques autonomes, stratèges dans l'utilisation des offres étatiques, traditionnels par choix quand le legs du passé permet de s'adapter aux conditions concrètes d'existence et innovateurs quand le progrès leur convient, contestataires souvent, conscients de leurs droits et de leurs intérêts toujours ». Le but de ce renversement du questionnement : étudier comment les interventions de l'État « ont été comprises, acceptées, utilisées ou rejetées par les ruraux ». Une attitude de recherche qui est donc à rapprocher de celle de G. DUVIGNEAU. Ce qui peut paraître interrogateur dans la démarche de Cl. CHAULET, c'est qu'elle présente celle-ci comme aussi novatrice dans le champ des Sciences sociales appliquées à l'agriculture algérienne : faut-il que les politiques, les décideurs et les chercheurs se soient à ce point confondus avec « la » rationalité qu'ils en soient venus à illégitimer toute parole paysanne ou pastorale ? Faut-il que les sciences sociales soient fragiles devant les pouvoirs (et pas seulement devant le pouvoir colonial) à tous les sens du terme ? Faut-il que l'idéologique soit fort à ce point ? On peut lire dans cette même perspective l'article autocritique de G. de VILLERS sur sa propre expérience dans la vallée de l'Oued Righ (« Remarques critiques sur la démarche suivie dans l'enquête sur les palmeraies de l'Oued Righ 1970-1974 » in *Méthodes d'approches du monde rural*, voir ci-après). Claudine CHAULET va plus loin, l'échec de la Révolution Agraire est aujourd'hui aussi plus évident, l'exigence d'une « participation » paysanne plus à l'ordre du jour (1). Il est intéressant de voir que l'auteur remet en cause ce qui fit l'objet même des enquêtes rurales d'alors : les systèmes de production. En substance, la critique est celle-ci : l'analyse à base de système de production « induit la tentation de supposer une logique commune

(1) Voir par exemple le colloque *Développement agricole et participation paysanne, la politique de l'eau en Afrique* sous la direction de G. CONAC, C. SAVONNET-GUYOT et F. CONAC, Sorbonne, Oct. 1983, publié chez Economica, Paris, 1985, 767 p.

à tous ceux qui ont des exploitations de même taille cultivées de la même façon, donc de construire un idéal-type sur la base des seules conditions de la production agricole saisies par l'enquête [...]. Elle ne pose pas le problème des conditions de la naissance d'une conscience collective entre personnes classées dans la même catégorie. Elle ignore au terme de quelles trajectoires et avec quels projets deux exploitations se trouvent au jour de l'enquête apparemment comparables. Elle ignore que, placés dans les mêmes conditions objectives, les hommes peuvent tenter de développer des *logiques* différentes, quand la situation historique permet plusieurs stratégies ». Partant dès lors de la société elle-même et ne faisant plus sien le regard de l'Etat, Cl. CHAULET a commencé à prendre en compte le noyau résistant à l'Etat nouveau, la famille et la stratégie des frères, d'où le sous-titre de sa thèse. Un travail au total à lire de très près pour les leçons qu'il contient et qui vient à point nommé avec celui de G. Duvigneau.

Méthodes d'approche du monde rural (OPU, Alger, 1984, 303 p.) est l'édition d'un colloque tenu à Paris à la Maison des Sciences de l'Homme en 1976 sous la présidence de Pierre BOURDIEU et auquel ont participé vingt chercheurs algériens et européens. Les textes qui forment cet ouvrage sont fort disparates dans leur qualité mais également dans la forme et le volume. Tel texte (« Les sursis d'une famille » de M. Von ALMEN) fait 55 pages, tel autre (celui de Cl. LEPEBURE) une seule page. Quant à l'article de F. COLONNA, on a déjà pu le lire dans le volume XIX de la *Revue Française de Sociologie* en 1978 (p. 407-426), et celui de J. PENNEF pour intéressant qu'il soit (« Éthique puritaine et libre entreprise : les industriels de la région d'Alger ») n'a qu'un rapport second à l'objet annoncé du livre. Le débat sur l'approche du monde rural algérien est marqué par l'*actualité d'alors*, la Révolution Agraire. C'est dire que son édition est intéressante certes, mais presque déjà à titre historique. Les éditeurs de ce colloque, dans leur note liminaire pensent d'ailleurs qu'il s'agit là d'un « discours de commencement » et ajoutent avec beaucoup de sérieux : « dans l'ensemble ce recueil tend à établir que pour instaurer une connaissance scientifique de la paysannerie, il faut parvenir par la modestie d'une écoute décentrée, multiforme et inventive, à interioriser quelque chose comme une grammaire générative par laquelle peut être produit un discours sur la paysannerie qui ne trahisse pas le discours de la paysannerie ».

● Le Maroc rural

Pour le Maroc, j'ai retenu quatre textes qui présentent tous la particularité d'être directement ou indirectement associés à la mémoire de Paul PASCON (1).

D'abord *La Maison d'Igh* et *l'histoire sociale du Tazewalt* de Paul PASCON en collaboration partielle avec A. ARRIF, D. SCHROETER, M. TOZY et M. VAN DER WUSTEN (SMER, Rabat, 223 p.). Cet ouvrage reprend pour partie certains textes déjà publiés dans des revues, celui sur le commerce transsaharien dans les *Annales ESC* (août 1980), celui en collaboration avec D. SCHROETER dans la *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée* (N° 34, 1982). Le texte sur « La propriété de la terre et des eaux de la Maison d'Igh » avait été présenté en 1981 à Castelgandolfo lors d'une *Conférence sur les structures sociales des Oasis* sous la direction du professeur John DAVIS, dont les Actes ne sont jamais parus. Restent deux textes nouveaux, l'un sur « Le meurtre de Hachem (1825) », l'autre en collaboration sur « Le grand Muggar d'Août de Sidi Ahmad ou Moussa », enquête de terrain de 1981 sur une foire régionale du Sud-Ouest marocain. On ne peut pas lire sans émotion ces textes dont Paul PASCON disait dans sa préface relatant sa relation à la Maison d'Igh : « Il me faudra certainement une bonne dizaine d'années pour aller jusqu'au bout de ce voyage. Ce qu'on lira ici ne sont que bribes ». On sait la suite, le voyage brisé, en compagnie d'Ahmed ARRIF, dans la nuit du 21 au 22 avril 1985 en Mauritanie. A lire ces textes et l'appel à vivre de cette préface, on peut mesurer combien les sciences sociales ont perdu en perdant Paul PASCON.

(1) Sur Paul Pascon, sa vie et sa bibliographie, on peut lire P.R. BADEL : « Paul Pascon (1932-1985) » in *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée*, n° 38, Aix-en-Provence, 1985, p. 181-188.

Le même Paul PASCON a d'une part publié avec N. BOUDERBALA, J. CHICHE et A. HERZENNI : *la question hydraulique 1. Petite et moyenne hydraulique au Maroc* (Rabat, 397 p., une carte hors-texte) et d'autre part préfacé et édité la traduction de la thèse d'Herbert POPP : *Effets socio-géographiques de la politique des barrages au Maroc* (2 tomes : texte 266 p.; Atlas des cartes : 21 cartes en 10 planches), qui forme *La question hydraulique 2. La question hydraulique 1* réunit donc un texte de P. PASCON (en fait initialement présenté au colloque de la Sorbonne de décembre 1983 sur *Les politiques de l'eau en Afrique*, publié depuis chez Economica, déjà cité, pp. 443-477), un texte de N. BOUDERBALA sur « Le régime juridique des eaux à usage agricole au Maroc » (pp. 45-117), une « description de l'hydraulique traditionnelle » de Jeanne CHICHE (pp. 119-319) et enfin une présentation des « problèmes de droits d'eau et d'irrigation » d'A. HERZENNI (pp. 321-397). Dans sa préface, P. PASCON présente la Petite et Moyenne Hydraulique (PMH) « comme technologie douce » et écrit, après avoir constaté que les « temps de pénurie » conduisent, au niveau de l'hydraulique, à des solutions modestes, à des opérations « moins inaugurations » : « mais, pour être de petites dimensions, peu coûteux et engageant des responsabilités modestes par unité d'intervention en termes de population et de surface, les programmes de petite hydraulique ne sont pas moins compliqués que les autres. Bien au contraire, car ils ont à se produire en des endroits où l'histoire est fortement accumulée, les usages superposés, les droits positifs très intenses et, par suite, les problèmes socio-politiques aigus... D'où la nécessité de prendre en compte, ici plus qu'ailleurs, l'histoire, le droit, la sociologie, les obligations de la petite technologie, pour créer, en intervenant, le moins de blessures dans le tissu social ». Dans sa contribution, P. PASCON définit les limites du secteur de la PMH, étudie les handicaps à sa modernisation et propose quelques solutions. N. BOUDERBALA présente le corpus des textes législatifs en matière d'hydraulique. L'étude de J. CHICHE occupe à elle-seule plus de la moitié de l'ouvrage, elle fournit une description très minutieuse des ouvrages de petite et moyenne hydraulique, une étude des modalités concrètes d'utilisation de l'eau (contrôles sociaux, technique des lâchers, technique de mesure) avant d'achever sur ce qu'elle présente comme les trois impératifs de l'irrigation : « éviter le gaspillage de l'eau, assurer une bonne alimentation des plantes cultivées et permettre à toutes les parcelles ou au moins à tous les irrigants d'avoir des chances égales de disposer de l'eau ». Le texte d'A. HERZENNI porte sur « la trouée de Gaïno », située au nord-est de Marrakech en zone aride (moyenne pluviométrique : 250 mm) où divers aménagements hydrauliques ont été construits (mobilisation des eaux de surface, aménagement ou réfection des khetaras). L'article est essentiellement descriptif et s'adresse aux praticiens. La thèse d'Herbert POPP vient à son tour compléter ce panorama de l'hydraulique agricole au Maroc, en traitant de la grande hydraulique cette fois : après avoir tracé les grands traits de la politique hydro-agricole du Maroc indépendamment dont l'objectif est de parvenir à un million d'hectares irrigués, H. POPP traite de façon plus monographique de trois régions d'irrigation : le Gharb (pp. 80-128), la Basse Moulouya (pp. 129-180) et enfin le Souss-Massa (pp. 181-242). Le texte de POPP est accompagné d'une riche cartographie. Du point de vue bibliographique, on pourra compléter POPP par PASCON. Au total, un ensemble de deux ouvrages aux textes très précis, qui démontrent, si besoin était, le caractère crucial de la question hydraulique au Maghreb.

C'est dans le cadre du *Projet Ounein* de la *Direction du Développement Rural* (DDR) de l'INAV dirigée par P. PASCON qu'a été faite l'étude de Ch. CRÉPEAU, *Communautés villageoises et espace montagnard au Maghreb, le bassin de l'Ounein, Haut-Atlas* (Thèse de 3^e cycle, Université de Montpellier III, 438 p.). Ce projet Ounein comprenait autour de P. PASCON une équipe pluridisciplinaire de 17 chercheurs (économistes, sociologues, agronomes, paysagistes, nutritionnistes, pastoralistes, aménagistes, médecins, anthropologues, écologistes, architectes, géographes). Et parmi ceux-ci Ahmed ARRIF dont on pourra lire un article sur l'Ounein et les conséquences actuelles des luttes caudales du XIX^e siècle dans *Etats, Territoires et Terroirs au Maghreb* (P.R. BADUEL éd., Editions du CNRS, 1985, 421 p., pp. 347-360). La thèse de Ch. CRÉPEAU est en définitive la contribution du seul géographe de l'équipe. Ch. CRÉPEAU décrit l'Ounein comme un espace montagnard très différencié, produit de discontinuités géomorphologiques, avec ses villages aux terrains complémentaires répartis en « finages étagés », l'unité physique du bassin contrastant avec la diversité socio-politique. Le pays a connu jusqu'à nos jours une natalité soutenue. Une

économie de petites tenures associait agriculture irriguées en terrasses, céréaliculture pluviale et élevage : sous le coup de la croissance démographique de nouvelles ressources ont dû être recherchées, d'une part par le biais d'une émigration importante (interne : vers Taroudant, Agadir, Marrakech ou Casablanca; externe : vers la France), et d'autre part au plan agricole (progression relative d'une arboriculture de rente) : mais dans le même temps où quelques innovations agronomiques intervenaient, une déprise foncière se produisait (réduction des superficies irriguées). L'intégration de l'Ounein à l'économie nationale se poursuit que devrait renforcer l'introduction prochaine d'une voie ferrée. Au total un travail intéressant constitué de riches données de première main.

B. — L'espace urbain et industriel

Deux thèses, toutes deux publiées par le Centre d'Études et de Recherches URBAMA de Tours, autour de ce thème : celle, de 3^e cycle, d'Abdelkader KAILOUA, *L'espace industriel marocain de Kenitra à Casablanca* (Fascicule 13, 324 p.) et celle, d'État, de Pierre SIGNOLES, *L'espace tunisien, capitale et Etat-Région*, soutenue en 1984 et publiée dès 1985 (2 tomes, fascicules 14 et 15, 1041 p.).

Le travail d'A. KAILOUA est original au moins à deux titres : d'abord parce que les études sur l'industrialisation au Maroc ne sont pas nombreuses et ensuite parce que l'auteur ne s'est pas contenté de statistiques officielles, il les a soigneusement vérifiées, complétées et à procédé à des enquêtes personnelles renouvelées : « L'établissement d'une liste à jour des entreprises industrielles, avec leurs principales caractéristiques, situées entre Kenitra et Mohammedia représente à lui seul un travail considérable et constitue un acquis qui sera utile à tout chercheur envisageant de conduire des recherches ultérieures sur la même région » (P. SIGNOLES, Avant-Propos). On relèvera aussi les données obtenues sur les organismes publics et para-publics, notamment les banques, dont on sait la difficulté qu'il y a à en obtenir des informations.

L'exposé de l'auteur est divisé en quatre parties :

- 1 — Structure et caractéristique de l'industrie sur le littoral Kenitra-Mohammedia.
- 2 — Origine et cadre du développement industriel : des conditions de développement exogènes aux réalités économiques nationales.
- 3 — L'industrie dans le paysage urbain de la zone littorale Kenitra-Mohammedia.
- 4 — Fonctionnement des industries du littoral Kenitra-Mohammedia : main-d'œuvre et relations interindustrielles.

Soutenue en 1981, cette thèse fait l'objet en postface d'une actualisation par l'auteur en 1984. Le texte comporte par ailleurs 71 tableaux et 49 figures.

Si la thèse d'A. KAILOUA présente quel'originalité, que dire alors de celle de P. SIGNOLES ? Point n'est besoin de le présenter aux spécialistes du Maghreb et plus particulièrement de la Tunisie. On connaît déjà le remarquable *Tunis, structure et fonctionnement de l'espace urbain d'une capitale*, en collaboration (Fascicule 6, 1980, voir mon C.R. in AAN 1980, pp. 1080-1082). On trouvera dans ce nouveau travail la synthèse d'une documentation très précise accumulée par l'auteur depuis qu'en 1969, jeune coopérant, il débarque à Tunis. Quinze ans d'un travail patient, méticuleux, méthodique, scrupuleux. La thèse est divisée en trois livres : dans le premier livre, P. SIGNOLES situe Tunis dans l'espace tunisien (pp. 23-308); le second livre montre le rôle de Tunis, ville capitale, dans l'affirmation d'un espace national (pp. 309-722), et la troisième partie (pp. 723-932) comment Tunis, capitale incomplète, sert de relais dans le processus de domination. Le sous-titre *Capitale et Etat-région* essaie de traduire les mutations qui se sont produites en Tunisie depuis que J. DESPOIS — dont l'enseignement sur la géographie régionale avait éveillé l'intérêt de P. SIGNOLES pour ce pays — avait décrit (1961) les régions de la Tunisie : pour P. SIGNOLES, « l'Espace-État constitue la structure spatiale fondamentale de la Tunisie, transcendant l'organisation traditionnelle en régions, telle que pouvait la décrire, par exemple, Jean DESPOIS ». P. SIGNOLES conduit son exposé avec clarté et rigueur. On relèvera la richesse des données qui se traduit notamment par 186 tableaux, 220 figures et une bibliographie de 1073 références. Ce monumental travail constitue désormais, comme celui de J. PONCET sur *La colonisation et l'agriculture européenne en Tunisie depuis 1881* (1961, 700 p.), une référence incontournable.

Pierre-Robert BADEL

VI. — HISTOIRE *

RAYMOND (André) : *The great arab cities in the 16th-18th centuries : an introduction*, New-York University Press, New-York and London, 1984, 155 pages.

RAYMOND (André) : *Grandes villes arabes à l'époque ottomane*, Sindbad, Paris, 1985, 389 pages.

Depuis de nombreuses années, André Raymond, professeur d'histoire et de civilisation arabe moderne à l'Université de Provence, consacre une part importante de ses recherches aux villes arabes. Les deux ouvrages présentés sont une synthèse fort attachante et neuve sur sept grandes villes arabes qui, du XVI^e au XIX^e siècle, firent partie de l'Empire ottoman : Alger, Tunis, Le Caire, Damas, Alep, Bagdad et Mossoul. Le premier ouvrage est le texte de quatre conférences données en anglais en avril-mai 1983 à New-York University. Ses quatre chapitres, abondamment illustrés, sont repris et largement développés et approfondis dans les six chapitres du livre français. Le premier présente la conquête et l'organisation de l'Empire ottoman et la place qu'y occupent ces grandes villes qui sont autant de capitales régionales. Le second est consacré aux différentes composantes de la population. Les fonctions urbaines occupent le troisième chapitre et l'organisation spatiale la quatrième. Le cinquième chapitre étudie les activités économiques et le sixième les zones de résidence et les types d'habitat.

La domination ottomane, n'est pas colonialiste, les Turcs ayant les plus grand respect pour la langue et la culture arabe, cadre et berceau de l'Islam. Néanmoins cette présence de trois siècles, si elle n'est qu'un épisode dans la longue histoire de ces villes, a accentué certains traits unitaires tout en respectant le caractère original propre à chacune d'elles. Unité et diversité pourrait être le sous-titre de cet ouvrage qui présente le grand mérite de s'attaquer résolument aux nombreuses idées reçues et aux poncifs qui encombrant l'histoire musulmane. Pour mener à bien cette œuvre salutaire, André Raymond utilise les travaux de nombreux chercheurs mais aussi les siens propres qui s'appuient principalement sur deux types de documents : les données archéologiques et les sources d'archives arabes.

L'Empire ottoman, dont la structure souple évoque une sorte de « Commonwealth », n'est pas synonyme de déclin et de décadence. Plans de chiffres à l'appui, A. Raymond prouve le contraire de façon convaincante : du XVI^e à la fin du XVIII^e siècle, le Caire passe de 450 à 660 hectares et sa population de 150 000 à 263 000 habitants; Damas, de 50 000 habitants sur 212 hectares atteint 90 000 habitants sur 313 hectares et Alep de 238 à 367 hectares et de 60 000 à 120 000 habitants. On sait combien cette population urbaine est complexe et la place qu'y occupent diverses minorités ethniques, géographiques ou religieuses, ce que l'auteur souligne et précise là encore. Il contredit fortement les vues traditionnelles sur le caractère supposé égalitaire de cette population en s'appuyant sur des documents d'archives : les registres des tribunaux où figurent l'état des fortunes des artisans et commerçants décédés au Caire au XVIII^e siècle. Entre les 145 paras laissés par un pauvre marchand de légumes (*khudarî*) et les 8 849 000 paras du grand négociant (*tâgîr*) Qâsim al Sharâybi, la proportion est de 1 à 60 000. Ce sont là des exemples extrêmes mais sur 567 successions relevées entre 1776 et 1798, on constate que les 57 successions les plus

* Comptes rendus réunis par Nouredine SRAÏEB (CRESM).

importantes (10 % de l'ensemble) représentent 37,9 millions de paras (71,4 % du total) alors que 283 individus (50 % de l'ensemble) ne possèdent que 2,28 millions de paras (4,3 % des successions).

Les villes arabes n'ont pas de municipalités au sens européen du terme, elles n'en sont pas moins administrées par différentes autorités soucieuses de leur bon fonctionnement. L'exemple de l'approvisionnement en eau est particulièrement éloquent à cet égard. Le système varie selon les villes : Le Caire, Bagdad, Mossoul se la procurent par portage à partir du fleuve; des dérivations équipées de répartiteurs l'acheminent à Damas; des aqueducs approvisionnent Alger, Tunis et Alep. Ces systèmes sont bien sûr antérieurs au XVI^e siècle mais A. Raymond montre combien la période ottomane a vu réparer et plus encore construire d'aqueducs et de *sabil* (fontaines).

Complétant et prolongeant les institutions officielles les citadins sont enserrés dans un double réseau. D'abord celui des corporations, fort nombreuses, qui concerne la population active dont la majorité travaille dans le centre économique de la ville où se concentrent les édifices spécifiques : au Caire, les 58 hectares du centre (8,8 % de la superficie de la ville) possèdent 58 des 144 *sûq* et 228 des 348 *khan*s; à Alep, la Madina n'occupe que 10,6 hectares (2,9 % de la ville) mais on y trouve 31 des 56 marchés et 19 des 53 caravansérails de la ville. C'est là que les rues sont les plus larges et les plus droites et les impasses relativement rares. Au contraire, les quartiers qu'habitent les citadins sont très différents. C'est une véritable structure spatiale et humaine abritant en moyenne de mille à deux mille personnes sous la responsabilité d'un *cheikh* de quartier assisté d'adjoints, responsable des impôts, du maintien de l'ordre. On y trouve un petit marché local, quelques artisans indispensables. On n'y accède généralement que par une seule rue dotée d'une porte, et un réseau de voirie ramifiée qui comprend une majorité d'impasses. On dénombre 50 *hauma* à Alger et 41 à Tunis, une centaine de *hâra* au Caire et 29 à Damas, 72 *mahalla* à Alep.

Les habitants s'y regroupent d'abord en fonction de leur appartenance religieuse : les différents rites chrétiens, les Juifs mais aussi les Musulmans dissidents ou d'une origine géographique différente, ont chacun leurs quartiers bien déterminés. S'agissant des Musulmans, A. Raymond s'inscrit en faux contre certains stéréotypes. Le premier concerne l'absence de distinction entre quartiers riches et quartiers pauvres. Preuves et plans à l'appui, il montre, en particulier pour le Caire, qu'il n'en est rien. Au XVIII^e siècle les palais des émirs mameluks se regroupaient surtout autour de Birka al-Fil; après 1750, le nouveau quartier chic se situe plus à l'ouest, sur les bords du Birka al-Azbakiyya. La seconde idée reçue affirme que l'habitation arabe est individuelle, aveugle sur l'extérieur et centrée sur une cour intérieure. Certes, ce type, avec de nombreuses variantes locales que présente l'auteur, est-il le modèle le plus répandu. Mais les développements consacrés à l'habitat atypique sont pleins de révélations. On trouve en effet dans ces villes arabes des immeubles de plusieurs étages, sans cour intérieure, mais avec des façades garnies de fenêtres masquées de *mašrabiyya*. Il y a également des immeubles collectifs : les caravansérails qui abritent des habitants permanents, les *rabî*, véritables immeubles de rapport à plusieurs étages comptant quinze à vingt appartements en duplex ou en triplex, les *haus*, vastes cours entourées de petits logements qui abritent une population misérable.

Cet ouvrage stimulant et riche appelle toutefois deux remarques : la première concerne certaines faiblesses liées à la pauvreté des données dans le cas de la démographie, au caractère encore inexploité des archives turques s'agissant de la politique du pouvoir central et de ses relations avec les provinces et les villes arabes. La seconde a trait au plan de l'ouvrage qui aboutit à certaines redites : ainsi la suprématie du commerce sur l'artisanat est présentée au chapitre deux puis à nouveau au chapitre cinq; les inégalités sociales apparaissent au chapitre deux, ensuite au chapitre cinq et une fois encore au chapitre six. Signalons enfin que l'influence ottomane dans le domaine architectural et artistique est étudiée assez rapidement mais de façon suggestive dans l'ouvrage en anglais alors qu'elle est absente de la publication française. Si on peut déplorer le renvoi des notes à la fin du livre, il faut se féliciter par contre de la présence des plans des villes et de deux index détaillés consacrés l'un aux noms de personnes et de groupes humains, l'autre à celui des métiers, des fonctions et des techniques.

JULIEN Charles-André, *Et la Tunisie devint indépendante (1951-1957)*, Editions Jeune Afrique, Paris, 1985.

Le doyen des historiens en exercice, Charles-André Julien qui a aujourd'hui 93 ans, poursuit sa longue carrière nord-africaine par un ouvrage qui paraît aux éditions Jeune Afrique : *Et la Tunisie devint indépendante (1951-1957)*. Il se livre là en 216 pages à une analyse fine de ce qu'il est convenu d'appeler « la crise du Protectorat français » en Tunisie. Elle va du programme de réformes présenté au nom du néo-destour par Bourguiba en 1950 et récusé par la France dans la « note du 15 décembre » au discours de Mendès-France à Carthage, le 31 juillet 1954, prélude au processus d'autonomie interne (1955) qui conduisit à l'indépendance en 1957.

Et la Tunisie devint indépendante fait donc pendant à l'ouvrage que Charles-André Julien consacra en 1978 au *Maroc face aux impérialismes* (1). Le parallèle s'impose, en effet, tant par le statut de protectorat dont Charles-André Julien fait une analyse ramassée fondée sur le divorce entre la pratique — qui est celle de l'administration directe — et la fiction juridique fondée, elle, sur le maintien de la souveraineté nationale au travers de ses institutions propres avec la monarchie chérifienne d'un côté, la dynastie beylicale de l'autre. Parallèle encore dans la montée des nationalismes (dont les dirigeants entretenaient des relations étroites et adoptaient parfois une stratégie commune), comme dans la politique à leur égard de la puissance de tutelle, celle-ci étant d'ailleurs l'apanage du même Secrétariat d'État aux Affaires tunisiennes et marocaines, rattaché au Ministère des Affaires Étrangères.

Et la Tunisie devint indépendante se veut à la fois livre d'histoire et témoignage de militant. Le socialiste qui avait assisté au Congrès de Tours, pris part au Front Populaire, était ici, aux côtés de Massignon, de François Mauriac et Régis Blachère, l'animateur du Comité France-Maghreb qui, à cette époque, maintiendra le difficile dialogue avec les nationalistes, souvent en résidence surveillée. Du militant, Charles-André Julien conserve le ton passionné, de l'historien, il a l'analyse lucide. C'est au premier que nous devons les portraits féroces ou tendres qui émaillent ce livre : sa sympathie admirative va vers des hommes comme Bourguiba, « l'animal politique », Mitterrand, l'homme du rapport sur la Tunisie qui sut aussi, le 3 septembre 1953, démissionner du Secrétariat d'État aux Affaires tunisiennes et marocaines parce qu'il ne pouvait faire avancer son dossier; et — autre portrait chaleureux et plein de respect — celui de Pierre Mendès-France auquel ce livre est d'ailleurs dédié. Le trait féroce, Charles-André Julien le réserve à des hommes comme Jean de Hautecloque, Résident général en Tunisie, à qui, après d'autres, certes (3), il assène le qualificatif de « bête » et dont il épingle « la suffisance » ou la « grossièreté »; un Puaux, conseiller de la République, représentant des Français de Tunisie, un Maurice Schuman, accusés, le premier d'avoir imposé la nomination de Hautecloque, le second de l'avoir acceptée et d'avoir, avec un gouvernement complice, persisté 20 mois dans l'erreur. L'historien apporte des faits à l'appui, des textes qui, plus sûrement encore, condamnent ceux qui ne surent qu'exacerber les contradictions internes dans les Protectorats pour aboutir avec la lutte nationale d'un côté, la répression coloniale de l'autre, à une paralysie totale de la situation. Il fallut l'action énergique de Mendès-France en 1954 et le sens politique de Bourguiba pour dépasser le miasme dans lequel croupissait la politique française en Tunisie.

À l'historien nous devons également un récit bien conduit au rythme ternaire dont le tempo est donné par trois Résidents généraux successifs : Hautecloque, Voizard, et Boyer de la Tour. A ce talent, on reconnaît l'art du maître de la Sorbone, titulaire d'une chaire de la colonisation qui, hélas, disparut lorsque Charles-André Julien prit sa retraite.

Le premier mouvement s'orchestre autour du proconsulat de Jean de Hautecloque nommé à la fin de 1951 pour mener une politique dure freinant la dissolution interne du

(1) Ch.-A. JULIEN, *Le Maroc face aux impérialismes*; Les éditions Jeune Afrique, Paris, 1978.

(2) En 1954, dans le gouvernement Mendès, le Secrétariat d'État devint un Ministère à part entière avec pour titulaire Christian Fouchet.

(3) C'est notamment Favis de Vincent Auriol dont Charles-André Julien se plaît à reproduire le jugement sur « un pauvre imbécile prétentieux » (*Journal* de Vincent AURIOL, p. 236).

pouvoir colonial en Tunisie. Peut-être la critique de la personnalité du résident lui fait-elle la part trop belle. Acculé aux plus grandes difficultés, il n'eut peut-être que le tort d'affirmer des positions coloniales traditionnelles, fût-ce de façon caricaturale. Autour de Hautecloque, Charles-André Julien campe non seulement les comparses, mais aussi les groupes d'opinion : un lobby colonial que préside Puaux, des colons conservateurs — les Rassemblés (4) — farouchement accrochés à leurs privilèges. Les partis métropolitains choisissent aussi leur camp, qu'il s'agisse des socialistes en rapport avec une active cellule locale qu'anime le Dr. Cohen-Hadria, ou le RPF représenté sur place — notamment par Perussel — et qui après avoir penché du côté des Rassemblés, va progressivement prendre ses distances (5). Aux initiatives du Néo-Destour qui envisage déjà de porter la question devant l'ONU, la Résidence répond par une répression de plus en plus dure. Par ailleurs elle laisse se développer dans l'impunité un terrorisme qu'elle ne pourchasse que lorsqu'il est tunisien et nationaliste — songeons à l'assassinat jamais clarifié du syndicaliste Ferhat Hached en décembre 1952, événement sur lequel Charles-André Julien apporte des révélations (6). C'est cela qui découle de la note du 15 décembre qui refuse l'ouverture de discussions demandées par Bourguiba.

La violence croissante de cette « année terrible » que fut 1953, non moins qu'une situation politique « intenable » aboutit au départ de Hautecloque et à son remplacement le 2 septembre par Pierre Voizard. On le dit intelligent, mais il est surtout chargé de prendre le contrepied de Hautecloque et d'engager une politique de réformes ambiguës (dont Charles-André Julien montre bien qu'elles portaient atteinte à la souveraineté tunisienne). Bornons-nous ici à constater qu'elles venaient trop tard pour être opérantes. Il acheva son proconsulat en 1954 en « homme bien triste et bien seul » comme le dit Cohen-Hadria dans ses mémoires (7).

Pour tout à fait bloquée que paraisse alors la situation, l'on aurait tort de sous-estimer les efforts menés à la même époque dans de milieux aussi divers que le cercle d'Outre-Mer autour du général Catroux, au Comité France-Maghreb, à la SFIO où des hommes comme Savary et Verdier maintenaient les contacts, forgeant une base de discussion, celle-là même que mit en œuvre Mendès au lendemain de son investiture le 17 juin 1954, alors que venait de tomber Dien Bien Phu.

La nouvelle politique se traduit par l'arrivée du remplaçant de Voizard, le général Boyer de Latour, un militaire rassurant pour les colons mais solidement encadré par des hommes qui devaient promouvoir une autre politique que celle du « conservatisme rabougré » (8); mais elle devait avant tout être le fait de Mendès qui, en secret, organisa un voyage éclair en Tunisie après s'être assuré du concours de Bourguiba, alors en résidence surveillée à Amilly. A ce dernier Charles-André Julien reconnaît la qualité d'homme d'État sachant faire une concession tactique pour promouvoir une stratégie. Il en donna à cette occasion la preuve. L'opinion des Rassemblés, elle, témoigne au même moment d'un aveuglement persistant : le journal *Tunisie France* qui en était l'organe, critique l'interview que recueille pour *Le Monde* le journaliste P.A. Michel et qualifie de « dernier coup misérable » d'un

(4) La droite conservatrice française, longtemps appelée « prépondérante », créa au lendemain de la 2^e guerre un rassemblement, d'où le nom de « Rassemblés » par lequel on la désignait souvent, comme le fait ici Charles-André Julien.

(5) Ceci n'est pas étranger au voyage qu'effectue en 1953 en Tunisie de Gaulle qu'accompagne Christian Fouchet. La présence de ce dernier à la tête du Ministère des Affaires tunisiennes et marocaines en 1953 en témoigne, non moins que la comparaison des deux discours prononcés par Fouchet à l'Assemblée Nationale, le premier en réponse à Verdier en 1952, le second plus nuancé à Alain Savary. Ceci ne signifie pas que de Gaulle ait accepté la thèse Bourguibiste. Au contraire, selon Cohen-Hadria, il était pour un soutien renouvelé à l'institution beylicale, pourtant discréditée, contrairement à la monarchie marocaine.

(6) pp. 87-89.

(7) E. COHEN-HADRIA, *Du protectorat français à l'indépendance tunisienne : souvenirs d'un témoin socialiste*, Nice, Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine, 1976.

(8) Roger Seydoux, le Général Meric, Jean-Noël de Lipkowski.

« journaliste dit français » cet entretien avec un Tunisien « qui se prend pour un homme d'État » (9).

Mendès prend néanmoins le risque d'affronter cette opinion en Tunisie même, à Carthage, où le 31 juillet 1954, il déclare que « l'autonomie interne de l'État tunisien est reconnue et proclamée sans arrière pensée par le gouvernement français, qui entend tout à la fois l'affirmer dans son principe et lui permettre dans l'action la consécration du succès » (10).

Non seulement est levée l'hypothèque d'un conflit à l'échelle du Maghreb entier et l'appel à l'ONU, mais une voie nouvelle est tracée pour les deux protectorats qui, de l'autonomie interne initialement prévue, conduira bientôt à l'indépendance. Celle-ci, dont l'Algérie demeure encore exclue pour un temps, constituera la base de nouvelles relations bilatérales au travers desquelles sera réaffirmée la position privilégiée de la France. Son prestige recouvré, actualisé, la France le doit en premier à Pierre Mendès-France, même s'il ne fut pas lui-même le maître d'œuvre de la nouvelle politique.

Le tracé ferme de ce récit du moment charnière où le France en Tunisie accepte de passer de la domination à la décolonisation, porte à un haut degré la marque de l'engagement de Charles-André Julien, d'un homme qui depuis le début du siècle ou presque, s'est impliqué dans le devenir du Maghreb, mais aussi la marque de l'historien fidèle à une discipline qui a vocation d'investir dans le présent la charge accumulée du présent. Charles-André Julien qui a récemment marqué sa préoccupation pour la situation qui prévaut en Nouvelle Calédonie, semble ici verser un document au dossier des possessions françaises outre-mer en même temps qu'il commémore le 30^e anniversaire des conventions qui, le 4 août 1955, traduisaient les discours de Carthage en acte juridique.

Cette année fut décerné à Charles-André Julien le Grand Prix national d'histoire 1984 qui consacre une œuvre accomplie à laquelle ce beau livre apporte une pierre qui — nous ne pouvons que le souhaiter — ne sera pas la dernière.

Magali MORSY

GOINARD (Pierre) : *Algérie, l'œuvre française*. Paris, Robert Laffont, 1984. 420 p. Préface de Xavier Yacono.

Depuis la fin de la guerre d'Algérie, la bonne conscience coloniale a cédé la place à son contraire dans la majorité de l'opinion publique métropolitaine, et dans la plupart des manuels scolaires. C'est contre ce nouveau conformisme que réagit Pierre Goinard, héritier de plusieurs générations de médecins algérois, qui fut chirurgien et professeur de médecine à Alger jusqu'en 1962. Son livre est parmi les mieux réussis dans un genre difficile; non content de satisfaire la nostalgie des rapatriés, il veut présenter un bilan objectif d'un siècle de « mission civilisatrice », convaincant pour tout lecteur de bonne foi.

S'appuyant sur une riche bibliographie, l'ouvrage présente à l'intérieur de quatre grandes parties chronologiques des chapitres thématiques, à la fois bien écrits et foisonnants de données chiffrées, illustrées par des tableaux et des cartes fort utiles. Les meilleurs développements portent sur la géographie, l'économie, la démographie, la médecine, l'enseignement, la religion (1) et la culture. Les passages les plus contestables concernent l'évolution politique, dans laquelle les partis-pris de l'auteur semblent contrarier son effort d'objectivité.

(9) *Le Monde*, 10 juillet 1954 et *Tunisie-France* du même jour; cités par Ch. A. Julien, p. 153 note 21.

(10) Cité par Ch.-A. Julien, p. 159.

(1) Sur ce sujet, cf. un article du même auteur : « La catholicité de l'Algérie française », dans *Itinéraires* n° 264, juin 1982, pp 143-179.

Ainsi, le lecteur avisé trouvera facilement des indices d'une idéologie « droitrière ». Contraste entre la relative indulgence réservée au maréchal Pétain — dont les fautes envers la France et l'Algérie française ne sont pas soulignées — et la sévérité du jugement porté sur le général de Gaulle dès 1943 : « homme de division, recherchant le soutien des communistes » (2). Ou encore, critique du mythe assimilationniste de la III^e République et de l'octroi du droit de vote par la IV^e à des masses incapables de l'exercer à bon escient (ce qui paraît justifier les manipulations électorales du gouverneur Naegelen). Le plus grave est que l'auteur, en minimisant l'importance et la représentativité des nationalistes, rend difficilement compréhensible l'insurrection (sinon par la subversion étrangère), et totalement absurde sa victoire finale. Cette interprétation, qui ne nous apprend rien, ne vaut que comme témoignage sur un point de vue typique des Français d'Algérie.

Cependant, Pierre Goinard et son préfacier Xavier Yacono ont raison de réhabiliter une œuvre dont l'Algérie indépendante a recueilli le précieux héritage. Mais faut-il pour autant remettre en honneur le triomphalisme colonial qui a fait plus de mal que de bien en empêchant la France de percevoir la gravité du problème algérien ? Quelques observations s'imposent pour nuancer les conclusions de ce livre. *D'abord*, la majeure partie de l'œuvre accomplie l'a été « par les colons et pour les colons », comme en Amérique du Nord ou en Australie. Si la colonisation de l'Algérie s'est distinguée de ces deux cas en permettant un essor sans précédent de la population indigène, il faut souligner que ce phénomène fut imprévu et involontaire, et que la politique française n'en a tenu aucun compte pendant trop longtemps. Même si l'on y voit un progrès par rapport aux conditions de vie précoloniales de l'époque précoloniale, l'inégalité entre les deux populations et la subordination de la plus nombreuse à la moins nombreuse ne pouvaient être durablement acceptées. Enfin, la bonne conscience, même bien fondée, ne peut justifier que des personnes.

En somme, pour reprendre une expression appliquée d'abord en Algérie aux « Arabes » ou aux « indigènes », il ne vaut pas mieux être « colonophile » que « colonophobe » : l'important, et le plus difficile, est de savoir être « colonojuste »...

Guy PERVILLE

STORA (Benjamin), *Messali Hadj, pionnier du nationalisme algérien (1898-1974)*. Paris, le Sycamore, 1982, 299 p.

Sociologie du nationalisme algérien; tome I, Analyse des rapports sociaux, approches biographiques; t II, Dictionnaire biographique de militants nationalistes algériens (1926-1954). Thèse de 3^e cycle de sociologie, multigraphiée, Université de Paris VII, 1984, 225 et 302 p.

Benjamin Stora a soutenu deux thèses de 3^e cycle, l'une en histoire à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, l'autre en sociologie à Paris VII, où il enseigne cette discipline. Ces deux thèses traitaient de sujets complémentaires : Messali Hadj, père du nationalisme algérien, et les militants des organisations qu'il a fondées. La première a été publiée sous une forme allégée en 1982 (1); la seconde va l'être en 1985. Il convient de rapprocher ces deux travaux, qui renouvellent l'étude du nationalisme algérien en lui appliquant une approche biographique jusque-là inusitée dans ce domaine.

La biographie de Messali Hadj est fondée sur des sources variées, notamment sur les *Mémoires* originaux laissés par celui-ci, et dont Benjamin Stora a contribué à préparer la

(2) L'auteur voit dans l'affaire Pucheu la préfiguration des « horreurs de l'immense et sanglante épuration dans la métropole » (p 147) qu'il range parmi les « grands massacres », après « le génocide juif, Dresde et Hiroshima » (p 148). C'est très exagéré, comme l'a montré l'enquête du Comité d'Histoire de la Deuxième Guerre Mondiale (cf. l'article de Jean-Pierre RIOUX : « L'épuration en France », dans *l'Histoire* n° 5, oct. 1978).

(1) Seule une malencontreuse erreur a empêché qu'il en soit rendu compte dans *l'Annuaire de l'Afrique du Nord* 1982.

version condensée publiée en 1982 (2). Son récit reprend et complète celui de Messali lui-même sur sa jeunesse et sur la première étape de l'histoire du mouvement national, depuis sa fondation à Paris en 1926 jusqu'à son implantation en Algérie dix ans plus tard et à la grande vague de répression qui le frappa de 1937 à 1939.

On y retrouve les trois principaux enseignements des *Mémoires* sur ce mouvement : son enracinement dans la religion musulmane et dans le patriotisme d'un peuple qui défend sa terre contre la colonisation; son caractère social populaire par son recrutement et « populiste » par son idéologie; enfin ses liens originels avec le Parti communiste, devenus des rapports privilégiés avec la gauche française, que le gouvernement du Front Populaire rompit brutalement en 1937. On comprend que ce nationalisme plébéen, à la fois intransigeant et ouvert sur un certain internationalisme, ait pu séduire Benjamin Stora, en tant que natif d'Algérie et que militant marxiste.

La suite de son récit retrace et explique les crises internes qui ont accompagné les progrès du mouvement national, jusqu'à celle qui le fit éclater en 1954. L'auteur se fait alors le défenseur concin de Messali contre les accusations d'autoritarisme, de dictature ou de mégalomanie qui l'ont visé à plusieurs reprises, à partir de décembre 1936. Il insiste sur l'inévitable décalage entre le chef emprisonné ou exilé et la nouvelle génération de dirigeants surgis pendant la Deuxième guerre mondiale; sur sa lutte contre les « activistes » partisans de la lutte armée à outrance de 1946 à 1950 (justifiée par l'avenue mal élucidée de mai 1945), puis sur sa réaction contre la mainmise des « réformistes » sur l'appareil du parti. Cependant, il admet que Messali eut le tort de sous-estimer l'impatience des « activistes » anciens de l'OS, et de les prendre pour de simples instruments de ses adversaires « centralistes ».

A partir de cette erreur fondamentale, Benjamin Stora retrace la chute inexorable du messalisme aux prises avec le FLN, tout en persistant à le défendre contre les attaques injustes de ses ennemis algériens (et de leurs amis français). Il montre que Messali ne fut jamais un « traître » à la cause algérienne (même quand il eût renoncé à la lutte armée en juin 1958) et qu'il tenta plusieurs fois de prévenir ou d'interrompre la guerre fratricide entre militants algériens. Cependant, il ne réussit pas tout à fait à dissiper l'impression que son héros eut le tort de se croire indispensable dans le rôle de l'interlocuteur valable, tenu par Habib Bourguiba en Tunisie et par le sultan détrôné au Maroc. Impression que confirme le ralliement paradoxal du « révolutionnaire » Messali à la solution « marocaine » d'une Conférence de la table ronde sans préalable politique. Ainsi, refusant l'union nationale à tout prix exigée par le FLN, pour conserver à son parti le monopole de la pureté révolutionnaire, Messali revendiquait le pluralisme politique afin de laisser le peuple algérien trancher en dernier ressort par l'élection d'une Constituante souveraine. Formule assurément prématurée en 1956 ou même en 1958 — car elle « mettait la charrue avant les bœufs » en supposant résolu le problème de l'indépendance — mais peut-être en avance sur son temps ?...

En tout cas, c'est dans la conclusion que l'apologie cède la place à la critique marxiste. Benjamin Stora explique l'échec final de l'action de Messali par les limites permanentes de celle-ci : l'absence d'analyse de classe à l'intérieur du « peuple » algérien, en dépit de son « populisme » originel. Absence explicable par la force de l'idéal communautaire de l'Islam, la rupture précoce avec le parti communiste, la méfiance envers les « intellectuels » et les « activistes ». Mais les causes profondes de l'échec de Messali tiennent à « la nature même de son parti et à la place qu'il y a occupée » (p 290). Représentant les aspirations populistes des paysans et des sous-prolétaires déracinés, il ne sut pas mesurer toutes les conséquences de l'élargissement du recrutement vers les « couches intermédiaires » et du renouvellement des cadres par l'adhésion de la petite bourgeoisie : « Il fallait pour la petite bourgeoisie un tel leader pour prendre la direction du mouvement national et rallier à elle les classes populaires » (p 292). Elle le rejeta quand il refusa de se laisser utiliser davantage. Il eut cependant le mérite de « frayer la voie au déclenchement de la lutte armée » en s'opposant

(2) *Les Mémoires de Messali Hadj*, Paris, J.C. Lattès 1982, 319 p. (sur la contribution de B. STORA, voir p. 10 note 1). Cf. A.A.V. 1982, pp 935-936.

à l'évolution réformiste de la direction. On reconnaît là une analyse voisine de celle qu'a déjà proposée Mohammed Harbi dans ses ouvrages (3).

Dans sa thèse de sociologie, Benjamin Stora a voulu démontrer la justesse d'une telle interprétation de l'évolution du nationalisme algérien en rassemblant systématiquement des données biographiques (dates et lieux de naissance, origines sociales, itinéraires professionnels et politiques...) sur tous les dirigeants de l'Étoile Nord Africaine, du PPA et du MTLD qu'il a pu identifier. On doit saluer l'audace du projet — qu'on aurait pu croire trop ambitieux pour un seul chercheur — et l'ampleur de sa réalisation, qui a fourni 600 notices (et 350 autres réservées pour un ouvrage sur la période 1954-1962) à partir d'un index de 2.000 noms. Le résultat est le *Dictionnaire biographique des dirigeants nationalistes algériens* en instance de publication aux éditions l'Harmattan. Celui-ci reprendra la deuxième partie de la thèse avec un abrégé des indications méthodologiques données par la première. En attendant la parution de ce livre, annoncée pour 1985, il convient d'insister sur l'apport le plus neuf de la première partie, qui ne sera malheureusement pas publiée intégralement avec le dictionnaire : la présentation des données sociologiques, historiques et statistiques étalées à partir de celui-ci (tome I, partie II).

Reprenant le classement original qu'il a choisi pour répartir ses notices en trois chapitres, Benjamin Stora étudie successivement les Algériens nationalistes en France (de 1926 à 1954), les cadres nationalistes en Algérie (de 1933 à 1954), et les trois courants qui se sont différenciés dans la direction du mouvement de 1946 à 1954.

Le premier chapitre met en évidence la corrélation entre le recrutement des dirigeants de l'Étoile Nord Africaine et les régions d'émigration, en particulier la sur-représentation de la Kabylie (notamment de la commune mixte de Fort National). Dès 1934, la localisation des membres ou sympathisants de l'Étoile en Algérie établit une correspondance entre l'émigration et le développement du nationalisme en Algérie même. L'étude de la répartition géographique et des activités professionnelles des dirigeants montre une majorité de non-salariés, signe d'une « différenciation sociale d'avec la masse de la communauté immigrée ». L'après guerre apporte des changements dans la direction de la Fédération de France du PPA-MTLD : plus grand équilibre des origines régionales, niveau culturel plus élevé, « entrée en force des étudiants », renversement du rapport entre salariés et non-salariés par l'effondrement de la catégorie des petits commerçants et la remontée des ouvriers qualifiés.

Le deuxième chapitre étudie les implantations locales et régionales du mouvement en Algérie, en liaison avec les itinéraires socio-professionnels des dirigeants. A la veille de la Deuxième guerre mondiale, l'implantation n'est pas encore nationale : Alger et la Kabylie restent sur-représentés. Mais les déséquilibres s'atténuent surtout à partir de la grande vague de recrutement d'après novembre 1942. Après 1945, « les anciens centres de recrutement fléchissent au profit d'une implantation moyenne étendue à presque toute l'Algérie » (mais avec une prépondérance relative du Constantinois). L'analyse des activités socio-professionnelles révèle un mouvement essentiellement citadin, en grave discordance avec la composition sociale de la masse du peuple algérien : mais l'inexistence du travail d'organisation des masses rurales ne prouve pas, selon l'auteur l'inanité du sentiment national dans les campagnes. Les villes, petites et moyennes, voient s'opérer une différenciation entre catégories sociales, avec une majorité de non-salariés et une minorité de salariés, deux groupes eux-mêmes traversés par des clivages entre « petits » et « gros » pour les premiers, entre « qualifiés » et « non-qualifiés » pour les seconds. Benjamin Stora voit se dégager, d'un côté les éléments constitutifs de la nouvelle bourgeoisie algérienne et des intellectuels, de l'autre un ensemble de catégories déclassées (salariés non qualifiés, petits paysans, artisans et commerçants).

(3) *Aux origines du FLN*, Christian Bourgois 1975; *Le FLN, mythe et réalité*, et *Les Archives de la révolution algérienne*, Editions Jeune Afrique 1980 et 1981; *La guerre commence en Algérie*, Bruxelles, Editions complexe 1984. Cf. AAN 1976 p 1356, 1980 p 1009-1102, 1981 pp 1175-1176, et 1984.

Le troisième chapitre, peut être le plus important (4), propose des éléments d'analyse sociologique pour expliquer la formation des trois tendances qui firent éclater la direction du MTLD en 1954 : la majorité du Comité central (les « centralistes »), les membres du Conseil national de la Révolution « messalistes », et les chefs « activistes fondateurs du FLN (« groupe des 22 » et « comité des 9 »).

La comparaison des lieux de naissance des dirigeants montre que les membres du Comité central de 1946 à 1953 étaient originaires de toutes les régions (sauf les territoires du sud), avec une relative prépondérance d'Alger. Les messalistes étaient plus fortement implantés dans l'Algérois, l'Oranie et le Sud, mais moins dans le Constantinois et la Kabylie. Au contraire, les activistes avaient pour bastion le Constantinois (la Kabylie étant sous-représentée du fait de l'entrée tardive de ses chefs dans le groupe des fondateurs du FLN).

Les origines sociales des membres du Comité central de 1946 à 1953 montrent une majorité d'origines rurales, mais une faible représentation paysanne; l'entrée au PPA-MTLD marque plutôt une rupture avec le milieu d'origine. Un autre fait majeur est l'entrée en force des intellectuels et des étudiants (17 sur 32 membres du Comité central élu par le Congrès d'avril 1953) qui refoulent les autres responsables vers les organes d'exécution. Parmi les non-salariés, les professions libérales sont équilibrées par les petits commerçants et artisans (meilleurs porteurs de l'idéologie populiste caractéristique du messalisme, selon l'auteur). Parmi les salariés prédominent les salariés qualifiés, employés et fonctionnaires, ouvriers qualifiés, tous dotés d'un niveau d'instruction relativement élevé. En somme, les plébiéens ont progressivement perdu du terrain au profit des « couches moyennes », ce qui traduit un décalage par rapport à la réalité algérienne, et permet de saisir la crise du MTLD en terme d'enjeux sociaux.

En effet, la comparaison des directions messaliste et activiste avec l'ensemble du comité central de 1946 à 1953 est instructive. Celles-ci ont en commun une plus forte proportion de salariés (62 % chez les activistes, 55 % chez les messalistes, 31 % dans le comité central) et une plus faible représentation des catégories « bourgeoises » (20,6 % du Comité Central, 10 % des messalistes, 6,2 % des activistes). Ces deux courants sont donc plus proches l'un de l'autre que des « centralistes », ce qui conduit à s'interroger sur les facteurs de la différenciation ultérieure du FLN et du MNA.

Les trajectoires politiques des membres des trois directions présentent des points communs : l'instruction par l'école française, le service militaire, l'adhésion souvent précoce au parti ou à une organisation parallèle, la répression. Mais une différenciation s'opère par l'âge, les traditions et l'expérience politique : Messali est le seul dirigeant qui ait connu toute l'histoire du mouvement depuis sa fondation en 1926. Les dates d'adhésion permettent de distinguer trois générations, marquées par trois grandes séquences d'événements :

- Celle de la Grande Guerre, qui est celle des pionniers de l'Étoile en France;
- Celle qui rejoignit le mouvement en Algérie à l'époque du Front populaire et du Congrès musulman;
- Celle qui subit l'empreinte de la Deuxième guerre mondiale et des massacres de mai 1945.

Trois générations qui n'ont pas gardé les mêmes souvenirs du passé et n'en tirent pas les mêmes leçons, sans que l'âge soit le seul critère de différenciation. En 1954, les dirigeants messalistes ont de 56 ans (Messali) à 22 ans; la plupart ont connu les débuts de l'Étoile et sa longue lutte pour imposer son programme indépendantiste aux autres tendances musulmanes. Les chefs activistes s'échelonnent de 26 à 42 ans; seul le plus âgé (Mohammed Khider) a connu l'Étoile en 1936; tous sont des anciens de l'OS, hantés par l'impératif de la lutte armée. Les centralistes sont en position intermédiaire par leur âge (de 26 à 47 ans). Beaucoup ont connu l'Étoile ou le PPA d'avant 1939; mais leur mémoire privilégie les tentatives de rassemblement de préférence aux affrontements. Aussi n'est-il pas étonnant que 76 % des membres du Comité central soient passés au FLN, contre 11 % seulement au MNA.

(4) B. STORA a présenté ce chapitre : « Continuité et rupture dans la direction nationaliste algérienne à la veille du 1^{er} novembre 1954 » au colloque sur *Les prodromes de la décolonisation* organisé à Paris par l'IHTP en octobre 1984.

En conclusion, l'auteur souligne la fragilité de la cohésion de la direction nationaliste, minée par la perte progressive des traditions de l'Étoile et par une profonde modification de sa base sociale. Il insiste encore sur le poids des particularismes régionaux et sur la nature même de l'organisation, à la fois « plébicienne » et « interclassiste ». C'est elle qui empêche le PPA-MTLD d'analyser clairement les différenciations de classes au sein du « peuple » algérien et du parti lui-même. La référence commune au « peuple » masque les enjeux sociaux des luttes de tendances, jusqu'à l'éclatement du parti et au déclenchement de l'insurrection.

Ce résumé trop sommaire ne vise qu'à donner une idée du travail accompli par Benjamin Stora, qui représente un progrès notable dans l'étude du nationalisme algérien. Celui-ci a le mérite de ne pas avoir accepté sans examen, ni les mythes simplificateurs du populisme, ni même les facilités de schémas marxistes préconçus. Certains détails de ses notices pourront être critiqués et corrigés, mais l'ampleur même de son travail donne du poids à ses conclusions. Il nous démontre notamment une vérité qui apparaissait déjà intuitivement : que le mouvement national n'était pas un échantillon statistiquement représentatif de l'ensemble du peuple algérien. Cette constatation conduit à remettre en cause la conception longtemps dominante dans l'historiographie algérienne ou sympathisante, selon laquelle seul « le peuple agit et parle » et sur les « rapports entre mouvement spontané et mouvement organisé ». Cette réhabilitation du rôle des hommes et des organisations n'est pas une mince leçon.

Guy PERVILLE

JURQUET (Jacques), *La révolution nationale algérienne et le parti communiste français, tome 4 : Algérie 1945-1954, Des élections à la lutte armée*, Paris, Editions du Centenaire, et Marseille, le Monde en marche, 1984, 443 p.

L'histoire des rapports entre le communisme français et le nationalisme algérien dont Jacques Jurquet a publié un nouveau tome (1), relève du genre hybride qu'est l'histoire militante. L'auteur, longtemps militant du PCF, exclu en 1964, est un dirigeant du Parti communiste marxiste léniniste de France (PCMLF, maoïste). Il a conçu son travail comme une réfutation des justifications et des demi-autocritiques trop complaisantes des responsables de la ligne fluctuante suivie par le parti communiste français envers le mouvement national algérien. Il analyse et juge leurs positions au nom des « principes indélébiles » du « socialisme scientifique ». Il se défend de vouloir faire l'histoire de l'Algérie — ni même celle du PCA — qu'il laisse aux historiens algériens. Sa méthode consiste à commenter de longs extraits de textes, tirés des publications du PCF et du PCA ou des débats parlementaires, qu'il confronte à des témoignages postérieurs de militants communistes français ou algériens.

Ce tome 4 nous montre l'évolution des positions communistes, très hostiles au nationalisme à la fin de la deuxième guerre mondiale (2), vers une tentative de rapprochement qui prit la forme du « Front National démocratique algérien » à partir de juillet 1946. Il insiste sur les limites de cette évolution, marquées par l'attachement des communistes aux thèses « para-colonialistes » de Maurice Thorez sur « l'Algérie, nation en formation » et sur la nécessité d'une « véritable Union française ». Il démontre également la persistance d'une tutelle vigilante du PCF sur le PCA, exercée par André Marty puis par Léon Feix. On lira avec intérêt le témoignage inédit d'Amar Ouzegane sur le désaccord des deux partis communistes avant le vote du Statut de l'Algérie, et sur son exclusion du PCA par la volonté d'André Marty (bientôt victime des mêmes procédés au sein du PCF).

(1) Ainsi qu'une *Chronologie commentée* des mouvements communiste et nationaliste en Algérie, 1920-1962 (Paris, Presses d'aujourd'hui, 1982, 186 p.)

(2) Ce tome part du lendemain du « génocide colonialiste » du 8 mai 1945; expression exagérée, que l'auteur répète inlassablement. Pour une mise au point sur ce sujet, voir l'article de Charles Robert AGERON dans *XX^e siècle* n° 4, octobre 1984, pp 23-38.

Mais c'est l'interprétation qui laisse le lecteur sur sa faim, d'autant plus que de nombreuses études ont déjà été consacrées à ce problème (3). Jacques Jurquet se borne à constater et à condamner la violation des principes du marxisme léninisme, qui obligeaient les partis communistes à soutenir tous les mouvements de libération nationale au nom de la lutte contre l'Impérialisme. Il relie cette violation à l'abandon de la « violence révolutionnaire » dans la stratégie d'accès au pouvoir du PCF, mais ne va pas plus loin.

Or, l'idée que se fait Jacques Jurquet des « principes indélébiles » du socialisme scientifique en la matière n'est pas moins contestable que les positions qu'il dénonce. Le marxisme n'a jamais reconnu le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, jusqu'à l'indépendance, comme un principe absolu : Miklos Molnar l'a montré chez Marx et Engels (4), ainsi qu'Hélène Carrère d'Encausse chez Lénine (5), qui a précisé que « le droit au divorce n'est pas l'obligation de divorcer ». De plus, les marxistes doivent juger sur les actes plutôt que sur les intentions. Or, le droit à l'autodétermination était devenu un « chiffon de papier » en URSS dès 1922, selon l'aveu de Lénine. Quant au parti communiste chinois, où Jacques Jurquet croit trouver un modèle de vertu léniniste, il n'a jamais reconnu le droit à disposer d'eux-mêmes des peuples dépendants de l'ancien empire mandchou, tels que les Tibétains. Ainsi, les nationalismes doivent être encouragés dans le « camp impérialiste », mais condamnés dans le « camp socialiste ». Le parti communiste français a cru que la France cessait d'être « impérialiste » en devenant l'alliée de l'Union Soviétique, et qu'il pouvait appliquer la politique soviétique des nationalités à l'Union française, en anticipant sur sa prochaine accession au pouvoir... Erreur de jugement, sans doute. Trahison des principes marxistes-léninistes, non.

Guy PERVERILLÉ

PERVERILLÉ (Guy), *Les étudiants algériens de l'Université française. 1880-1962*. Préface de Ch. R. AGERON. — Paris, CNRS/CRESM, 1984, 346 p. (Collection « Recherches sur les Sociétés Méditerranéennes »).

Tel que son titre l'indique, l'ouvrage de Guy Pervillé ne concerne que les étudiants algériens de l'Université française. Son sous-titre, « Populisme et nationalisme chez les étudiants et intellectuels musulmans algériens de formation française », explicite davantage l'objectif visé par l'auteur, à savoir étudier la participation de étudiants musulmans algériens de culture française à la lutte pour l'indépendance de l'Algérie. Le choix des dates n'est pas étranger à cette préoccupation dans la mesure où 1908 marque les premières manifestations revendicatives du mouvement Jeunes Algériens et les premiers signes de l'existence d'un milieu étudiantin musulman à l'Université d'Alger, l'année 1962 marquant celle de l'indépendance de l'Algérie.

G. Pervillé consacre la première partie de son ouvrage à l'évolution des étudiants musulmans des origines à 1954 (pp. 13-114). Décomposée en trois chapitres, l'un traitant des statistiques (15-30), le second d'ordre sociologique (31-69) et le troisième d'ordre politique (71-114), cette partie nous retrace la genèse et l'évolution du mouvement étudiant algérien en fonction de l'évolution de la politique coloniale elle-même. L'auteur note les difficultés à recenser correctement le nombre d'étudiants algériens, ceux-ci n'étant dénombrés à part qu'à l'Université d'Alger et depuis 1915 seulement. Il estime, néanmoins, la population étudiante algérienne à quelques dizaines avant 1914, 150 vers 1935 et plus de 1 000 en 1954. En tous les cas, chiffre fort négligeable si on le rapporte à la population musulmane algérienne aux périodes considérées (11,4 % d'étudiants algériens pour 89,5 % de la popu-

(3) Notamment par Emmanuel SIVAN, *Communisme et nationalisme en Algérie, 1920-1962*, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences Politiques, 1976, 262 p.

(4) Marx, Engels, et les relations internationales, Paris, Gallimard (coll. « Idées ») 1975, 385 p.

(5) Voir ses livres : *L'empire éclaté*, et *Le grand frère*, Flammarion 1978 et 1983, ainsi que son article : « Staline et les minorités en URSS » dans *l'Histoire* n° 9, février 1979.

lation musulmane algérienne). Une telle constatation amène l'auteur à examiner les causes de ce retard dû à la politique des colons d'une part et du « refus scolaire indigène ». Quant à l'origine sociale des étudiants algériens, ils n'étaient pas issus dans leur majorité des classes les plus favorisées, mais ils étaient, d'après les personnes interrogées, « d'authentiques fils du peuple ». Il s'agirait donc d'enfants de la petite bourgeoisie et fonctionnaires d'origine modeste. Ceci semble confirmé par une enquête administrative de 1950-51 selon laquelle « 75 % des étudiants musulmans d'Alger étaient issus de milieux modestes (petits propriétaires exploitants, agents du culte et mouderrès, instituteurs, petits commerçants, employés, etc...). Seulement 17 % étaient des fils de familles fortunées, bourgeoises ou rurales, et 8 % appartenaient à des familles aisées ou de moyenne bourgeoisie (professeurs, avocats, médecins) » (pp. 35-36).

C'est la formation qu'ils reçoivent qui leur assure une mobilité qui les détache précisément de leur milieu d'origine au point que celui-ci tend à les considérer comme une classe « embourgeoisée », une classe privilégiée, en somme, et repliée sur elle-même.

L'auteur analyse ensuite les difficultés rencontrées par les étudiants algériens et par là-même leur souci de s'organiser, et les conditions dans lesquelles ils créent en 1930 l'Association des Etudiants Musulmans Algériens en France, regroupés auparavant dans l'Association des Etudiants Musulmans Nord-africains en France fondée en 1927. « Conscients d'être les plus démunis, ils firent appel à la générosité de leurs compatriotes et à la bienveillance des autorités françaises ». Quant aux étudiants musulmans d'Alger, ils comptaient également sur le secours et la solidarité de « leurs aînés, les bourgeois indigènes ». G. Pervillé en vient ensuite à parler des mouvements étudiants algériens musulmans dans leur relation avec les mouvements étudiants français et à dire les difficultés que les organisations avaient à s'entendre; l'AGEA en particulier reprocha dès 1931 aux étudiants musulmans « de faire bande à part » en formant des associations concurrentes, et de s'aventurer dans le domaine politique sous prétexte d'action sociale et culturelle. Pourtant l'UNEF élargit son champ d'action à partir de 1946, de la défense « corporative » des intérêts étudiants au « syndicalisme étudiant » intégré à l'ensemble du mouvement syndical. Mais les étudiants musulmans allèrent alors plus loin, en revendiquant l'indépendance de leur pays. Revendication apparemment contraire à l'apolitisme statutaire de l'UNEF (p. 62), alors qu'en 1936, « leur quasi-totalité ne remettait pas en question la souveraineté française sur l'Algérie » (p. 71).

C'est dans le cadre du troisième chapitre de cette première partie que G. Pervillé analyse le problème politique algérien et le rôle des diplômés algériens dans le mouvement de libération nationale depuis le mouvement Jeunes Algériens jusqu'en 1954, le mouvement étudiant ayant à son tour favorisé la formation de cadres politiques.

L'engagement politique des étudiants algériens dans leur ensemble ne fut pas simple ni systématique. L'auteur en analyse l'évolution en comparaison avec les étudiants marocains et tunisiens plus impliqués dans l'AEMNA et déjà plus proches des mouvements nationalistes de leurs pays respectifs. « On hésiterait à conclure, note l'auteur, qu'en 1954 encore la majorité des étudiants musulmans restait réfractaire à l'engagement politique nationaliste, si ce fait n'était pas clairement attesté par les militants eux-mêmes. Car les organes de toutes les tendances du mouvement national dénonçaient inlassablement l'égoïsme, l'indifférence, les complexes de supériorité et d'étrangeté qui éloignaient de leur peuple la majeure partie des intellectuels algériens. Ils invitaient cette élite égarée, retranchée dans sa tour d'ivoire, à rejoindre son peuple, suivant l'exemple exaltant du populisme russe. L'organisation d'une grande union étudiante, sur un programme syndical et national, leur semblait un préalable nécessaire pour mobiliser la majorité des étudiants algériens » (p. 114), suivant ainsi les étudiants tunisiens dont l'organisation étudiante fut effectivement fondée en 1953, demandant aux étudiants algériens et marocains de créer leurs propres associations.

C'est précisément en juillet 1955 qu'est fondée l'UGEMA, organisation nationale unique des étudiants algériens, dont l'activité se rapprochera de plus en plus de celle du FLN auquel se sont ralliés les principaux dirigeants. L'ordre de grève illimitée des cours et des examens, l'intégration à l'ALN dans le maquis ou les organisations clandestines de militants de l'UGEMA, la participation des étudiants algériens aux instances étudiantes internation-

tionales, autant d'actions qui montrent l'engagement du mouvement étudiant algérien dans la lutte pour l'indépendance, même si cette lutte ne fut pas identique pour les uns et pour les autres, car « toutes les tendances représentées parmi les étudiants n'avaient pas rallié le front sans délais ni réserves (p. 137). Et l'auteur de nous donner à voir en de longues pages les témoignages de ces maquisards sur leur vie, leurs activités, leurs espoirs et leurs craintes.

Dans sa troisième partie, l'auteur analyse l'idéologie des étudiants musulmans. Ce qui l'amène par là même à étudier la genèse et le développement du nationalisme algérien et de la place des « étudiants algériens et des intellectuels qu'ils sont devenus » (p. 201) et d'expliquer « comment et pourquoi l'idée nationale algérienne a-t-elle pu s'imposer à leur esprit ? » (id.). Ainsi l'auteur étudie-t-il successivement leur évolution collective, leur formation individuelle et leur thématique.

Passant en revue les phases nécessaires par lesquelles est passé le nationalisme algérien, de l'assimilationisme de Chérif Ben Habyès, à l'idéal de l'association franco-musulmane de Ferhat Abbas, au nationalisme algérien intégrant l'apport culturel français à une personnalité arabo-islamique préexistante, G. Pervillé les analyse de manière très fine et rigoureuse, insistant sur la dialectique et la logique qui ont fait se succéder ces trois idéologies.

Ainsi est souligné cet aspect contradictoire d'une élite francophone et embourgeoisée, créée par la France, qui se rallie à un nationalisme qui lui aurait été étranger au départ, « par crainte d'être accusée de trahir les aspirations populaires ». S'agit-il d'une culpabilité de la part de cette « élite anti-élite » comme le suggère G. Pervillé ou tout simplement d'une prise de conscience nationaliste que la guerre a engendrée et alimentée ? L'auteur en est conscient lui-même qui remarque finalement que l'histoire des étudiants algériens est l'histoire de la nation algérienne dont ils sont partie intégrante et ne peut s'interpréter qu'intégrée à celle du peuple algérien. C'est d'ailleurs ce que l'auteur a montré le long d'un ouvrage passionnant, riche et dépassionné, mais non pas indifférent.

Noureddine SRAIEB

VII. — HISTORIOGRAPHIE DE LA GUERRE D'ALGÉRIE *

Voici déjà le trentième anniversaire du début de l'insurrection algérienne. Celui-ci n'a pas donné lieu à des changements significatifs dans le nombre et dans la nature des publications. La nouveauté la plus importante pour l'avenir paraît être l'organisation du premier colloque international sur la guerre d'Algérie, en novembre 1984 à Alger.



Du côté algérien, les publications ne semblent pas avoir été très nombreuses, pour autant que nous ayons pu les recenser toutes à temps. Notre liste se limite à deux exemples représentatifs de deux genres distincts : le discours édifiant et le témoignage instructif. Quant à l'histoire proprement dite, elle n'est représentée que par un nouveau livre de Mohammed Harbi, rédigé et publié en Europe.

La nouvelle brochure de Abdelhamid Baitar (1) : *Afin que nul n'oublie, ou La révolte des bidonvilles* (Alger, ENAL, 1984, 86 p) réunit plusieurs récits de guerre, débordants de patriotisme exalté et d'anticolonialisme véhément — voire haineux — qui témoignent de la mentalité de son auteur sans nous apprendre d'autre fait précis que sa montée au maquis, pour échapper à son arrestation, à Géryville en 1956. Le dernier et le plus long de ces récits, qui donne son titre à l'ensemble, est un discours autobiographique et politique très éclairant :

« Notre pays a supporté toutes les épreuves imaginables pour vaincre la France. Je pourrais dire « pour vaincre le colonialisme », mais j'ignore le jeu subtil des nuances. Je ne suis ni un bourgeois, ni un intellectuel, ni un politicien. Je suis simplement un enfant du peuple. Mon village était un bidonville, et pour nous, enfants des masures et des gourbis, c'est la France qui incarnait le colonialisme. (...) Et maintenant que, la paix revenue, nous sommes disposés à coopérer avec la France, nous pensons que cette dernière doit réparer la plus grande partie des pertes qu'elle nous a infligées, et qu'il faudrait qu'elle le fasse spontanément pour se racheter. Les circonstances ont voulu que nous nous engagions à collaborer avec la France, mais il demeure que nous ne pourrions pas l'embrasser avec effusion, ni serrer dans nos bras nos bourreaux d'hier » (pp 54-56).

Le récit de sa vie qui suit cette déclaration l'explique largement. Mais il ne convainc pas tout à fait que le colonialisme français était seul responsable de tant de misères. Et il n'exuse pas trop d'outrances de langage (p 61 : « à l'exception de quelques Français nouvellement arrivés, tous les autres souhaitaient notre anéantissement et travaillaient à le rendre effectif...) et d'entorses à la vérité (comme la comparaison entre les « 200 morts » d'Oradour et les « 40.000 » de Sétif et de Guelma). L'existence de cette mentalité manichéenne chez d'anciens *moudjahidine* aide à comprendre — sans la justifier — l'actuelle campagne de presse anti-française dont ce livre annonce tous les thèmes.

Le témoignage de Abderrahmane Naceur, *Les enfants des frontières* (Alger, ENAL, 1983, 227 p., photos et fac-similés) raconte son expérience pédagogique dans les maisons d'enfants réfugiés en Tunisie de 1958 à 1962. L'auteur, éducateur spécialisé à Alger, membre du MTLD en 1954, rejoignit le FLN et fut chargé d'organiser la première maison d'orphelins de guerre — jusque-là mêlés aux réfugiés des camps — après le bombardement

* Rubrique réalisée par Guy PERVILLE.

(1) Pseudonyme de Baki Tahar, auteur de poèmes et récits de guerre. Cf. AAN 1982, p. 941.

de Sakiet-Sidi-Youssef. En 1962, il fonda à Alger la première maison d'enfants de *Chouhada*, *El Djil et Djedid* (la nouvelle génération).

Sa vision de la guerre n'est pas moins unilatérale que celle de A. Baitar, mais elle est plus convaincante parce qu'elle ressort d'un récit concret, vivant et émouvant. Entre autres épisodes, on retiendra la chasse aux poux baptisés « Lacoste » (« C'est pareil, ce sont tous des ennemis »), l'exorcisme de l'enfant terrorisé par les avions de papier, le départ pour l'ALN de volontaires dont plusieurs ne reviendront pas, ou l'irrépressible soif de vengeance du jeune Hamid, qui effraie même ses camarades : « Moi, je n'oublierai jamais (...) Moi, la France, c'est de la merde ! Oui, c'est des salauds (...) Si je rencontre un Français, je lui arracherai le cœur pour le manger cru (...) Demain, moi, je tue tous les traîtres. Je les égorgerai tous. Et tous les Français avec... »

À l'opposé, le voyage en Tchécoslovaquie, prolongé par suite de l'intervention française à Bizerte, fait découvrir aux enfants une vie plus normale et des relations amicales avec des jeunes de toutes nationalités. On voit là un nouvel exemple du rôle des jeunes algériens dans la popularisation de la cause algérienne à travers le monde, déjà illustré par le cas des étudiants de l'UGEMA. On y trouve aussi des indices de la séduction du « socialisme », au moins sur l'esprit de l'auteur.

Ce livre nous informe également sur la société algérienne en guerre : discipline militaire que l'auteur trouve à son arrivée dans la première maison, et qu'il transforme en autodiscipline; bureaucratie imbécile à laquelle il se heurte plusieurs fois, mais sur laquelle il reste assez discret. Il préfère insister sur les aides reçues de personnages sympathiques : le syndicaliste de l'UGTA Rahmoune Dekkar, le président du Croissant Rouge Benbahmed, le ministre des Affaires sociales et culturelles Abdelhamid Mehri, des Algériens chrétiens comme les docteurs Pierre Chaulet et Jeanine Belkhodja, ou l'instituteur Jean-Pierre Mondon, des Français sympathisants comme Jacques Charby. En somme, un livre utile, qui nous instruit et nous donne à réfléchir sur un aspect méconnu de cette guerre.

D'une toute autre importance est le livre de Mohammed Harbi, *La guerre commence en Algérie*, Bruxelles, Editions Complexe (collection « La mémoire du siècle ») 1984, 209 p.

Nul n'était mieux qualifié que celui-ci pour expliquer l'insurrection du 1^{er} novembre 1954. Après trois autres publications (2) ce nouveau livre reprend et approfondit la même démarche, à la fois historique et politique, visant à redonner aux Algériens, avec la compréhension de leur passé, « la capacité de déchiffrer leur présent et de s'imaginer un futur ».

Afin de mieux expliquer « pourquoi des hommes dont la résistance force l'admiration n'ont pas su devenir des hommes libres », l'auteur veut situer l'événement politique qu'il étudie dans la perspective plus longue des « données structurelles » et de leur évolution. C'est pourquoi il consacre au premier novembre 1954 et à ses origines immédiates (depuis la formation du courant « activiste » au sein du PPA) ses deux premiers chapitres, qui résument simplement ses ouvrages antérieurs. Puis il remonte aux origines du processus qui aboutit à l'insurrection, en analysant successivement « Les fondements du conflit franco-algérien », « la renaissance de l'Algérie » (avec la formation du mouvement national composé de tendances diverses) et « le triomphe des indépendantistes » sur les « réformistes ». Enfin, il se retourne vers le présent en critiquant les visions mythiques du 1^{er} novembre — comme « table rase » ou comme « révolution paysanne » — qui ont servi à légitimer l'action du FLN et le pouvoir en place de l'indépendance. De précieuses notices biographiques des principaux représentants des diverses tendances du mouvement national, et une nomenclature des dirigeants des trois fractions du MTLN à la veille de l'insurrection, une chronologie, une bibliographie sélective et un index des noms complètent utilement l'ensemble.

Ce petit livre très bien informé vaut surtout par la pertinence de ses analyses, qui soulèvent des problèmes essentiels. Rapports moins simples qu'on ne l'a dit entre la colonisation et les diverses couches de la société algérienne; entre le « peuple » algérien, ses

(2) *Aux origines du FLN, la scission du PPA-MTLN*, Paris, Christian Bourgeois 1975; — *Le FLN, mirage et réalité*, et *Les Archives de la révolution algérienne*, Editions Jeune Afrique 1980 et 1981.

« élites » intellectuelles et son « avant-garde » militante; entre les courants réformistes et révolutionnaires du mouvement national — représentant respectivement la « bourgeoisie » et la « plèbe » —. Raisons qui ont poussé les fondateurs du FLN à imposer leur monopole de représentation au peuple algérien, en condamnant le pluralisme politique, et les ont empêchés de « poser le problème de la liberté de l'individu d'une façon adéquate ». Enfin, réalité des luttes de classe occultées par le discours unanimiste et par les mythes populistes.

La conclusion de M. Harbi est que les « couches moyennes » réformistes désavouées par les auteurs de l'insurrection ont réussi à redresser leur situation en se ralliant au FLN : « la division du camp plébéien facilite le retour sur la scène politique des élites réformistes. En rejetant, dès novembre 1954, toute alliance avec le messalisme pour contracter plus tard une alliance avec les centralistes, l'UDMA et les Ulema, la fraction dominante du FLN compromet tout approfondissement de la révolution. Avec le ralliement des couches moyennes et la mutation bureaucratique de larges fractions d'entre elles (1956-1962), le cours de la révolution subit une transformation dont les résultats n'apparaîtront qu'avec le reflux du mouvement plébéien, d'abord en 1962 [...], puis en 1965 [...]. Abrisée derrière le masque du parti unique, l'armée apparaît alors comme le moyen enfin trouvé de la domination des groupes privilégiés formés à l'ombre de la colonisation sur les classes populaires ». Interprétation marxiste évidemment contraire au discours officiel, mais qu'on ne peut négliger, même si le concept de « plèbe » et ses rapports avec celui de « peuple » demanderaient à être mieux précisés.

En tout cas, les spécialistes tireront de ce bref ouvrage une florilège de formules bien frappées qui sont autant de pistes à suivre pour des recherches plus approfondies. Ils regretteront aussi quelques petites inexactitudes de détail — le plus souvent des confusions sur les noms et les prénoms — qui paraissent autant d'indices de mauvaises conditions de travail. Il faut souhaiter que le plus audacieux historien algérien contemporain puisse mener à bien la grande œuvre dont il vient de fournir une nouvelle et passionnante esquisse.

Du côté français, l'ouvrage le plus ambitieux est celui de Pierre Montagnon, *La guerre d'Algérie. Genèse et engrenage d'une tragédie* (Paris, Editions Pygmalion — Gérard Watelet, 1984, 451 p. Photos hors texte, tables, Index).

Son auteur n'est pas le premier ancien officier (« Saint-cyrien — Depuis vingt ans dans la vie civile ») à écrire une histoire de la guerre d'Algérie : et le lecteur averti ne manquera pas de comparer son livre à celui de Philippe Tripiet (*Autopsie de la guerre d'Algérie*) paru en 1972. Bien que le projet des deux ouvrages soit le même, celui de Pierre Montagnon se distingue par un ton plus narratif, qui l'apparente aux récits journalistiques d'Yves Courrière ou d'Alistair Horne. Les meilleures pages du livre sont celles où l'auteur exprime, avec un certain bonheur de style, son expérience directe du pays et de ses habitants; en particulier, les combats du 2^e REP, et l'action de l'OAS. D'une qualité plus inégale sont les développements historiques, pour lesquels l'auteur est tributaire d'une bibliographie variée, mais incomplète : à l'exception de deux livres de Mohammed Harbi, il y manque la plupart des thèses et des ouvrages essentiels qui ont fait progresser depuis quelques années l'histoire de l'Algérie contemporaine (3). C'est pourquoi le spécialiste relèvera des maladrotes ou des jugements dépassés; sans parler d'une fâcheuse tendance à estropier les noms propres musulmans qui ne semble pas toujours imputable à des coquilles d'imprimerie (en particulier, « Abderrahmane Ramalek » pour Ramdane Ben Abdelmalek).

Pourquoi donc, en dépit de ces quelques faiblesses, le livre de Pierre Montagnon mérite-t-il d'être lu avec attention ? Parce que son auteur a su, mieux que Philippe Tripiet, se dégager de la théorie qui justifiait l'action de l'armée française en la présentant comme la « pacification » de l'Algérie agressive par la « subversion » étrangère. Au contraire, il a compris que les « forces de l'ordre » avaient tué trop de « rebelles » pour que l'Algérie puisse rester durablement sous la souveraineté de la France. Cette constatation s'exprime en des passages étonnants de la part d'un officier colonial : « La France peut légitimement avancer le nombre de ceux qui servent en ses rangs. Le FLN peut décliner l'interminable liste de ses martyrs, témoignage absolu de son audience » (p 231-232). Malheureusement, sa conscience

(3) Les travaux de Charles-Robert Ageron, Gilbert Meynier, Mahfoud Kaddache...

aiguë des « flots de sang et de haine » répandus par les deux camps l'entraîne à cautionner les surestimations courantes des deux côtés. « L'armée française a laissé derrière elle des centaines de milliers de tués. Le FLN annoncera un million, chiffre probablement peu éloigné de la vérité » écrit-il (p 376) contre toute vraisemblance (4). De même, il affirme sans preuve que « deux-cent-vingt-mille musulmans et Européens ont été assassinés dont plus de la moitié après l'indépendance » (p 404); et la comparaison qu'il fait avec les « plus de cent mille morts » dus à des vengeances pendant l'été 1944 en France ne convaincra pas les historiens.

Mais l'arbitraire des nombres invoqués n'enlève rien à l'intérêt de la conclusion : « L'Algérie algérienne était inéluctable en raison notamment du jeu démographique. (...) la spécificité des départements algériens s'inscrivait dans la logique du peuplement et de la religion. Mais de quel côté pencherait cette spécificité ? [...] L'Algérie nouvelle serait-elle avec ou contre la France ? » (p 405). Ici, l'auteur retrouve exactement la pensée du général de Gaulle, telle que celui-ci l'a exprimée dans ses *Mémoires d'espoir*. Rencontre d'autant plus surprenante que Pierre Montagnon s'était révolté contre sa politique algérienne et avait été membre du « soviet des capitaines » qui dirigeait en fait l'OAS d'Alger... Comme quoi il est toujours possible de dépasser ses propres convictions, si l'on veut vraiment chercher à comprendre.

Les autres études historiques ont un objet plus limité. Si l'on met à part les thèses publiées par quelques jeunes universitaires (5), elles sont généralement le fait de militants qui reviennent sur le passé de leur organisation.

Un exemple typique du genre et de ses limites est l'ouvrage de Jacques Jurquet, *La révolution nationale algérienne et le parti communiste français*, qui approche de son terme avec son tome 4 : *Algérie 1945-1954, Des élections à la lutte armée* (Paris, Editions du Centenaire, et Marseille, Le Monde en marche, 1984, 443 p.). Mais il ne traite pas encore la guerre proprement dite (6), contrairement au livre de Michel Briandard, *Un syndicat dans la guerre d'Algérie : la CFTC qui deviendra CFDT* (Paris, Syros, 325 p. dont annexes, index, bibliographie et chronologie). Celui-ci apparaît comme une défense et illustration de l'action de ce syndicat pour la paix en Algérie, récemment contestée avec une violence inconsidérée par un responsable communiste de Belfort. Ce n'en est pas moins un travail historique, comme le soutient dans sa préface l'historien Pierre Ayçoberry, lui-même ancien militant de la tendance Reconstruction (noyau de la future CFDT). En effet, l'auteur a eu, grâce à ses fonctions syndicales, la chance de pouvoir utiliser les archives confédérales de l'ancienne CFTC. Mais il ne semble pas en avoir tiré le meilleur parti possible. En effet, sa méthode consiste, comme celle de Jacques Jurquet, à commenter des textes suivant leur ordre chronologique (et sans même les distinguer typographiquement du commentaire). Le lecteur non initié aux arcanes de la CFTC-CFDT aurait souhaité un plus grand effort de présentation de personnages (notamment Alexandre Chaulet, François Fraudeau et Gérard Esperet), des tendances, des organisations, et d'évaluation de leur importance numérique à différents moments. De même, on souhaiterait un bilan synthétique plus développé des événements de ce livre. Celui-ci soulève en effet des problèmes très importants. Comment a évolué le rapport des forces entre les « apolitiques » et les partisans de prises de position pour la paix, en métropole où nous savons que le renversement de majorité aboutit à la mutation et à la scission de 1964; et en Algérie où l'organisation régionale semble être restée fidèle aux directives de la Confédération malgré l'opposition de la majorité des adhérents de base ? Le syndicat a-t-il efficacement influencé l'évolution de l'opinion publique, voire celle de la politique du gouvernement, qu'il semble devancer en réclamant l'autodétermination de

(4) Xavier Yacono estime le total des pertes algériennes à 250 ou 300.000 morts environ (cf. *Recue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, 34, 1982-2).

(5) G. PÉRVILLE, *Les étudiants algériens de l'Université française, 1880-1962*. Paris CNRS, 1984 (voir rubrique *Histoire*). B. STORA, auteur de *Messali Hadj, pionnier du nationalisme algérien* (le Sycomore 182) a soutenu en 1984 une thèse de 3^e cycle en sociologie a paraître en 1985 aux Editions l'Harmattan : *Dictionnaire biographique de militants nationalistes algériens*.

(6) Voir la rubrique *Histoire*, ci-dessus.

l'Algérie dès son congrès de juin 1959, et en renouant des relations solides avec l'UGTA sans attendre l'aboutissement des négociations avec le GPRA ? Enfin, les difficultés de l'unité d'action avec les autres syndicats (CGT, FO, FEN, UNEF) et avec les partis de gauche (PCF, SFIO, PSU) sont annonciatrices de celles qu'a rencontrées et que rencontre encore la problématique Union de la gauche.

Ainsi, ce livre éveille notre curiosité sans la satisfaire entièrement. En attendant qu'il suscite d'autres travaux, on gagnerait à la compléter par celui d'André Nozière : *Algérie, les chrétiens dans la guerre* (7), qui permet de le situer dans un plus large courant d'opinion.

Les entretiens du cardinal Léon-Etienne Duval, archevêque d'Alger, avec Marie-Christine Ray (*Le cardinal Duval, évêque en Algérie*. Préface de Monseigneur Scotto, Paris, Le Centurion, 1984, 242 p. plus annexes) complètent utilement le recueil de ses messages publié deux ans plus tôt par Denis Gonzalez et André Nozière (8). On y trouve de précieux renseignements sur la formation du futur cardinal, né dans une famille catholique traditionaliste de Savoie, la précocité de sa vocation, sa modestie et sa piété, sa fidélité aux directives pontificales, et sa prédilection pour l'œuvre de Saint-Augustin, bien antérieure à sa nomination au siège épiscopal de Constantine et d'Hippone en 1946. On apprend avec intérêt qu'il fut aidé dans sa découverte de l'Algérie par Rabah Zenati, champion désabusé de l'assimilation et témoin lucide des progrès du nationalisme. On est un peu surpris de le voir se réclamer de la tradition missionnaire de l'Eglise d'Afrique, celle de Monseigneur Lavigerie et de Monseigneur Leynaud, qui ne séparaient pas la cause de l'Eglise et celle de la France en Algérie. Il confirme que ses prises de position et ses silences — qui lui furent tant reprochés par la plupart de ses diocésains d'Alger pendant la guerre et depuis — lui furent dictés par le souci de défendre « l'honneur de Dieu » contre le « blocage du politique avec le religieux », mais aussi par une analyse politique du problème algérien. La difficulté de concilier des principes spirituels avec des choix temporels apparaît bien dans sa réponse à cette question : « S'il est des luttes qui se justifient, celle du FLN entraine-elle à vos yeux dans cette catégorie ? » — « Je ne peux pas répondre par oui ou par non. Le FLN prétendait qu'il avait épuisé tous les moyens de faire reconnaître les droits des Algériens. Mais il a été quelquefois dépassé par ses troupes » (p. 133). Réponse embarrassée, et non satisfaisante, car le recours au terrorisme aveugle engageait pleinement la responsabilité des chefs de l'insurrection, qu'ils l'eussent décidé ou toléré...

La suite du livre ne concerne notre sujet qu'indirectement. Elle présente une Eglise au service de tous, témoignant de sa foi par l'exemple et ouverte au dialogue avec les non-chrétiens, spécialement les Musulmans; Mais elle ne convainc pas tout à fait que cette Eglise est vraiment « algérienne », vraiment « missionnaire », et entièrement libre de ses prises de position.

Dans le même genre, celui des interviews, signalons encore une enquête auprès d'anciens combattants français parvenus ensuite à une certaine notoriété, *Ils ont fait la guerre d'Algérie*, propos recueillis par Gérard Marinier et réunis en volume par la FNACA en 1983, mais malheureusement peu diffusés.

Les albums de photos publiés par Marc Garanger, *Femmes algériennes 1960* (Paris, Contrejour, 1982, 114 p.) et *La guerre d'Algérie vue par un appelé du contingent* (Paris, Le Seuil 1984, 133 p. préface de Francis Jeanson) témoignent avec une éloquence criante, bien que muette. Photographie aux idées de gauche, mais sans engagement militant, l'auteur a fait son service militaire en Algérie de mars 1960 à février 1962 dans le secteur d'Aumale, où il fut d'abord chargé de prendre les photographies d'identité des populations regroupées. « Pour survivre, pour m'exprimer avec mon œil, puisque les mots paraissaient inutiles, j'ai pris mon appareil photo. Pour hurler mon désaccord. Pendant vingt-quatre mois, je n'ai pas cessé de photographier, sûr qu'un jour je pourrais témoigner ». Il en a rapporté des images toutes frappantes, comme les visages de femmes barricadées dans leur refus de son premier album, ou ceux des « rebelles » prisonniers, blessés ou morts du second; sans oublier la face réjouie du brave commandant français dans l'exercice de ses fonctions...

(7) Editions Cana, 1979. Voir AAN 1979, 1308-1310.

(8) *Au nom de la vérité*. Editions Cana, 1982, voir AAN 1982, p. 943.

Dans un tout autre esprit, René Bail évoque par le texte, les nombres et les images *Hélicoptères et commandos marine en Algérie, 1954-1962*, (Paris et Limoges, Lavauzelle, collection « Elite » 1983, 141 p.). Engagé volontaire devenu photographe de la marine nationale, puis auteur de livres spécialisés, il présente un mémorial des combats de ses camarades, pour rendre à chacun ses titres de gloire,... et ses photographies (allusion possible au livre analogue publié en 1982 par Marc Flament, *Les hélicos des djebels ?*) On y apprend avec intérêt que le dernier combat du commando Jaubert eut lieu le 14 avril 1962, près d'un mois après le cessez-le-feu.

A propos de « troupes d'élites », signalons une réédition de l'itinéraire du capitaine Pierre Sergent, du 1^{er} REP à l'OOAS : *Ma peau au bout de mes idées* (Paris, La Table Ronde, 1^{re} édition 1967), et un témoignage inédit de l'Anglais Simon Murray, *Légionnaire* (Paris, Editions Pygmalion — Gérard Watelet 1984).

D'autres publications en langues étrangères manifestent la persistance de l'intérêt que le conflit franco-algérien a suscité en dehors des deux pays directement concernés. Les germanistes pourront apprécier la brochure de l'Allemand de l'Est Helmut Nimchowski, *Algerien Nationaler Befreiungskrieg* (Berlin, Militärverlag der DDR, 1984, 111 p.). Sa bibliographie sélective comporte les principaux titres publiés en français, en allemand, et même russe (notamment des ouvrages de G.S. Kondratiev sur l'ALN, Moscou 1979, et de R.G. Landa sur le mouvement national algérien de 1939 à 1962 et sur la révolution algérienne, Moscou 1982 et 1983). Signe de l'attention particulière que les Etats socialistes ont accordée à cette révolution.



C'est précisément au « retentissement de la révolution algérienne » qu'était consacré le colloque organisé à Alger du 24 au 28 novembre 1984 par le Centre national d'études historiques et le Ministère algérien de la culture et du tourisme. Ce premier colloque international sur un sujet resté longtemps tabou était remarquable par le nombre de ses communications (45 en quatre jours) et par la diversité des origines de leurs auteurs : algériens, français, et ressortissants de différents pays de l'Est, de l'Ouest, et du Tiers Monde. Faute d'avoir pu y participer, nous devons attendre la publication des actes pour savoir si cette rencontre sans précédent inaugure une nouvelle époque dans l'historiographie de la guerre d'Algérie. On peut au moins l'espérer, d'autant plus qu'en France l'Institut d'Histoire du Temps Présent et l'Institut d'Histoire des Conflits Contemporains ont créé chacun une commission spécialisée — la première sur la décolonisation, la seconde, sur la guerre d'Algérie — l'une et l'autre animée par Charles Robert Ageron.

Guy PERVILLE

VIII. — ISLAMOLOGIE *

Nous avons divisé l'ensemble de nos comptes rendus en trois groupes : le premier rassemble les initiations à l'islam et au Coran. C'est souvent le territoire des affrontements islamo-chrétiens. Pour nous le plus important est le problème de méthode qui est soulevé dans ces initiations : que faut-il y dire ou ne pas dire ? Le second groupe analyse les ouvrages portant sur la pensée islamique dans son histoire. Nous y avons rattaché quelques « divers ». Le troisième porte sur l'islam contemporain. Les problèmes y sont variés, mais se profile toujours l'interrogation : l'islam continuera-t-il sa marche vers le progrès ou au contraire sera-t-il tenté par l'enfermement a-historique ? Question qui est capitale pour les musulmans, mais tout autant pour leurs interlocuteurs, chrétiens en particulier, fort intéressés par le sort qui leur sera éventuellement réservé en terre d'islam.

I. — INITIATIONS À L'ISLAM, DÉBUTS ET HISTOIRE DE L'ISLAM

JOMIER Jacques : *Un chrétien lit le Coran, Cahiers Evangile n° 48*, Ed du Cerf, Paris, 1984, 64 pages

JOMIER Jacques : *Le Coran, textes choisis en rapport avec la Bible, Supplément au Cahier Evangile n° 48*, Ed du Cerf, 1984, 88 p.

Le petit nombre de pages du cahier ne doit pas tromper, car le texte est écrit en petits caractères sur deux colonnes et il est dense. L'auteur veut porter comme le dit le préfacier « un regard sans complaisance excessive, mais sans préjugé défavorable ». Les orientalistes semblent être revenus d'une attitude qui ne faisait voir que les beaux côtés de l'islam. A l'époque, ils voulaient lutter contre le racisme, contre le mépris et les préjugés insupportables, ils voulaient faire sentir la grandeur d'une civilisation dont les faiblesses étaient semble-t-il trop connues. Faire ressortir ces dernières aurait donné l'impression de tirer sur une ambulance. Mais voilà, l'ambulance est devenue un char d'assaut... Pour Jomier c'est l'expérience d'un dialogue raté qui est à la base : « les avances risquent toujours d'être prises pour des signes de faiblesse et la réciprocité dans les efforts de compréhension est loin d'être atteinte ».

Le texte est destiné à des chrétiens qui ont déjà dans la même collection toute une série de commentaires et d'études particulièrement fouillées de la Bible, études qui font largement appel aux sciences humaines les plus récentes et aux découvertes les plus « dérangeantes ». C'est pourquoi le livret sur le Coran ne devait faire aucune concession vulgarisatrice et rappeler les bases d'une apologétique chrétienne. Le P. Jomier l'a fait, mais avec une grande délicatesse.

On pourrait regretter, et M. Arkoun n'y manquerait pas, que les questions les plus en flèche des sciences humaines n'y figurent pas : mais ce serait demander à Jomier de résumer des recherches qui n'existent qu'à l'état de projet.

Après une courte biographie de Mohammed qui dit simplement et sans insister que les hommes des Banu Qorayza ont été massacrés et le reste réduit en esclavage, mais qui le dit, l'auteur évoque la mise par écrit du Coran, le principe de l'abrogé et de l'abrogeant et met le verset du sabre (9.5) à sa juste place dans la loi islamique (p 7/11); c'est ainsi

* Rubrique réalisée par Hervé BLEUCHOT (CEROAC).

que, à propos des chrétiens 9,29 abroge les versets « doux » ou « œcuméniques » comme 2,62 ou 5,69 ou 5,85. La suite pose la notion de prophète et montre bien comment tous les prophètes selon l'islam sont conformes au même modèle et enseignent la même doctrine (l'islam). Ce qui permet de passer à la structure littéraire du Coran et de faire observer que la variété de la Bible est effacée. Des prophètes bibliques il ne reste que « la scène d'un théâtre, en dehors de toutes coordonnées historiques ou géographiques ». Ainsi peut se déployer une concision du style et une qualité des formules, envoûtantes en arabe au point qu'on en oublie de discuter le contenu (p 12/13).

Le chapitre deux (p 14/20) développe une recherche sur les origines du Coran. L'auteur rejette la thèse moyenâgeuse du Coran dicté par un apostat chrétien comme incompatible avec la forte personnalité de Mohammad et penche plutôt pour une sincérité subjective, sincérité nourrie de reminiscences et de contacts divers avec les juifs et les chrétiens hérétiques réfugiés au désert. Cette thèse est appuyée sur le verset 10,94 mais surtout sur les accusations de ses contradicteurs rapportées par le Coran lui-même par deux fois (8/31 et 16/24). Mohammed aurait d'un cœur sincère rapporté les récits bibliques colportés par les tribus; il ne serait responsable que de la mise en arabe magnifique des récits de son informateur (16, 103), d'où d'ailleurs l'accusation qu'on lui fait de n'être qu'un poète.

La thèse est connue mais solide pour les non-musulmans; elle explique la réduction des récits bibliques à un « magasin d'exemples », à un petit théâtre sans éléments historiques : par exemple l'alliance de Dieu avec Abraham, dont le rituel est hitite dans la Bible et qui peut donc être daté, devient dans le Coran un simple miracle totalement invérifiable. La thèse explique aussi ces restes de la théologie juive ou chrétienne qui demeurent dans le Coran et qui sont contradictoires avec la théologie musulmane et que l'exégèse musulmane évacue par réduction : Jésus « kalimatu llah » qui fait penser au Logos est expliqué par les musulmans comme le surnom de celui qui a été créé d'une parole dans le sein de Marie; ou encore « al ruh al qudus », l'Esprit saint devient dans l'exégèse l'ange Gabriel; de même Jésus est le Messie onze fois dans le Coran et ce titre n'est considéré par les musulmans que comme un nom propre du Christ; pour eux c'est Mohammad qui réalise l'espérance juive... etc.

Le chapitre trois (p. 21/25) donne les orientations fondamentales du Coran. Le chapitre quatre (p. 26/36) la théologie de Dieu, de la nature et de l'homme contenue dans le Coran. Le chapitre cinq (p 37/43) détaille la question des prophètes. L'auteur parle de « relecture », mais il vaudrait mieux dire « réécriture » puisque le texte biblique est rejeté par l'islam. C'est dans le cas des chrétiens seulement par rapport à l'ancien testament juif que l'on peut parler de « relecture ». Une autre critique : p 40, en traduisant le verset coranique 20, 11, le P. Jomier ne prend pas garde de préciser que le verbe être dans l'expression « Je suis, Moi, Dieu » ne correspond pas du tout au tétragramme YHWH, et qu'il s'agit dans le Coran d'une simple proposition nominale. Les chrétiens qui liront ce passage dans lequel Dieu parle à Moïse pourront croire que le Coran reprend les mêmes paroles que dans la Bible. Très intéressante est par ailleurs la mise en valeur de la théologie coranique de la prophétie : un prophète ne saurait être que vainqueur d'où la nécessité logique de ne pas faire mourir le Christ. On pourrait ajouter la sensibilité de l'islam aux défaites militaires, car il en déduit l'abandon de Dieu. On reconnaît là une théologie judaïque ancienne, abandonnée par les chrétiens et les juifs.

Le chapitre six (p. 44/51) évoque la communauté musulmane, la chari'a, le jugement dernier, les thèmes de l'apologétique musulmane. La chari'a est décrite rapidement, sans omissions et sans exclamations superflues. J. Jomier souligne que c'est la tradition qui enseigne la mise à mort de l'apostat et non le Coran. Le verset qu'il cite (16, 106/107) en effet ne promet que l'enfer (il en existe deux autres qui ont le même sens). Pour Jomier l'argument principal de l'apologétique musulmane, l'inimitabilité du Coran est faible car « tout chef-d'œuvre est personnel » donc inimitable et ne peut donner lieu qu'à une parodie.

Le dernier chapitre et la conclusion (p 52/59) « Le Coran et nos Ecritures » montrent combien ces textes sont finalement éloignés. « Le Coran dit moins que la Bible » répète J. Jomier et quand il utilise les mêmes images, il dit des choses différentes. Ce qui

apparaît aux chrétiens comme vital est impensable aux musulmans. De plus l'accusation de falsification des écritures lancée par les musulmans rend encore plus difficile un dialogue. L'auteur termine en souhaitant une réciprocité dans le respect des droits de la conscience, mais surtout, et cela risque de ne pas être aperçu par les musulmans, en soulignant que les chrétiens n'ont pas la même conception de la grandeur de Dieu : pour les chrétiens et les juifs la grandeur de Dieu se réalise dans son humilité devant la liberté de l'homme : la réussite matérielle d'un individu ou d'un peuple ne signifie pas la faveur de Dieu; le renversement des valeurs (la vraie force est dans la faiblesse, la gloire dans la honte...) est un critère essentiel pour reconnaître la tradition judéo-chrétienne.

Le supplément au cahier comporte un vaste choix de textes coraniques. Chaque texte est précédé d'une notice qui le situe. L'ensemble des deux livrets forme ainsi un travail de premier ordre.

On passe vraiment à l'apologétique avec l'ouvrage de MOCARRY (C.F.) : *la foi en questions, au carrefour du christianisme et de l'islam, Presses bibliques universitaires, Lausanne, 1984, 104 p.* Ecrit par un chrétien syrien, il annonce qu'il n'est pas neutre, puisqu'il choisira ses thèses, mais par ailleurs qu'il est objectif, puisque qu'il ne déformera pas les faits et les pensées. Le pari a été tenu et jamais l'auteur n'a procédé à des simplifications abusives ni a fortiori à des véhémences désagréables. Dès le premier chapitre qui est une introduction (p 9-16) il montre bien au contraire que l'islam se veut une religion du juste milieu, qu'il ne doit pas y avoir de contrainte en religion (2,256) et que le verset du sabre (9,29) ne s'applique qu'aux non-monothéistes, que les divergences entre musulmans donnent des visages à l'islam, dont un, notamment, d'inspiration laïque. Il n'hésite pas à rappeler les responsabilités chrétiennes dans le césaro-papisme, le recul des valeurs morales en Occident (« la corruption du meilleur, c'est le pire »), ou encore dans les conflits du Moyen-Orient... etc.

Le chapitre deux (p 17/22) pose la question d'Israël en relation avec le conflit actuel et l'histoire biblique pour conclure que « le sionisme est une sécularisation de l'espérance messianique » et donc que « le sionisme et le christianisme sont radicalement antinomiques ».

Le chapitre trois envisage la question cruciale de la falsification des Ecritures (p 26/42). L'auteur veut prouver que pendant la première génération de l'islam l'autorité des Ecritures n'était guère contestée, mais les exemples qu'il donne sont peu probants parce que l'accusation de falsification, même si elle est rare, est toujours présente quand la question se pose. Plus intéressant est le fait que les plus grands auteurs de l'islam (Râzi, Bâqillâni, Ghazâlî, Abduh) admettent l'authenticité des Ecritures et en particulier des Evangiles, la falsification ne portant que sur l'interprétation. L'autre groupe groupe d'auteurs musulmans est pour Mocarri « moins représentatif » et il cite Juwayni et Ibn Hazm comme situant la falsification au niveau du texte même. Mais malheureusement pour le dialogue islamo-chrétien, ces derniers ont eu le plus de succès. Mocarri expose ensuite les conceptions divergentes de la révélation selon les musulmans et les chrétiens : les chrétiens croyant que Dieu parle par l'événement, l'écrivain sacré n'est qu'un interprète de l'événement, ce qui enlève beaucoup d'impact à l'accusation de falsification, car dans cette optique la tradition a le droit de surcharger le texte. Abordant la question de la transmission des textes, il adopte l'idée (appuyée sur les travaux de Jeffery et de Burton) selon laquelle le Coran, dépendant d'une seule famille de manuscrits est moins sûr que l'évangile, ce qui enlève encore du poids à l'accusation de falsification; le faux évangile de Barnabé est réglé en une page...

Le chapitre quatre (p. 43/48) traite de la conception de Dieu. Le cinq (p. 49/62) et le six (p. 63/88) du Christ et de la Trinité. On y suit pas à pas les conceptions radicalement opposées des uns et des autres avec notamment une analyse du Ar-Radd al-jamil de Ghazâlî. Le chapitre sept et dernier « Mahomet, prophète de Dieu ? » ne peut que conclure par la négative à la question. Mais il est très nuancé, sobre, et dégage sa conclusion avec une pointe de regret. L'ouvrage se termine par l'admirable prière de R. Tagore. Bref, un petit ouvrage d'apologétique, mais tout a fait remarquable par son amour de l'Autre.

Pour rester dans les ouvrages inspirés par le christianisme, voici un manuel d'histoire religieuse qui comporte un chapitre sur l'islam : *Révélation et Traditions. Chemins de la foi*, t. 3, Drognet et Ardant, 1984, pp. 49/93. Le chapitre sur l'islam a été écrit par Henri Brenderers (p. 51/93). Ici à l'inverse l'esprit de conciliation amène des omissions inadmissibles.

Il convient d'être clair : que faut-il dire dans une initiation à l'islam ? Je crois qu'il est tout d'abord nécessaire de dire ce sur quoi tout le monde est d'accord. Les contacts judéo-chrétiens de Mohammed, le sort des Juifs à Médine, le contenu de la loi islamique en font partie et c'est une falsification que de les passer sous silence. Camouflage déloyal au regard d'un chrétien (et idiot si c'est un chrétien qui le pratique); fausse honte qui vient du regard de l'Occident pour un musulman (Cf. le *Dalil muslim al hazin* de Hussein Amin) et si l'on a honte de ce que l'on est il faut en tirer les conclusions. Ensuite, à mon sens, on peut dire encore ce sur quoi convergent les trois traditions et qui est possible pour l'historien, comme par exemple l'existence d'Abraham ou de Moïse... Enfin ce qui dit une seule tradition et qui est rejeté par les deux autres et sur laquelle les historiens sont sceptiques soit en raison du caractère miraculeux des faits (ex. Resurrection de Jésus, Miraj de Mohammed) ou des trop grandes difficultés historiques des affirmations (notamment les traditions orales que ce soit celles du Pentateuque et a fortiori des hanifs), tout cela doit être dit avec précaution et en précisant toujours qui dit quoi et sur quelle base. Faute de ce minimum de méthode on dira n'importe quoi.

Ce n'est pas que l'ouvrage en question tombe systématiquement dans tous ces défauts. Mais l'exposé sur le judaïsme mélange Bible et histoire et donne comme certain ce qui ne l'est pas même pour des chrétiens. Celui sur l'islam fait des impasses sur le sort des juifs à Médine, sur la loi islamique, sur le sort des non-musulmans après la mort... etc. Bref une semi-christianisation de l'islam. Ceci dit, le reste n'est pas mauvais, loin de là; l'attitude morale des musulmans est bien mise en valeur par les textes choisis dont certains sont soufis; la dénonciation du préjugé « fatalisme de l'islam » est faite avec intelligence... etc.

On ne dira jamais assez l'importance du premier contact avec l'islam. C'est pourquoi une commission s'est penchée sur *L'image de l'islam dans les manuels scolaires français*, Association française Islam et Occident, Etude critique 1, Paris, 1984, 48 p. Ce rapport nous a déçu, tant par sa brièveté que par ses contradictions : après avoir affirmé qu'« il n'y a pas à se dérober devant une histoire qui fut ce qu'elle fut » (p 8) il reproche à un manuel d'écrire cette incise à propos de Mohammad : « ayant eu des relations avec les juifs et les chrétiens ». Les auteurs voient là la reprise de l'accusation chrétienne du moyen âge, ou la confirmation de l'accusation de « complot juif ». C'est vraiment phantaser sur une incise et manier l'amalgame. Ailleurs ils reprochent à cette phrase « le message divin que (Mohammad) déclarait avoir reçu » de contenir une intention malveillante et de suggérer que le Prophète était un imposteur. Or aucune phrase n'est plus objective : ce qui est affirmé par une seule tradition doit être placé dans la bouche de cette tradition. Qu'attendaient-ils ? Que l'on enseigne aux enfants à se soumettre à l'islam ? Ou simplement de rapporter fidèlement ce que l'islam dit de lui-même ? Le fond de l'affaire est clair : le rapport demande (p 15) d'abandonner la manière de penser occidentale. Tel est le crime suprême : refuser de mettre nos valeurs au vestiaire. Le moins qu'on puisse dire des membres chrétiens de la commission est qu'ils n'ont pas tenu leur rôle.

Il ne faut pas se laisser impressionner par le chantage nationalisto-spécifique, camouflé sous des querelles de méthodes. Si l'islam ne peut être compris que par une science islamisée ou islamique ou islamisante comme on voudra, cela signifie qu'il y a plusieurs sciences, une occidentale, une islamique... et pourquoi pas dans la même logique épistémologique une science bourgeoise et une prolétarienne, une science allemande opposée à une science juive (la relativité ?).. pente éminemment dangereuse. Abandonner ses préjugés ne signifie pas qu'il faille se livrer sans jugement et sans critique à tout ce que dit l'autre. Il existe suffisamment de valeurs communes à toute l'humanité (amour, vérité, liberté, égalité...) et elles sont suffisamment claires pour fonder un discours en sciences humaines. Et si l'on n'est pas d'accord qu'on dise quelle valeur on refuse, sans

tenter de camoufler (devoir de vérité). J'irais même plus loin : il faut entendre et parfois accepter la critique faite au nom de valeurs « spécifiques ». Quand les musulmans reprochent aux Occidentaux le laisser-aller sexuel en Occident, n'est-ce pas là une critique tout à fait fondée ? Dirais-je « qu'il faut comprendre » que c'est « spécifique » ? Non. Ce serait faite et lâcheté.

Pour terminer cette partie analysons un ouvrage écrit par un occidental converti à l'islam, **Du PASQUIER (Roger) : *Découverte de l'islam*. Seuil, Points Sagesse, 1984, 177 p.** Mon impression d'ensemble est bonne. Chaque chapitre est suivi d'un petit nombre de textes qui viennent confirmer ce qu'avance l'auteur. Des illustrations, rares dans cette collection, viennent souligner l'appel de l'esthétique islamique qui joue un grand rôle.

Le chapitre premier (p 9/26) présente l'islam face aux défis de notre temps, essentiellement l'agnosticisme et l'athéisme actuel. Le christianisme est pour ainsi dire absent de cette présentation, sauf comme religion en crise citée brièvement ou comme véhicule de la méconnaissance et du mépris de l'islam évidemment. Mais c'est de bonne guerre. Le judaïsme est aussi absent de cette partie; il n'apparaît que plus tard à propos de sionisme.. Aussi l'islam ne peut apparaître que comme la seule échappée possible de ce monde divisé. L'auteur montre bien la contradiction qu'il y a entre l'anti-autoritarisme généralisé et la découverte des valeurs qu'implique le respect de la nature par les écologistes. L'islam apparaît alors comme la « religion primordiale », « la religion intemporelle », la « religion de toujours », qui seule permet de retrouver une « certitude inattaquable » pour échapper à « l'incohérence absurde de la civilisation actuelle » et nous permet de dépasser le « processus discursif de la pensée humaine. » Ces thèmes reviendront souvent : ils indiquent les racines d'une conversion : refus d'un monde trop complexe, recherche de la certitude et de la beauté.

Le chapitre deux (p 29/39) décrit l'anthropologie islamique et traite surtout du problème de la liberté. Le chapitre trois (p 41/60) est une biographie de Mohammad qui oublie les Banu Qorayza (voir plus haut) et fait justice des accusations portées contre la vie privée de Mohammad : il est certain que les maris du Prophète eurent lieu à un âge avancé et qu'ils sont nettement politiques. Le reste n'est pas prouvable.

Le chapitre trois (p 63/80) est le plus apologétique. Il reprend le thème de l'imité du Coran. Il rejette les études sur les sources du Coran qui ne prouveraient qu'une chose, le préjugé antimusulman de leurs auteurs. On aurait préféré une réponse moins sèche et plus motivée. Du Pasquier insiste beaucoup sur la conquête arabe qui serait de caractère miraculeux. L'argument est faible, il y a tellement eu de conquérants, l'histoire en est bourrée. L'auteur répond que seuls les Arabes ont fondé un empire durable avec si peu de moyens. Mais il oublie les conquistadors.. Quoiqu'il en soit la question a peu d'intérêt et on s'étonne de voir dans ce livre un tel argument prendre une telle ampleur. La suite décrit sommairement mais très justement les grands traits de l'histoire islamique. Du Pasquier qui connaît bien les Occidentaux fait justice de l'assimilation de la colonisation à la croisade. La brutalité des croisés avait le mérite de la franchise. La colonisation procède d'un esprit plus insidieux et matérialiste dans son fond. On retrouve des charges contre la civilisation actuelle et contre le progrès qui concentre tout le refus de l'auteur.

Le chapitre cinq (p 87/108) décrit les grandes pratiques de l'islam. L'auteur cherche à faire découvrir au lecteur que chacun des rites n'est pas seulement rite mais qu'il est porteur de significations spirituelles. Il ne se prive pas de quelques critiques contre les musulmans tièdes, qui pratiquent par imitation ou ceux qui se gorgent pendant les nuits du mois de Ramadan... Sa connaissance est sûre, à quelques maladroites d'écriture près : ce qu'il dit sur le jihad p 64 contredit ce qu'il en dit p 37 et 100; mais sa pensée est bien exactement celle-ci : le jihad a bien le sens de « guerre sainte », mais ce sens n'est pas exclusivement celui-là « actuellement ». Il propose « effort collectif » pour permettre de mettre sous le même terme le sens de guerre et le sens « lutte pour le progrès de la religion ». Un autre critique : son silence sur le droit pénal islamique alors qu'il défend les positions traditionnelles sur le droit personnel. L'ultime pensée de l'auteur serait-elle exprimée par le hadith qu'il cite à la fin du chapitre : « qui au début de l'islam néglige un dixième de la loi sera perdu; mais qui à la fin en gardera un dixième sera sauvé » (p 108) ?

Le chapitre six (p 113/140), la civilisation de l'unité, traite de sujets divers, pragmatisme de l'islam, esclavage, art surtout car « la beauté est un aspect de la vérité ». On comprend que ce thème revienne quand on a lu au chapitre quatre cet aveu « c'est bien le cœur plus que le cerveau qui se pénètre du Coran » (p 64). Il éclaire bien la conversion de l'auteur : ne le retrouve-t-on pas dans bien des ouvrages de convertis ?

Le dernier chapitre (p. 141/170) introduit aux diverses familles spirituelles de l'islam, chiïsme, philosophes, théologiens, fondamentalistes dont l'auteur approuve le refus de la civilisation moderne, mais surtout les mystiques qui sont défendus avec une certaine chaleur. L'ouvrage se termine sur eux, et même sur le conseil du chaikh Al-Alawi : « toi, si tu cherches Dieu, sois notre compagnon, tu peux être certain qu'il n'y a pas d'autre voie ».

Il faut simplement souhaiter que les musulmans convertis au christianisme (ou à tout autre foi) puissent vivre en terre d'islam et puissent trouver éditeur et lecteurs à leurs écrits où ils feraient part de leur expérience de convertis par exemple, ou encore où ils feraient l'apologie de leur nouvelle foi en arabe. Alors on profiterait tous d'un prodigieux enrichissement intellectuel et spirituel.

II. — PENSÉE ISLAMIQUE ET HISTOIRE

BOUAMRANE (Chikh --), GARDET (Louis) : *Panorama de la pensée islamique*, Sindbad, 1984, 368 p.

Ce livre veut combler une lacune, entre l'ouvrage d'initiation et l'ouvrage spécialisé. Il vise à donner une culture en islamologie, à introduire le lecteur à des ouvrages plus spécialisés. Les auteurs ont choisi un plan systématique, analysant la pensée islamique discipline par discipline. Ce plan ne nous a pas convaincu. Les auteurs n'ont pas cessé d'y faire des entorses, coupant l'étude du kalām en plusieurs tronçons, revenant sur le droit à propos de philosophie morale, évoquant plusieurs fois le même auteur ou les mêmes circonstances d'un chapitre à l'autre, terminant par un chapitre sur le monde contemporain, donc historique... La compétence des auteurs leur permettait de faire une histoire de la pensée islamique beaucoup moins éclatée que ce panorama. Cette critique faite, l'ouvrage est « bon à lire », car c'est un manuel qui fera le bonheur de plus d'un étudiant.

Les auteurs ont naturellement privilégié un certain visage de l'islam qui résume bien leur jugement dans la conclusion : « ses tendances profondes... (sont)... l'humanisme permanent et l'ouverture à d'autres cultures » (p 312). Le kalām (et donc le mu'tazilisme) est mis en vedette, ainsi que la falsafa. Le droit a une place plus réduite et le leitmotiv qui revient à son sujet c'est qu'il faut réouvrir les portes de l'i'tihād. Iqbal est souvent cité dans ce sens, et il prend la place habituellement réservée à M. Abduh dans les ouvrages de cette tendance. Al Ghazālī et Ibn Taymiyya sont aussi évoqués pour leur distinction entre les lois intangibles et les lois modifiables suivant les circonstances (cf p 118). Ingérence ? Oui, et Gardet affirme qu'en tant que chrétien il est quand même « partie prenante » (p 282).

Un autre ouvrage de vulgarisation, celui de **CHEVALIER (Jean) : *Le soufisme*, P.U.F., Que-sais-je ?, 1984, 128 p.** qui constitue une petite initiation au soufisme, remplit bien son contrat. Le chapitre premier définit le soufisme et montre son enracinement islamique et son environnement culturel extra-islamique. Les chapitres deux et trois présentent une galerie et portraits de soufis, choisis parmi les plus grands et s'efforcent de les replacer dans leur environnement historique. Le quatre continue les précédents en présentant les fondateurs de confréries. Le chapitre cinq et six abandonnent l'ordre chronologique pour essayer de synthétiser un peu : on a ainsi une description de la formation spirituelle en général et une de l'union transformante. L'ouvrage se signale surtout par sa clarté. L'auteur dans sa conclusion souligne la très grande valeur du soufisme qui a « rencontré ou éveillé les plus nobles tendances de la conscience humaine et atteint la dimension de l'universel » et qui « s'élance à la rencontre des besoins religieux propres à l'homme moderne ».

Un classique de l'orientalisme vient d'être traduit en français, il s'agit de SCHACHT (Joseph) : *Introduction au droit musulman*, Maisonneuve et Larose, 1984. C'est incontestablement le meilleur manuel qui existe sur le sujet. On apprécie surtout la large place donnée à l'évolution du droit musulman (et l'on profite ainsi de toutes les recherches de Schacht sur le sujet) et la bibliographie est quasi exhaustive.

Les études sur la pensée islamique sont en passe d'être complètement renouvelées par des travaux comme celui de ARKOUN (Mohammed) *Pour une critique de la raison islamique*, Maisonneuve et Larose, 1984, 378 p. Cet ouvrage est le troisième d'une série dont les deux premiers sont *Lectures du Coran* (première ed. 1982) et *Essais sur la pensée islamique* (première édition 1973, qui en est déjà à sa troisième ed. 1984). Il s'agit de la réédition des articles de M. Arkoun, articles nombreux mais dispersés dans des revues ou des ouvrages pas toujours accessibles partout. Il faut d'abord rendre hommage à l'éditeur qui a le courage de publier de tels recueils. Il faut lui demander de poursuivre son effort car nous avons tous besoin de tous les articles de M. Arkoun et la liste publiée p 39 de la critique laisse supposer qu'un quatrième tome est tout prêt.

Ces ouvrages sont irrésümables ici : il me faudrait au moins quatre pages de l'AAN pour le faire et au moins le double pour entrer dans la discussion ne serait-ce que des thèmes principaux qu'il aborde. Je me contenterai de rappeler l'orientation générale de l'œuvre et de souligner son importance.

M. Arkoun part de la constatation de l'enfermement des pensées théologiques dans les frontières du pensable. Intégrer la pensée des autres traditions demeure impensable et les théologiens veillent aux créneaux. La science des orientalistes est, elle aussi, dans ses frontières : non seulement elle est victime des mêmes enfermements (que ce soit quand elle refuse ou quand elle accepte de prendre en considération la théologie), mais encore et surtout elle est en retard par rapport aux progrès des autres disciplines en Occident, elle est comme un secteur arriéré où l'on parle encore avec une *épistémé* d'un autre âge. Le projet de M. Arkoun est de dépasser ces antagonismes et ces limites disciplinaires et de chercher dans une anthropologie appliquée au domaine religieux (pas seulement islamique) un au-delà de l'orientalisme et des pensées figées. Evidemment cela suppose une liberté de pensée, des équipes de recherches, un éclatement des habitudes disciplinaires... « Il faudrait définir une méthodologie et un vocabulaire commun — conditions de toute science — qui permettrait de lire les Ecritures saintes comme autant d'événements faisant partie de l'Economie du Salut de l'homme. On passerait ainsi de la théologie comme discours à usage restreint à une philosophie de la théologie; on chercherait non plus à défendre la vérité d'une foi, mais à comprendre la foi comme vérité » (*Lectures* p 21). Le projet est on ne peut plus ambitieux. Les Cassandre ne manqueront pas d'en prédire l'échec. Raison de plus pour l'étudier de près. On pourra en dénoncer le caractère syncrétiste. Mais on ne pourra pas dire qu'il s'agit d'un syncrétisme facile.

Ce programme, M. Arkoun tente de le réaliser sur le Coran et sur la pensée islamique. On demeure quelque peu déçu à la lecture de chaque article, mais si l'on y réfléchit bien, c'est inévitable et c'est « bon signe ». Le programme de M. Arkoun n'est-il pas de « subvertir tous les discours traditionnels sur la vérité, non pas par une construction spéculative, mais par l'examen méthodique des conditions de surgissement, de formulation, d'expansion, de refolement, de travestissement de l'idée de vérité toujours et partout médiatisée par des acteurs sociaux ». La voie négative n'est pas séduisante. L'allusion à Heidegger montre que le projet n'est pas irreligieux en soi. « Je ne préjuge en rien des résultats « matérialistes » ou « spiritualistes » d'une telle recherche; mais c'est aller contre la vocation de l'esprit que de réprimer ses initiatives au nom des menaces vraies ou imaginaires que son activité ferait peser sur nos connaissances héritées, nos connaissances mal faites qui doivent être, de toutes façons dépassées... » (*Critique* p 22). Alors nul doute qu'il faille être très attentif à ce que produit M. Arkoun.

L'ouvrage de François JOURDAN : *La tradition des sept dormants, une rencontre entre chrétiens et musulmans*. Maisonneuve et Larose, 1983, est une recherche qui s'approche le plus de ce que souhaite Arkoun. Le travail, tout à fait remarquable à bien des égards, confronte les traditions chrétiennes et musulmanes, mais cherche au delà

l'enracinement humain de cette tradition aussi bien dans les légendes, dans les cultes et les théologies. Mais comme l'auteur ne veut pas faire de syncrétisme, il ne peut aller en fin de compte guère plus loin que constater des « affinités théologiques ». Le dialogue ne peut que buter perpétuellement sur cette irréductibilité des dogmes. Il faut s'y résigner et continuer à travailler dans le champ des sciences humaines « de la meilleure manière », comme l'a fait F. Jourdan.

Dans le mouvement d'interrogation sur l'histoire de la connaissance de l'islam en Occident, voici deux nouvelles contributions. Tout d'abord un ouvrage qui se signale par son érudition, celui de **BALAGNA (Josée)** : *L'imprimerie arabe en Occident, Maisonneuve et Larose, 1984, 154 p.* Environ deux cents ouvrages en arabe imprimés en Occident sont plus ou moins longuement analysés par l'auteur. Depuis le psautier melkite imprimé à Fono en Italie en 1514 jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, on assiste à la montée d'une connaissance, l'orientalisme, de plus en plus vigoureuse. Certes, comme le montre le premier ouvrage arabe imprimé, on produit d'abord en Occident des ouvrages chrétiens à l'usage des communautés orientales (la Bible surtout), mais aussi très tôt des grammaires arabes, des éditions de textes originaux (Al Idrissi, Ibn Sina...). L'auteur ne s'est pas contenté de décrire ces ouvrages, elle a aussi essayé de cerner la vie des humanistes qui les ont préparé, l'histoire des imprimeries en Occident, les problèmes de diffusion... etc. C'est une page méconnue et très importante de l'histoire de l'orientalisme et même de l'histoire intellectuelle de l'Occident qu'elle nous livre. Chemin faisant elle tente de résoudre divers problèmes irritants, mais avoue que ses recherches conduisent à plus de nouvelles questions encore. Un regret : que l'illustration ne soit pas plus abondante, en particulier j'aurais souhaité plus de photos de manuscrits (les illustrations des pages 49, 79, 99 et 123 donnent l'impression du déjà vu). Mais tel qu'il se présente, bourré de notes, l'ouvrage constitue une contribution essentielle.

Le second est celui de **GROSSIR (Claudine)** : *L'islam des Romantiques, t 1 (1811/1840), Maisonneuve et Larose, 1984, 172 p.* L'introduction comporte quelques inexactitudes qui montrent que l'auteur ne connaît pas les périodes précédentes : la vision du moyen âge chrétien ne se résume pas « toute entière » à l'hostilité, il ne faudrait pas oublier la littérature savante du bas moyen âge, et le fait d'être seulement unifié par la religion n'est pas un phénomène propre à l'Occident, du moins pas au bas moyen âge où se situe la majeure partie des documents. Par ailleurs la traduction de Galland ne fait « autorité » pour aucun arabisant, c'est au contraire une « belle infidèle ». On ne peut non plus dire seulement que Voltaire et Montesquieu ont vanté la tolérance de l'islam, le premier a aussi été très sévère (cf l'Essai sur les mœurs) et le second pas moins.

La première partie (p 23/67) étudie Chateaubriand et son *Itinéraire de Paris à Jérusalem*. On découvre un militant chrétien, « un croisé » comme il le dit de lui-même qui ne brille pas par son objectivité. C'est l'occasion pour l'auteur de dénoncer l'inefficacité de l'application du « modèle européen ». La démonstration eut été convaincante si justement Chateaubriand avait respecté ce modèle. N'est-ce pas plutôt parce qu'il n'a ni respecté les valeurs des lumières (vérité, exhaustivité, objectivité...) ni les valeurs chrétiennes (amour du prochain et des ennemis en particulier) qu'il ne nous apporte rien de bon ? Et au contraire n'est-ce pas parce qu'il a suivi un *engagement*, qu'on nous a longtemps présenté comme le fin du fin de la vraie connaissance, qu'il nous dit ce qu'il nous dit ? S'il faut se méfier de l'eurocentrisme, il faut tout autant se méfier de l'islamocentrisme, et de tous les « centrismes » d'ailleurs.

La seconde partie (p 69/107) analyse l'évolution de l'image de l'islam chez quelques romantiques jusque vers 1830. Ils ne voyagent pas, mais un travail poétique intense fait émerger une vision exotique, où la « couleur locale » est recherchée. C'est bien sûr un islam imaginaire, mais qui permet d'échapper à l'hostilité systématique voire d'offrir des attitudes conciliantes et pacifiques. La troisième partie (p 109/161) conduit l'analyse jusque vers 1840. De nouveau les Romantiques voyagent. « Rebelles à la modernisation », ils cherchent l'authentique, ou les sources de la religion, voire même une nouvelle identité. Lamartine est volontiers syncrétiste, tolérant et voyant la tolérance partout. Evidemment l'islam rencontré est « davantage conforme à ses désirs qu'à la réalité ». Mais la sympathie de Lamartine ne l'empêche pas de rêver à une intervention française qui sauvera l'Orient de

la décadence et qui seule saura la préserver de la modernité. Cette sympathie ne le préserve pas d'énormes erreurs d'appréciation : le pouvoir politique n'intéresse pas l'islam et les musulmans se soumettront facilement à l'intervention française...

L'analyse de Grossir est conduite de manière trop linéaire si l'on peut dire. Elle n'a pas replacé Chateaubriand et Lamartine dans le débat sur le despotisme oriental qui naît au XVIII^e avec Montesquieu et se poursuit au XIX^e. Montesquieu et Volney ne sont cités qu'incidemment dans l'introduction, alors que Chateaubriand aussi bien que Lamartine les reprennent constamment, parfois mot à mot. J'aurais aussi aimé savoir si Mouradgea d'Ohsson qui a pris position dans le débat a été utilisé par ces auteurs. Il me semble que Lamartine reprend son idée de séparer l'islam des élites et l'islam des superstitions. Bref C. Grossir ne nous donne pas ce qu'il faut pour comprendre à partir de quoi raisonnent nos Romantiques. Elle n'a pas vu que le contexte événementiel n'est pas le tout du contexte qui explique la production littéraire, le contexte idéologico-scientifique est bien plus important pour expliquer ladite production.

J'ai reçu aussi dans le domaine historique une revue, *Islam stora e civiltà* numéro 9 pour 1984, qui n'est pas inintéressante. Bien présentée, avec de belles photographies, des articles courts, elle vise un public assez large, tout en demeurant à un haut niveau scientifique. Une partie est consacrée à des recensions bibliographiques et elle permettra au lecteur français de repérer les ouvrages italiens (et autres) sur l'islam. Nous espérons en tirer mieux profit l'année prochaine.

Signalons enfin dans le domaine historique l'ouvrage de CUOQ (Joseph) : *L'Eglise d'Afrique du Nord (I^{er}/XIV^e S.)*, Le centurion, 1984, 212p. Il se présente pour la première partie comme un travail de seconde main, pas inintéressant pour le spécialiste des époques modernes, car cela lui permettra d'avoir rapidement une idée claire de l'histoire du christianisme en Afrique du Nord avant les Arabes sans devoir se plonger dans une bibliographie immense. La seconde partie (période arabe) est plus originale car c'est une première tentative de synthèse des divers travaux existants, travaux que l'auteur a complétés par de nouvelles recherches. Evidemment la rareté de documents ne permet pas une véritable histoire (le pourra-t-on jamais ?). L'auteur parvient cependant en combinant ce qu'on peut trouver à tracer évidemment les causes de cette mort que cherche l'auteur, sans prétendre d'ailleurs nous donner le fin mot de l'affaire. D'abord l'exode des chrétiens. Il est continu et concerne souvent les meilleurs. Les conversions ensuite sont nombreuses parmi les populations berbères et obligatoires pour celles qui voulaient prendre part aux conquêtes. Ce n'est que dans l'armée qu'il y a eu une véritable politique d'éducation musulmane. Les conversions forcées sont rares : l'auteur cite celles opérées par Idris I contre des tribus berbères et juives du Moyen Atlas, celles de Ibrahim II, qui d'ailleurs malmenait aussi les musulmans, et bien sûr celles faites par les Almohades qui donnèrent le coup de grâce à une communauté déjà amputée de ses élites par l'exode en Sicile. Mais surtout "l'insularité" du christianisme nord-africain ne lui a pas permis de tenir comme au Moyen Orient ou en Espagne. Peut-être J. Cuq aurait-il dû insister sur la char'a et montrer comment c'est une merveilleuse machine à ramasser les tièdes des autres religions (par le mariage, par l'attrait des places...) et à empêcher toute expansion concurrente (mort du murtadd... etc). La comparaison avec l'étonnante vitalité du judaïsme à cette époque aurait dû être à notre avis plus poussée; sans aucun doute elle nous aurait appris beaucoup de choses sur la coexistence des religions en islam.

Encore de Maisonneuve et Larose, deux ouvrages reçus qui sortent du cadre strict de l'islamologie, mais qui sont remarquables : DE EPALZA (Mikel) et GUELLOUZ (Suzanne) : *Le Cid, personnage historique et littéraire*, 1983 et ABELA (Ferdinand Joseph) : *Proverbes populaires du Liban Sud.*, 2 vol. 1981. Le premier est une anthologie de textes très intéressants (surtout espagnols et arabes heureusement) sur le Cid; une introduction historique (pas assez vulgarisatrice, tout le monde ne connaît pas les péripéties de l'histoire espagnole au moyen âge) et littéraire. Le second recense 3 000 proverbes et expressions, les transcrits, les traduit et les commente. Deux importants index (thématique et linguistique) font de ce travail souvent succulent une œuvre de référence.

III. — ISLAM CONTEMPORAIN

MERAD (Ali) : *L'Islam contemporain*, P.U.F., 1984, Coll "Que sais-je ?"

Comme pour presque tous les ouvrages de la collection le sujet est immense et la place impérativement limitée à 128 p imprimées. L'auteur doit donc résumer, concentrer, omettre... Il a bien réussi pourtant à donner une vue d'ensemble où tout l'essentiel y figure. Je trouve même qu'il y a beaucoup plus de faits, de dates, de citations et de renseignements de toute sorte qu'on pouvait s'y attendre. Après un chapitre d'introduction sur la difficulté de percevoir correctement l'islam, les chapitres deux et trois amènent au seuil du XX^e siècle en évoquant les divers mouvements réformistes. La suite est traitée en de courts chapitres grâce à une périodisation serrée, par espace de vingt ans depuis 1880, et qui permet au lecteur de bien sentir comment les problématiques ont évolué. Depuis le thème du "retard islamique" avec Renan, en passant par la recherche du progrès, la grande guerre, la chute du califat, puis les décolonisations suivies des "socialismes arabes" et maintenant la peur du "fondamentalisme", que de chemin parcouru ! Peut-être dira-t-on que ce dernier mouvement marque un retour à la case départ. Pas pour l'auteur qui voit tout le côté superficiel et éphémère de ces "réactions de défense devant le modernisme", "contestation de la civilisation occidentale, non pour ses valeurs propres, mais pour tout ce qu'elle représente de symbole d'aliénation" (p 4). Le dernier chapitre essaie une approche de la diffusion de l'islam dans le monde : approche statistique, brève étude de l'apostolat islamique, des voies unitaires (œcuménisme islamique, solidarité islamique et aboutit curieusement à une constatation pessimiste : "on aurait de sérieuses raisons de penser que a) l'avance numérique de l'islam en Afrique, par exemple, correspondrait tout juste au pourcentage de croissance naturelle des populations dans ce continent b) la dawa consisterait surtout en déclarations..." Le livre se termine par une vigoureuse dénonciation du monolithisme officiel.

Qu'est-ce que cette communauté islamique et sur quelle bases théoriques ou sociales elle repose ? Ce sont les questions que cherche à résoudre les contributions de *Islam communautaire (Al Umma), concept et réalités, Labor et Fides, Genève, 1984*. Cet ouvrage modeste et court (env 100 p de contributions) se propose d'éclairer le concept d'*umma islamiyya*. Il faut toujours préciser *islamiyyā* ou *arabiyya* selon les cas car le terme *umma* est un nom commun (nation ou communauté) et les contextes ne permettent pas toujours de savoir de quoi on parle. Dans l'introduction Simon Jargy en fait même une institution, ce qui à mon sens est abusif. La méthode que nous proposons ces contributions est d'éclairer le présent par le passé par quelques coups de projecteur. Carl A. Keller pose une question intéressante, celle des sources de notre compréhension de l'islam. Pour lui il ne suffit pas de se référer aux textes fondateurs ou non, mais il faut "aussi jeter un regard bienveillant sur le peuple". On découvre alors "un foisonnement de pratiques et d'idées" dont l'apparent désordre ne doit pas cacher le dynamisme fondamental dans un sentiment unitaire : "ce qui fait progresser une religion ce n'est pas la réflexion abstraite de érudits — qui ne réaliseront probablement jamais l'*ijma* — mais la conviction et la pratique décidée des fidèles ». Même constat par Mikel de Epalza qui à travers la notion de khalifat montre qu'il faut en "nuancer le sens dynastique et unitaire..." en mettant en valeur la "fonctionnalité, l'efficacité, et la régionalisation". Dans sa contribution Simon Jargy retrace les deux conceptions qui sont en lutte pour gérer l'unité islamique : soit l'intégration étatique, soit le regroupement populaire (à travers les mouvements fondamentalistes). Il constate que "l'idéal de la *umma* unifiée est une constante"... mais qu'elle semble "plus une réaction à des défis extérieurs, qu'une volonté commune exprimée à travers un plan systématique et organisé". On retire l'impression à la lecture de cet ouvrage de l'extraordinaire faiblesse du droit qui, soit par l'institution du khalifat soit par l'*ijma* s'avère incapable de fournir des solutions toutes faites. Ici l'imagination est convoquée.

Beaucoup plus touffu est l'ouvrage de BERQUE (Jacques) : *L'Islam au temps du monde, Sindbad, 1984, 278 p*. L'auteur se propose de désenclaver l'islamologie en intégrant ses recherches dans des champs plus vastes, dans l'espace, dans le temps et surtout dans

la méthode. On a ainsi des méditations qui nous emmènent aux Galapagos, en Afrique noire, en Inde, mais aussi dans la confrontation avec le monde contemporain, dans l'utopie de la cité modèle, etc.. On connaît le style de J. Berque. C'est souvent une méditation, de constantes allusions, des analogies suggestives... Il procède par cercles concentriques, il refuse de simplifier une réalité complexe, on n'y trouvera pas la lourdeur des démonstrations universitaires. Il faut souvent relire un texte riche, poétique, irrésümable... et parfaitement irritant. Le plus important pour l'auteur sont ses propositions méthodologiques (chapitre 10). Il faudrait étudier "non pas, comme la théologie, l'islam tel qu'il voudrait être, non pas comme le voudraient l'empirisme ou le positivisme, l'islam tel qu'il est, mais le rapport entre ceci et cela...". C'est cet axe essentiel, celui de la "régulation" de l'un par l'autre qui est le plus important. Le grand débat actuel est finalement de savoir qui va l'emporter sur l'autre. Pour Berque "l'invite au renouvellement" est incontournable et "la modernité s'active pour le meilleur et pour le pire". Ses préférences vont vers l'ouverture dans la ligne des Abduh, Iqbal... "il nous semble que chercher à déduire du modèle coranique une sorte de codification, comprendre l'adage *din wa dunya* comme nécessité de donner un blanc-seing aux exégètes de la chari'a, c'est se situer en réactionnaire dans l'avancement des autres, c'est jouer le jeu de ce que l'on combat".

Cette opposition entre la chari'a et "l'avancement des autres" a été posé par rapport aux droits de l'homme. C'est le sujet abordé par *Islam et droits de l'homme. Librairie des libertés*, 1984, 246 p. Ici l'imagination se fraye difficilement un passage à travers les buissons de l'apologétique. La préface de Si Hamza Boubakeur donne le ton de la première partie, ambiguïté et camouflage : "Au sein de cette communauté, les croyants jouissent des mêmes droits et sont soumis aux mêmes obligations..." Mais il y a croyant et croyant, non ? "les non-musulmans, en particulier les scripturaires (juifs et chrétiens) jouissent sous la protection de l'islam de tous les droits qui découlent de leur statut matrimonial, successoral ou religieux..." De quoi se plaignent-ils ? Ainsi l'homme a tous les droits "sauf ceux qui sont incompatibles avec son bonheur bien compris"... etc. Al Mafregy nous apprend que "l'islam a commencé par là où l'Occident est arrivé", et il nous le démontre en soutenant père-mère que la vraie nature de la femme est d'être "genitrix" et que "le droit musulman n'oblige pas la femme à embrasser ni la religion ni la nationalité de son mari". Evidemment puisque ce ne peut être qu'un musulman pour la musulmane. Mais la non-croyante ? Ou alors le droit auquel on fait référence nous est inconnu. L'auteur exhibe avec jubilation des lois occidentales où la femme était punie plus sévèrement pour son adultère que l'homme. Ou encore que le législateur français n'a admis que récemment la séparation des patrimoines, à l'inverse de l'islam. Il oublie simplement de voir qu'en Occident la pratique précède le plus souvent le droit, alors qu'en islam... Pour lui la polygamie est implicitement interdite par le Coran. Il oublie de nous parler de divorce. Evidemment en reconstruisant ainsi le droit musulman... Le problème est donc de savoir de quel droit on parle, celui des manuels d'Al Azhar ? celui de Abduh ? Celui de Al Mafregy ? Mais sur quelles bases théologiques et juridiques le fonde-t-il ? Ainsi en jouant tantôt d'une citation coranique, tantôt d'un hadith, sans envisager ceux qui vont en sens contraire, sans utiliser la technique propre au droit musulman, on peut arriver à présenter quelque chose... qui n'existe pas. Sans parler de la pratique. Les articles de Boisard et M'Bow sont peu ou prou sujets aux mêmes critiques. La note historique de Sourdel sur les hiérarchies sociales au moyen âge, est juste, mais n'entre pas dans le débat. Un article de Massignon, écrit en 1952, dans un contexte bien différent, montre bien que "la personne humaine pour l'islam, c'est le croyant". Le croyant qui pratique les cinq piliers. Si le témoignage de la croyante ne vaut qu'un demi-croyant, Massignon trouve cela "original" (p 106). R. Chahine nous affirme que le Prophète a interdit l'esclavage dès le début de sa prédication, mais affirme trois lignes plus loin que le jihād permet l'asservissement (p. 140).

L'ouvrage s'améliore au fur et à mesure qu'on avance vers la fin. Pour Arkoun "il est extrêmement difficile, même pour nos religions... de prendre la parole de façon crédible à ce sujet". Il renvoie les trois protagonistes dos à dos, ce en quoi il a tort depuis le décret sur la liberté religieuse de Vatican II, tard venu, mais venu. Il renvoie ensuite à la pratique et soutient comme Marx que le droit est le produit d'un rapport de forces, ce qu'il conforte par quelques exemples : l'orthodoxie est fabriquée par les hommes proches du pouvoir etc..

Mais il pense à la fin de son court papier que la question pourra évoluer par la recherche. Pourtant si le droit reste un rapport de forces, aucune science ne le fera évoluer, ce serait plutôt dans cette optique le rôle des militaires, des manifestants et des artificiers. Si à l'inverse la science peut faire évoluer le droit, c'est que la rationalité de Hegel (trop vite rejetée p 125) est rentrée par la fenêtre. Et ainsi on pourrait soutenir que les droits de l'homme se fondent sur une rationalité issue de valeurs communes. C'est le sens de l'article de Gardet qui souligne que l'islam en tant que monothéisme a les bases pour fonder un humanisme sur les notions de personnes humaine, de raison et de liberté. Oui à condition que le mutazilisme prenne le dessus. Car le non-croyant aura toujours une méfiance envers ces gens qui évoquent des textes anciens pour lui prendre sa liberté. La religion, toute religion se perd si elle n'est pas capable de justifier par la raison seule (car justifier un verset par un autre verset est un cercle vicieux) la justesse non pas tant de ses dogmes (l'au-delà peut être supra-rationnel) que de son projet humaniste. L'article de R. Santucci n'est qu'un inventaire, mais complet. L'excellente note de A. Hafidi contre "l'Occident qui semble exiger le suicide culturel de l'autre" et le monde arabo-musulman où règne la "manipulation et la falsification", est un appel désespéré vers un effort de rationalisation : "comment rester soi tout en devenant autre ?" N'est-il pas vrai que plus l'Orient manipule et falsifie, plus l'Occident exige le suicide culturel et vice-versa ? Ali Mérid met en perspective historique les positions prises par les uns et les autres. Pour lui tout cela reflète une "pensée en recherche". Il termine par une critique de la "déclaration islamique universelle des droits de l'homme" de 1981, pur produit du conservatisme, dont par ailleurs Si Naceur ne veut voir que les aspects positifs par rapport à l'absence totale de démocratie dans la plupart des pays islamiques. Le "projet de déclaration des nations unies sur l'élimination de toutes les formes d'intolérance et de discrimination fondées sur la religion ou la conviction" est quand à lui un véritable projet humaniste, mais il n'est pas encore voté (le sera-t-il jamais ?). Présenté par Sidney Liskofsky, il termine le livre.

Dans cet ouvrage je ne m'attendais pas à ce que les musulmans se fassent hara-kiri. J'étais même prêt à supporter une bonne dose d'apologétique, car il est vrai que l'islam a effectué des progrès dans le passé. Mais il faut voir les problèmes actuels. J'attendais pas seulement qu'on me pose en toute franchise le problème des *huḍūd*, du *murtadd*, de la femme... mais surtout qu'on cherche à dépasser les contradictions entre la *chari'a* et la rationalité moderne par des recherches sur l'exégèse du Coran, sur les projets d'*ijtihād*, sur le droit positif actuel. Le problème n'est pas seulement de savoir si un monothéisme peut fonder les droits de l'homme que de savoir si ce monothéisme, l'islam, peut se passer de la partie de la *chari'a* classique qui est contraire aux droits de l'homme.

Les défenseurs de l'intégralité de la *chari'a* ont fait l'objet d'une importante étude. L'ouvrage de CARRE (Olivier) : *Mystique et politique, lecture révolutionnaire du Coran par Sayyid Qutb, frère musulman radical*, Editions du Cerf et FNSP, 1984 est allé voir de plus près l'exégèse des fondamentalistes. Le travail est très bon, très utile est bourré de références au Zilal de Qutb qu'on pourra ainsi manipuler sans perte de temps. Une critique cependant : l'avant propos et l'introduction semblent avoir été rédigés à la hâte, car il y a pas mal de répétitions et quelques passages incompréhensibles (notamment le tableau p 28). La méthode d'exposition est celle adoptée par Jomier dans son livre sur le commentaire coranique du Manar. On a ainsi sur Qutb un chapitre sur la méthode d'exégèse (I), puis sur la femme et la famille (II), les juifs et les chrétiens (III), le *jihād* (IV), la justice sociale (V), la société islamique (VI), et enfin l'Etat (VII). La pensée de Qutb est sans cesse comparée avec celle d'Abduh et toujours replacée dans le contexte égyptien. Bibliographie, index des noms, des références coraniques, des références au Zilal, achèvent l'ouvrage et en font un instrument de travail. On ne résumera pas le contenu de la pensée de Qutb, un résumé écraserait les nuances et l'apport personnel (relativement restreint) de Qutb par rapport à la tradition islamique. Il vaut mieux faire ressortir la thèse qui court tout le long du travail de Carré : que l'exégèse de Qutb est solide, orthodoxe, et qu'elle correspond bien au contenu du Coran. Si Carré a raison, l'islam authentique est celui des frères musulmans, et il faudra que tous les musulmans et autres se déterminent par rapport à cet islam. Si Carré a tort, ce ne va pas être facile de le démontrer. Les réformistes auront fort à faire pour montrer que l'œuvre des frères ne s'exprime pas l'islam orthodoxe. Car Carré le montre tout au long : la méthode de Qutb est solide, elle refuse la théologie-fiction, le

complexe devant l'orientalisme... Pour reprendre une formule de Ratzinger, je dirai que Qutb a senti que ce qui demandait trop d'exégèse a cessé de vivre. Pour Qutb, même s'il ne refuse pas la sunna, le Coran est essentiel et il n'est pas question de s'éloigner par un voilement exégétique de son contenu obvie. La conclusion qu'il faut en tirer c'est que la pensée qutbienne vivra longtemps ou renaîtra sans cesse, car elle procède directement de la source de l'islam et non des exégètes.

Terminons par l'analyse de deux ouvrages plus optimistes, inspirés par le concret de la vie en pays d'islam. Tout d'abord celui de TEISSIER (Henri) : *Eglise en Islam, Méditation sur l'existence chrétienne en Algérie*, Le Centurion, 1984, 216 p. qui est plus qu'une méditation, mais un véritable ouvrage de théologie et un ouvrage d'une grande solidité. Il s'adresse à des chrétiens principalement. Il se divise en quatre parties. La première (p19/65) nous incite à "accueillir une autre histoire spirituelle". Le chapitre premier décrit un itinéraire, celui de l'émir Abd El Kader, et montre qu'on peut vivre une relation profonde avec Dieu sans références chrétiennes, même si à la fin de la vie l'émir a eu une vision différente des chrétiens que celle de son jeune âge. Le chapitre deux invite à faire la même démarche en analysant l'histoire spirituelle de la communauté algérienne de 1830 à 1983. Il s'agit d'une histoire de crises de consciences que s'est posé le musulman au long de cette histoire douloureuse. Il eut mieux valu peut-être éviter le terme spirituel puisque l'auteur ne tranche pas la question de savoir si c'est vraiment l'Esprit Saint qui agit dans les consciences algériennes. Mais on peut inférer que pour lui cela ne fait aucun doute. Cette histoire des autres est le milieu dans lequel vivent les chrétiens, "investis par le Ramadan" des autres dont les traditions sont "des questions pour moi". Les chrétiens sont par ailleurs amenés à coopérer sous l'initiative algérienne à une nation qui se fait sans eux. C'est le chapitre trois.

La deuxième partie (p 67/107) décrit le cheminement de ce questionnement dans l'esprit des chrétiens. D'abord (chap 4) relire l'Ecriture, comme les premiers chrétiens, seule référence pour une situation nouvelle. Et ils ne peuvent que redécouvrir la souveraine liberté de Jésus par rapport à toutes les barrières, y compris confessionnelles : la samaritaine, le centurion ; "il y a du point de vue même des évangélistes, une histoire spirituelle des personnes vivant à l'extérieur de la Révélation judéo-chrétienne". La recherche se poursuit à travers l'Ancien testament (Jonas), les Actes des apôtres, les textes de Vatican II., et aboutit à la même conclusion, il faut aller au monde sans nécessairement chercher à agrandir l'Eglise, ce ne peut être le but premier.

La troisième partie est une recherche sur les principes qui doivent guider le chrétien dans la "cohabitation avec l'islam". Le chapitre sept décrit et écarte deux attitudes : celle qui consiste à aider les musulmans à être de meilleurs musulmans et l'autre qui serait la reconnaissance d'un "Yalta spirituel" où chaque religion correspondrait à des zones de cultures différentes. Je ne suis pas tout à fait d'accord avec le premier rejet. Certes l'ingérence est coupable et le devenir de l'islam est l'affaire des musulmans eux-mêmes, mais... y aurait-il eu un "aggiornamento" de l'Eglise si les non-chrétiens n'avaient pas parlé ? Se taire n'est-ce pas par moment mentir, ou pire, être complice ? En tant que chrétien j'estime avoir mon mot à dire sur l'évolution de l'islam. A moins qu'on se réfugie dans le "toute parole est fasciste" de Barthes, donc que tous se taisent. Intenable. D'ailleurs la suite de l'ouvrage atténue ces premières affirmations, ne serait-ce que par le fait que l'existence chrétienne est par elle-même une parole. Le refus du "Yalta spirituel" amène l'auteur à prôner la liberté des consciences tout en récusant une vision trop classique de la mission. Pour Mgr Teisser, le centre de gravité de la vie chrétienne en Algérie doit être l'amour fraternel (chap 8) qui dépasse (cf Mt 25) les barrières confessionnelles, dans la fraternité des Banu Adam. Cet amour ne doit pas d'ailleurs revenir au point de départ en cherchant à convertir : "L'amour ne cherche pas son intérêt" (1 Cor 13, 5). Le chapitre 9 décrit en quelque sorte l'histoire spirituelle des relations franco-algériennes à travers la coopération, les émigrés en France, la Palestine et le Liban, les droits de l'homme. Le chapitre 10 montre les difficultés du dialogue islamo-chrétien religieux : tentation de la polémique, obstacles du vocabulaire, difficultés dues à la force de cohésion des communautés... Ici Mgr Teisser semble souhaiter (p 161) avec Mohammed Arkoun qu'on aille plus avant que la simple description des positions respectives dans "le respect de l'autre". C'est mon souhait aussi.

La dernière partie pose divers problèmes. D'abord pourquoi des prêtres si nombreux pour une communauté chrétienne si réduite ? Parce qu'ils ne sont pas en Algérie que pour les chrétiens, et c'est important. Il y a au-delà de la solidarité humaine une action *mystique* à réaliser. Si Michel Seurat est mort n'est-ce pas parce qu'il ne s'est trouvé aucun prêtre à vivre au milieu des chiïtes ? (cf p 174). Par ailleurs vivre dans la *dépendance* des Algériens est une expérience spirituelle décapante, qui permet de vivre un christianisme épuré. La prière en commun (chap 12) étant impossible, ce n'est qu'au niveau des intentions de prière qu'un certain rapprochement peut-être entrevu. L'auteur termine en définissant l'Eglise d'Algérie comme une Eglise locale par solidarité, qui sortant d'elle-même rejoint Dieu à l'œuvre dans les peuples du Maghreb.

Ce sec résumé ne rend pas compte de la finesse et de la solidité théologique de cet ouvrage. L'auteur sait allier une très grande ouverture à l'autre sans jamais céder ni à aucun syncrétisme, ni à aucune polémique. Qualité rare, alliée à une culture jamais en défaut : l'ouvrage comporte bon nombre de références sur l'Algérie autant que sur le dialogue islamo-chrétien.

Dans la même veine, mais plus bref, l'ouvrage de SANSON (Henri) : *Christianisme au miroir de l'islam. Le cerf, 1984, 18 p.* L'auteur a déjà écrit un livre dont nous avons rendu compte l'année dernière *Laïcité islamique en Algérie*. Il nous offre ici des réflexions de chrétien, ayant semble-t-il voulu séparer le travail sociologique de la méditation proprement dite. Cela nous donne un ouvrage très suggestif, plus nerveux, où H. Sanson manie la formule de manière très éclairante. Il ne s'agit pas de décrire comment les musulmans voient les chrétiens, mais comment les chrétiens se voient avoir vu et avoir été vus par les musulmans. C'est dire que l'islam est présent à chaque page, même quand l'auteur ne parle pas explicitement de lui. Le musulman sera curieux de voir quelle est l'influence de sa foi sur un chrétien.

Au départ on trouve la même expérience de l'Algérie en tant que prêtre et on a l'impression que la méditation de Teissier se prolonge. Mais très vite H. Sanson veut poser les "différences structurelles" entre les deux religions (première partie, p 17/74). Par une série d'oppositions il nous montre leur fonctionnement différent. On a déjà dit que H. Sanson a l'art de la formule. Ici sa méthode lui en permet beaucoup pour le plus grand plaisir du lecteur qui en tire une bien meilleure compréhension des deux religions. Certes ce n'est pas un travail d'islamologue, sa valeur se situe non pas au plan de la connaissance livresque, mais de la pratique. D'ailleurs la spécialité théologique de l'auteur n'est pas la théologie dogmatique, mais la théologie pratique. Le chapitre cinq (p 51/59) sur la séparation entre le spirituel et le temporel me semble particulièrement neuf : il montre comment la formule classique qui oppose les deux religions est partiellement fautive puisque la radicale distinction entre Dieu et sa créature dans l'islam conduit à des oppositions qui n'existent pas (ou du moins pas de la même manière) dans le christianisme.

La deuxième partie (p 75/132) reprend la méditation sur l'expérience chrétienne en Algérie. En un style très différent son expérience rejoint celle de Mgr Teissier et ce n'est pas étonnant. C'est surtout sur le terrain de l'amour fraternel que la rencontre avec l'islam sera la plus fructueuse. H. Sanson met plus en évidence que "le sacerdoce est un concept ouvert", et de même le concept d'homme : "l'idée de l'homme est une idée non pas toute faite, mais se faisant... C'est en avant qu'il faut chercher" (p 113). Ici, l'incomplétude des concepts, la complexité de la réalité, la nécessité du progrès n'est pas rejeté comme le signe d'une foi brisée, mais au contraire comme une chance vers une création spirituelle. On est loin de Du Pasquier.

La troisième partie (p133/186) est une réflexion sur la cohabitation des religions de manière plus générale : "il ne peut y avoir de cohabitation apaisée sans la pratique d'une certaine religion de l'homme". Après avoir décrit et opposé la cohabitation à tolérance, puis la cohabitation en laïcité -- cette dernière pouvant toujours revenir à la première si une majorité confessionnelle s'empare du pouvoir --, l'auteur propose, tout en soulignant que l'Eglise n'est attachée à aucun système temporel, la cohabitation d'égalité, où chaque religion aurait des droits égaux, en tant que religion. Ainsi on pourrait apprendre à vivre ensemble dans la Maison-Terre.

Hervé BLEUCHOT*

IX. — LITTÉRATURE MAGHRÉBINE D'EXPRESSION ARABE — TUNISIE* —

Voici la liste des livres à prétention littéraire édités en 1984 par des auteurs tunisiens :

A) Critique

1. MAMMŪ Ahmad : *Dirāsāt haykaliyya fi qisṣat al-širā'*, Tunis, MAL, 224 p.
2. al-MIDYŪNI Muḥammad : *Masrah' Izz al-dīn al-Madani wa l-turāt*, Tunis, Rasm, 147 p.
3. MRAŠI Muḥammad : *al-Mar'a fi adab al-Mas'adi*, Tunis, Taqaddum, 84 p.

B) Nouvelles

4. al-KĀFĪ Riḍā : *Harif*, Tunis, Déméter, 103 p.
5. MUHAMMAD Yahyā : *Zaman al-ġiyāb*, Tunis, s.éd., 96 p.
6. al-ŠAHLĪ ŠAfiqa : *Imra'a ta' tarif*, Tunis, s.éd., 108 p.
7. IBN SLĀMA al-Bas'ir : *Laḥāt qišaṣiyya*, Tunis, MAL, 52 p.
8. al-HANNAŠI Muḥammad al-Hamūsi : *Lā...hattā l-nihāya*, Tunis, Qišaṣ, 121 p.

C) Poésie

8. al-HIDRĪ Muḥammad al-Tāhir : *al-Nahl id tas'haq*, Tunis, Aḥillā', 96 p.
9. al-BAQLŪTI Muḥammad : *Fī mausim al-ḥubb*, Tunis-Carthage, 60 p.
10. al-HĀNĪ al-Tuhāmi : *Hikāyāt min manāġim al-ḥuzn al-'arabi*, Tunis, Aḥillā', 72 p.
11. IBN AL-S'AYB Hayāt : *Hubbuka qadari*, Tunis, MTE, 80 p.
12. al-BUHTURI Aḥmad : *Taḥta zilāl al-naḥil*.
13. al-ĠLĪTI Muḥammad Muḥsin : *al-Baḥr wa lamasāt al-sinin*, Sousse, Sa'idān, 40 p.
14. al-DAMARĠĪ Hišām : *Marāfi' al-ḥuzn*, Tunis, s.éd., 55 p.
15. al-HALLŪLĪ Rāḍiya : *Tariq al-ḥubb*.
16. GAHHA Muḥammad Kamāl : *Waraqāt min kitāb al-tirḥāl*, Tunis, Cérés, 62 p.
17. al-MALLŪLĪ : *al-Šuḥuf al-mu'aṭṭala*, Sfax, Coopī, passim.
18. al-ARFAWĪ Bahri : *al-G'urḥ al-nāziḥ*, Tunis, s.éd., 57 p.
19. al-GANNUNĪ Allāla : *Yarfud al-bahr an yakūna ḡadwalan*, Tunis, 61 p.
20. al-HAMMĀMĪ al-Tāhir : *Šā'ifat al-ḡamr*, Tunis, Bayram, 43 p.
21. IBN NAŠĪB Muḥammad al-Mahdi : *Kalimāt li-l-ḥubb wa l-waṭan*, Tunis, Aḥillā', 71 p.
22. al-'AWINĪ Umar : *Amwāḡ' al-ḥayāt*, Tunis, s.éd., 96p.
23. IBN FAḌĪLA al-Ḥbib : *Daftar al-ḥubb wa l-ḥulm*, Tunis, Aḥillā', 63 p.

D) Roman

24. al-ZĀ'IBĪ Maḥfūz : *Alif lā šay' 'alayh*, Tunis, Aḥillā', 88 p.
25. IBN ŠALIḤ al-Ḥabīb : *Tawrat al-ḥayawānāt*, Grenoble, Horizons Libres, 101 p.
26. SWIŠI Šālim : *Ayyām al-ward*, Tunis, s.éd., 45 p.
27. AYYŪB Abd al-Raḥmān : *Muḥātara fi fikr*, Sfax, 102 p.
28. QTARI Muḥammad Sa'id : *Ġaybāt al-ard*, Tunis, MAL, 142 p.
29. BŪRĪGA G'amāl al-dīn : *Nasiġ al' ankaḇāt*, Tunis, S.éd., 153 p.

* Rubrique réalisée par Jean FONTAINE (IBLA, Tunis).

E) Théâtre

30. IBN SÂLIM Umar : *Astârât*, Tunis, Edisud, 107 p.

31. TAMIR Nâgiya : *Muânât*, Tunis, Bâ Slâma, 92 p.

Les circonstances me contraignent à rédiger ce texte au mois d'août. Il y manquera donc les productions des quatre derniers mois de l'année. J'y maintiens, pour plus de facilité, la division par genres.

A) CRITIQUE

Ahmad MAMMU (voir AAN, 1980 et 1983) publie des *Études structurales sur la littérature romanesque de combat*. Son livre comprend trois parties. La première passe en revue les structures de l'histoire du héros dans la littérature populaire (p. 11-50). Il s'agit là d'un instrument d'analyse. Ce genre de récit suppose deux entités, une dynamique et un but. Les personnages de la lutte sont répartis entre le camp des adversaires et celui des partisans, chacun étant défini par des fonctions et des relations. L'objet et les motifs du combat dépendent du milieu social et de la situation du héros. La spécificité du combat se greffe sur une idéologie. La deuxième partie précise les structures du récit militant, en s'appuyant de manière particulière sur les nouvelles, *Buḥayrat al-zaytûn* de Abû l' Id DUDU (p. 53-162). C'est la lutte contre le colonialisme où l'on défend ses privilèges d'un côté, sa propre existence de l'autre. Les étapes sur le plan littéraire et historique sont bien précisées. L'auteur étudie successivement les données spatiales, les relations entre les personnages d'un même espace, la position des éléments d'un camp par rapport à ceux de l'autre à travers le vocabulaire, les liens et les réactions des deux camps, le temps du récit de résistance à travers le mouvement des personnages. La troisième partie est consacrée aux transformations dans la Geste Hilalienne (p. 165-223). Pour essayer de cerner les étapes de la légende, l'auteur donne un résumé de quelques versions célèbres : Guiga, Bel, Breteau, Stumme. Il propose ensuite la traduction arabe d'une version berbère actuelle des Matmata. Il peut étudier alors quelques personnalités, les relations de complémentarité et d'opposition, la structure romanesque : mouvement collectif, forme de séparation centrale, mouvement individuel, spécificité des déplacements. L'ouvrage attire l'attention par la précision de ses remarques critiques.

Muḥammad AL-MIDYUNÏ publie son mémoire de Maîtrise sur *Le théâtre de Izz al-din al-Madani et le patrimoine*. Il s'inspire en particulier des théories de al-Tayyib al-Tizini. Il commence par présenter la nature de la matière choisie dans le patrimoine. On retient (p. 44), pour tous les cas, une situation d'insatisfaction, un essai de renverser la situation, une révolte contre le pouvoir central, une victoire suivie d'une déception, enfin le traitement très orienté de ces faits par les historiens. Pour le traitement du patrimoine (p. 49-89), l'auteur insiste sur l'art de la synchronie (passé/passé, passé/présent) et l'art de la construction. Il lui reste alors à montrer les utilisations par Madani du patrimoine : réappropriation, traitement des questions de l'heure (les révolutions, les formes du pouvoir, le rôle des intellectuels), fondation d'une écriture théâtrale arabe spécifique.

La petite plaquette de Muḥammad MRAÏÏ sur *La femme dans la littérature d'al-Mas adî* me donne l'occasion d'émettre quelques remarques sur l'édition des livres. Déjà certaines pages du livre précédent étaient à peine lisibles. Ici la conclusion est imprimée entre deux chapitres et la table des matières ne contient aucun chiffre de page en renvoi. Et il en coûte encore 1,500 dinar tunisien pour 75 pages de texte effectif !

B) NOUVELLES

Etrange, cet *Automne* de Muḥammad Riḍâ AL-KAFI, né le 9 mars 1955 à Tunis et licencié en philosophie. Sur l'auteur et son livre on peut consulter AAN, 1981, p. 1 196; al-Ṣabâh, 9 février 1984; *Réalités*, 15, 10 février 1984; al-Ṣabâh, 22 février 1984; al-

Taqaddum, 1, mai 1984, p. 11-14. *al-Šabāb*, 9 août 1984. D'emblée le style attire l'attention, dans ce recueil de onze textes. On remarque également les symboles tirés du registre proche de l'horreur. Manifestement, l'atmosphère dominante est celle de la mort. Si l'être humain a peur, si ses pensées baignent dans l'amertume, est-ce simplement en vue de l'échance inévitable ? Pour l'ensemble des gens, c'est en effet la mort lente, à peine la survie. Oui, la réalité est bien triste. On comprend alors l'importance du rêve : personne n'est à sa vraie place. L'évocation du passé n'offre guère plus de sécurité ; quelle est la valeur du souvenir ? la mémoire est bien incertaine. N'est-on pas contraint de refaire le monde à sa manière ? Le lecteur retrouve, dans ces textes, les interrogations d'une génération en recherche.

Avec Yahyā MUHAMMAD, né le 29 août 1931 à Tunis et chef du sous-district de Bâh B̄har dans la capitale, on se trouve en présence d'un autre registre. L'auteur construit lentement son œuvre. En voici les étapes :

Nidā' al-fağr, Maison Tunisienne de l'Édition, 1969, 300 p. (voir *IBLA*, 126, 1970, p. 253-257).

Hiwār fi l-ẓill, Librairie Orientale, 1973, 163 p.

Ahādīt al-nisyān, Aīṣaṣ, 1977, 108 p. (voir *Ibla*, 142, 1978, p. 323).

Nawādīd al-sirdāb, 1979, 67 p. (roman) (voir *al-Ahīllā*, 18, janvier 1982, p. 32-73).

Zaman al-ğiyāb, s.éd., 1984, 96 p. (voir *al-Amal*, 17 avril 1984).

L'auteur essaie ici de nous faire partager la naissance de son pessimisme parce que les hommes commencent à perdre leurs racines. L'existence est à l'image de la mer, cette grande avaleuse d'hommes. Mais il faut avouer que chacun a sa part de responsabilité dans le devenir de la société. L'effusion de sang permet-elle de rester spectateur ? Comment faire face à la vie dure ? Il n'est pas facile de répondre à ces questions dans un monde où tout est mensonge. Et l'homme est-il maître du monde ? Peut-être faut-il simplement vivre l'aujourd'hui, au milieu de ses contradictions.

C) POÉSIE

Après avoir lu les nouvelles de Ḥayāt IBN AK-ŠAYB (voir AAN, 1983), il semblait intéressant de prendre connaissance de ses poèmes. Son premier recueil est divisé en quatre parties : chants de l'amour déçu (p. 7-30), textes de 1966-67 sur des thèmes érotiques et divisés en strophes, poèmes de la trahison et du désespoir avec deux élégies pour le chanteur égyptien Abd al-Ḥalīm Ḥāfiẓ (p. 59-72), morceaux de circonstance.

On passe au militantisme avec al-Tāhīr AL-HAMMAMI, né le 25 mars 1947 à Laroussa et professeur d'arabe dans l'enseignement secondaire depuis 1971. Dès cette époque, il participe au mouvement de l'avant-garde littéraire et prône la poésie "sans entraves" (*ğayr al- amūdī wa l-hurr*). On pourra consulter, sur ce point, *Vingt ans de littérature tunisienne*, p. 29, 65, 72 et 76, ainsi que Krystyna SKARZYNSKA-BOCHENSKA : *La tradition et la modernité dans la poésie tunisienne contemporaine* (ouvrage écrit en polonais), Varsovie, Université, 1980, p. 262-277. L'auteur publie alors son premier recueil : *al-Ḥiṣār*, MTE, 1972, 142 p., ainsi qu'un petit livre à compte d'auteur : *al-Sams ʔala' at ka-l-ḥubza*, 1973, 27 p., contenant des poèmes en arabe dialectal tunisien. On lui doit aussi une étude sur la prosodie du poète Abū l-Qāsim al-S'ābbī : *Kayfa na' tabiru al-Šābbī muğaddidan*, MTE, 1976, 137 p., ouvrage qui a vu une édition augmentée en 1983. Il défend aujourd'hui la tendance réaliste en poésie (voir *IBLA*, 150, 1982, p. 327-335). Le recueil qu'il publie encore cette année à compte d'auteur soulève les dessous peu brillants de la guerre du Liban ou des événements du Chili. Il invite le lecteur à prendre conscience des réalités amères de l'existence : situation des bonniches, conditions sociales dans la montagne délaissée, lutte pour la vie.

Fort heureusement, on peut lire également cette année un autre volet de la poésie tunisienne avec les *Feuilles du livre des pérégrinations* de Muḥammad Kamāl GAHHA, professeur de français à la Faculté des Lettres de Tunis (voir Moncef GHACHEM dans *Réalités*, 34 22 juin 1984 et Hassan MEHIBI dans *al-Mawqif*, 14, 11 août 1984). D'emblée on se trouve en présence d'une poésie assez hermétique. La qualité musicale et rythmique n'est pas en cause. Poésie de la passion qui vient combler un manque. Le salut est dans

la décision, tout comme la mort disparaît dans l'amour. En effet, la mort est-elle vraiment l'œuvre de l'homme ? Mais devant la passion, l'être réagit différemment s'il est craintif, perspicace ou embarrassé. Est-ce la mort ou le corps qui est le plus illusoire ? Les questions posées sont fondamentales, les réponses suggérées dessinent un univers cohérent et malgré les hésitations, le dernier cri est celui de la vie.

D) ROMAN

Voici une brève présentation des romans de l'année :

- *Alif lâ šay' alayhi* de Maḥfūz al-ZA' IBĪ, né le 24 avril 1950 à Jebeniāna, est une peinture précise et animalière.
- *La Révolte des animaux* de al-Ḥabīb Ibn ŠALĪH est une adaptation de *Animals Farm* de Georges Orwell.
- *L'inconscience de la terre* de Muḥammad Sa'īd AL-QTĀRĪ n'est pas son premier livre. Il a publié, à compte d'auteur, en 1968, à Sfax, un petit roman de 40 pages : *Abū l-ḡafā'ir*, ainsi que plusieurs contes pour enfants. Le présent roman est une sorte de parabole sur le temps et la recherche de l'absolu.
- *Muhātara fī fikr* de Abd al-Raḥmān Ayyūb s'apparente davantage à l'essai sur l'existence déchirée.



Malgré quelques naïvetés et un certain flottement dans la chronologie du récit, *La toile d'araignée* de G'amāl al-dīn BURĪGA peut retenir un peu plus longuement l'attention (voir *al-Šabāḥ* du 15 mai 1984 et *La Presse* du 24 mai 1984). Le roman est bâti sur deux registres qui se succèdent au long des chapitres : celui du jeune de milieu modeste et celui du juge de la classe aisée. Le premier est condamné par le second pour vol, à la suite de faux témoignages, au cours d'une séance bâclée parce que le fils du juge est malade. Le lecteur est invité à méditer sur l'absurdité qui préside parfois à ce qu'on appelle les tournants de la vie, à partir du destin d'un arriviste et de sa victime inconsciente.



Dans deux numéros successifs de la revue *al-Ḥayāt al-Taḡāfiyya* (31 et 32), Tawfīq BAKKĀR présente des extraits de romans qui lui ont paru particulièrement significatifs. Ces textes sont encore manuscrits. Dans le premier groupe, on trouve :

- *al-Naḥr wa l-qiyāma* de Fraḡ AL-HAWWAR et qui est un pastiche du Coran ;
- *Šafahāt fī kitāb qaḍīm lam yašdur ba' duli-sīrat al-sayyida al-'Alawīyya* de Yūsuf SLAMA est un pastiche de la *sīra* et des recueils de *Kalām* ;
- *Min ru'ā Abī Umrān Sa'īd* de Šalāḥ BUḠAĪH est un pastiche du *ḥabar* et des contes populaires.

E) THÉÂTRE

Il me paraît bon de m'arrêter un moment à la pièce *Astarté* publiée par 'Umar Ibn SALĪM. Il est né en 1932 à Métouia, sud tunisien. Après des études à la Zitouna de Tunis, au Caire et à Beyrouth, il présente une thèse de 3^e cycle à Paris. Actuellement, il occupe les fonctions de chef de la section littérature au CERES. Outre de nombreuses études critiques et théoriques, on lui doit, dans le domaine de la création littéraire, une pièce de théâtre *Yaum al-lāt*, jouée à Damas en 1979, et deux romans : *Oasis sans ombre* (1979) et *Le cercle d'étranglement* (1982). En plus des références données dans AAN, 1982, on peut consulter Hedi DANIEL dans *al-Tariq al-Ḡadid*, 105, 9 juin 1984. Dans une longue introduction à *Astarté*, Riḍā AL-KAFĪ la situe dans une perspective d'écriture sur le pouvoir qui devient une question sociologique traitée en vue d'un objectif qui est une plus grande justice. On évite ainsi deux pièges : le pouvoir est un mal nécessaire, le pouvoir est un cadre

vide à abattre. L'originalité de la pièce réside dans les trois points suivants : le pouvoir est dédivinisé, le pouvoir est dépouillé de sa grandeur factice, le jeu politique est mené par des forces sociales. On a ainsi deux forces antagonistes. D'un côté Baal, dieu potentat et faux, faible et hésitant, habité par la folie des grandeurs, seul. De l'autre côté Astarté, déesse de l'amour et de la révolte, servante amoureuse et rebelle, habitée par la pensée de la liberté, désirant rendre le pouvoir au peuple de Babel. Deux personnages secondaires les entourent : Minouche, valet de l'impérialisme, animal politique; Bachroune, amant d'Astarté et qui veut changer les conditions de vie du peuple. Reste un problème, au niveau de l'expression théâtrale : depuis plusieurs années, la grande majorité des pièces sont jouées en Tunisie en langue tunisienne parlée. Si *Astarté* devait être jouée, le public lui réserverait-il l'accueil qu'elle mérite, pour la simple raison qu'elle est écrite en arabe littéraire ? La réponse est dans le travail des metteurs en scène.

Jean FONTAINE*

* IBLA, Tunis.

X. — LITTÉRATURE MAGHRÉBINE D'EXPRESSION FRANÇAISE

La production littéraire de langue française d'auteurs maghrébins est appréciable en cette année 1984, autant que les années précédentes. Il en est de même pour les travaux sur cette littérature. La bibliographie *in fine* s'efforce de répertorier tous les titres, mais nous ne nous arrêtons qu'à quelques titres seulement pour en parler plus longuement.

I. — ROMANS ET RECUEILS DE NOUVELLES

Les romans et recueils de nouvelles des Algériens l'emportent en nombre cette année sur les œuvres tunisiennes et marocaines puisqu'on ne compte qu'un roman tunisien et qu'un roman marocain.

1) ALGÉRIE

DIB (Mohammed Souheil), *Les Amants de Djebel Amour*, Alger, ENAL, 1984, 118 p. roman.

Non, il ne s'agit pas du mariage d'Auréli Picard avec le cheikh de la Tidjania qu'a raconté à sa façon Frison-Roche dans *Djebel Amour*. L'auteur situe dans ce djebel deux tribus qui depuis plus d'un siècle s'affrontent et passent régulièrement à la vendetta : les Yaslen et les Zenden. Mais voilà que dans des années récentes, un homme des Zenden aime une fille des Yaslen, du grand amour passionnel qui leur fait passer outre à toutes les haines séculaires. Ce grand souffle d'amour est assez rare dans la littérature maghrébine, mis à part le subtil roman de Hawa Djabali, *Agave* (1983) passé hélas inaperçu ou occulté peut-être parce qu'allant très loin dans le dévoilement du désir et dans les obstacles à sa réalisation. L'amour fou des deux amants de Djebel Amour les fait se reconnaître réciproquement dans leur personnalité. Dans l'Algérie actuelle, en pleine mutation de changements sociaux, reconnaître et respecter la femme dans sa personnalité à part entière, et avec ses désirs et sa soif d'être, n'est pas une petite affaire. Les amants doivent fuir vers la ville, mais celle-ci, comme toujours, se révèle ogressale. Ces amours impossibles dans les tribus à cause des mentalités immobiles ne trouvent pas en ville le nid pour se réaliser pleinement. En ville c'est la dérive : « Tous nous sommes étrangers autant que nous le sommes pour eux. Aucun regard vers nous, l'as-tu remarqué ? » L'amour passionnel de ces deux êtres était pour ainsi dire trop beau. Il ne résiste pas aux tourbillons de toutes sortes auxquels on est entraîné dans la ville. Ce roman a le grand mérite de poser le problème de cet amour au-delà de toutes les fixations du fils à la mère et des interdits de la loi des ancêtres. Sa contestation va loin. Mais l'appel des deux amants peut-il être entendu ?

DJAOUT (Tahar), *Les Chercheurs d'os*, Paris, Le Seuil, 1984, 155 p. roman.

Le premier roman de l'auteur, *L'Exproprié* (1981) n'était pas d'un accès facile : le héros était expatrié d'un espace natal, de la légende et des mots. Dans ce second roman,

T. Djaout présente un jeune homme qui part de son village natal en Grande Kabylie pour aller, accompagné d'un parent, à la recherche des ossements de son frère tombé au cours de la guerre de libération. Son village est endormi, sclérosé, abandonné aux anciens, ankylosé. Au cours du voyage, le héros fait des découvertes (la ville et les amusements de ceux qui se gobergent), ce qui l'incite à des réflexions salutaires. Il ne peut plus arriver maintenant « à prendre le monde par son bout le plus innocent »; son regard sur le monde est autre. Il sait maintenant qu'il y a des villages-cadavres, des pays-cadavres. Il revient au village avec les os du mort, mais en fin de compte il avoue que « l'âne, constant dans ses efforts et ses braiments, est peut-être le seul être vivant que notre convoi ramène »! Le jeune homme revoit son enfance subissant « les contraintes imbéciles », les « barreaux invisibles », « l'hypocrisie qui constitue la pierre angulaire de cette vie en communauté ». Son village est « tyrannique », figé dans son légalisme, son autosatisfaction, sa réprobation de ceux qui sont partis vers la France et qui sont classés parmi les « égarés » (*amjah*, en berbère). Les « perversifs » sont chez les autres; le village, lui, a la bonne conscience pour lui, avec la protection des saints. L'auteur s'en donne à cœur joie dans cette critique sociale des villages-cadavres. A la grande ville c'est « la grande bouffe ». Dans son village c'est la mort : la communauté « oppose toujours le même silence au désarroi de ceux qui questionnent, un silence buté et séculaire qui meurtrit les blessures ». La célébration des ossements à chaque Premier Novembre se peut suffire pour répondre aux questionnements des jeunes Algériennes de moins de vingt ans.

GHANEM (Ali), *Le Serpent à sept têtes*, Paris, Flammarion, 1984, 315 p. roman.

L'auteur avait écrit sous le nom de Ali Ghaleh *Une femme pour mon fils* (1979). Il signe un second roman où il raconte sa vie, son enfance et ses démarches pour devenir cinéaste. Mais comment un fils de paysan peut-il devenir cinéaste ? Ce paysan a nom ici Allaoua; le serpent à sept têtes est celui qui exige des paysans des vierges en échange un peu d'eau. Un berger courageux triomphe un jour du monstre en revêtant sept gandouras et, à la fin, en coupant la tête du monstre. Allaoua viendra lui aussi à bout des obstacles : les interdits du père, l'oppression coloniale, les contraintes de la religion, le rejet par l'étranger, la misère, etc. La première partie du roman est largement du genre ethnographique; l'auteur nous parle abondamment des coutumes et manières de faire dans son milieu de vie, des affrontements avec le père, des désirs frustrés. Sans être un roman autobiographique proprement dit, il y a tout de même « 90 % de vrai dans ce roman » déclare l'auteur. Celui-ci parle de l'intérieur : le code de l'honneur, la médiation des magiciennes, la pratique de la prière, la manière d'être un « bon musulman », la puissance paternelle insupportable, la sexualité surveillée et contrainte, puis le départ vers le pays des autres. Mais le récit de la vie en France est moins accrocheur que la première partie de ce roman qui est parfois provocateur et qui vaut surtout par la restitution de la vie dans le village des Aurès avec les tabous, les permis et interdits, les rigueurs de la condition de vie avant et pendant la guerre.

LOUNÈS (Abderrahmane), *Le Dragueur sur la place d'Alger*, Alger, Laphomic, 1984, 199 p. roman.

L'auteur est bien connu pour ses poèmes farcis de calembours et de joyeuses impertinences, de même que par un précédent roman, *Chronique d'un couple ou la Birmandreïenne* (1982). Dans ce nouveau roman, A. Lounès prend comme sujet la *rejla* ou la forfanterie-virile, le machisme, sur la place d'Alger. C'est la première fois que le sujet est abordé et à la façon de Lounès, c'est-à-dire avec beaucoup d'humour (humour plutôt rare dans la littérature du Maghreb). Le dragueur s'intéresse à une jeune fille innocente (ou qui joue les innocentes), la mène en bateau et est finalement pris lui-même à son jeu et... à l'amour. Ce roman plein de vie sur un sujet gaillard traite en fait du tragique de la vie sexuelle des jeunes désœuvrés de la casbah. La forfanterie dissimule la tendresse refoulée ou impossible à dire, les faiblesses qu'il faut cacher. L'auteur en profite pour se

mettre en scène (enfance, jeunesse). Tout cela est raconté dans un style bien propre à A. Lounès avec les termes arabes, les expressions du cru, les calembours, le "francarabe" des rues d'Alger. Nous sommes loin de la langue châtiée des esthètes de romans hermétiques. Ici et là il règle ses comptes avec les "soucieux-logues" par exemple; il forge son vocabulaire: "Mon regard flashe sur elle... Je lui fonce dessus sans crier gare. Mon improvisisme la dépouvre quelque peu." "Elle me sorcelle. Je la fais s'avalancher de rire". "Suis pas là pour clairdeluniser", etc. Au-delà de la gouaille, du rire et des forfanteries du "drapeur", il faut percevoir le drame d'une jeunesse inquiète devant ses amours saccagées.

MIMOUNI (Rachid), *Tombéza*, Paris, Laffont, 1984, 272 p. roman.

Déjà connu par son excellent roman *Le Fleuve détourné* (1982), Rachid Mimouni renouvelle son exploit, si l'on peut dire, avec *Tombéza*, à l'écriture bien différente de ses deux premiers romans parus en Algérie et au propos très contestataire. L'auteur progresse ici dans l'horreur. Ce Tombéza (nom qui est un sobriquet), le héros, est un bâtard honni par tous. Au début du roman il agonise sur un lit d'hôpital et il passe sa vie en revue. Le romancier intercale alors habilement des bribes de la vie récente avec les années anciennes de cette sorte de nabot, marginal, rejeté par tous et même de la mosquée où on ne l'accepte pas. Ce laissé pour compte s'est cependant bien tiré d'affaire durant la guerre de libération et après; il est même entré comme garçon de salle dans un hôpital. Il s'est si bien débrouillé qu'il a dépassé tout le monde dans les rivalités, les jalousies et les corruptions. Dans un monde de corrompus (directeurs d'hôpitaux, de supermarchés, d'entreprises, de comités de gestion) il a joué les plus corrompus. Chacun pour soi.

Rachid Mimouni, exaspéré, a poussé au noir le tableau et a réglé quelques comptes: Contre l'arabisation poursuivie en dépit du bon sens, les religieux sclérosés dans leurs rites, l'administration pourrie, le manque d'hygiène partout, la sexualité effrénée et obsessionnelle des mâles. La loi du plus fort l'emporte dans ce monde où l'homme est devenu un loup pour l'homme. Le lecteur a l'impression d'une situation kafkaïenne ou d'un nihilisme effrayant puisque rien n'est épargné. La société apparaît en complète déliquescence et en plein désarroi. "Le regard sur soi est destructeur, meurtrier" dit un romancier tunisien. Effectivement. Et on arrive ainsi au cas limite. En réalité la société algérienne n'en est pas arrivée à cette situation d'univers concentrationnaire, même si l'écrivain a le droit, comme l'a fait Boudjedra aussi, de comparer le pays à un grand hôpital. Dans *Tombéza*, un aveugle du nom de Bismillah ("au nom de Dieu") échappe, semble-t-il, à la noirceur. Il est, en fait, le "voyant". C'est lui le plus lucide dans ce monde à la dérive. Mais il le paie car il est précipité du haut d'une falaise. Conduite suicidaire voulue ou non: ceux qui voient clair n'ont plus qu'à fuir ce monde ou à disparaître. Rachid Mimouni enseigne en Algérie.

SEBBAR (Leila), *Le Chinois vert d'Afrique*, Paris, Stock, 1984, 248 p. roman.

L'auteur poursuit son dévoilement de l'émigration et des situations complexes qu'elle entraîne. Après *Shérazade*, voici un *Chinois vert*. Il se trouve au carrefour, à la croisée des civilisations et des cultures, dans le *no man's land* si l'on peut dire. Sa grand-mère était vietnamienne, son grand-père algérien. Il a les yeux bridés de l'une et les cheveux frisés de l'autre. Il s'appelle Mohammed, en fait Momo ou encore Mehmet, Hammidou, Hami ou Madou. Il n'a jamais vu la mer et son univers est celui d'un cabanon dans la banlieue non loin d'un cimetière. Il vit dans l'imaginaire avec un tas d'objets hétéroclites depuis les sabres japonais jusqu'aux plumes d'oiseaux. Et il recherché par la police parce que suspect de n'être pas comme tout le monde. Il court, donc, pour échapper. Un jour il rencontre Myra; elle a quinze ans, son grand père est italien et son père marocain. Tous deux expérimentent le métissage, à la frontière des cultures et des mondes. Myra vit dans le rêve et Momo pareillement puisque le monde des riches, des nantis et des civilisés les marginalise. Ces personnages dans l'errance ne sont enracinés nulle part, comme beaucoup

d'autres de la deuxième génération, selon le terme employé aujourd'hui. Finalement le cabanon de Momo sera détruit, brûlé par lui-même pour fuir la police. Pour celle-ci, Momo ne peut-être qu'un délinquant à expulser. Mais pour l'envoyer où ?

TADJER (Akli), *Les A.N.I. du "Tassili"*, Paris, le Seuil, 184, 192 p. roman.

Voici un représentant de la génération écrivant non plus sur l'émigration mais à partir de et dans l'immigration. L'auteur est né à Paris en 1954; les quelques autres auteurs témoignant à l'intérieur de l'immigration sont venus tôt en France et n'y sont pas nés. Tadjer n'est émigré de nulle part; il n'a rien choisi, il est dedans. Pas de misérabilisme ni d'apitoiement sur les travailleurs émigrés. Pour l'auteur il vaut mieux rire que pleurer. De l'humour donc, un humour sain et sympathique. Omar dans ce roman est un A.N.I., c'est-à-dire un "Arabe non identifié". Il est de la Garenne-Colombe et il vient d'effectuer "un stage d'adaptation volontaire" en Algérie pour tenter de s'y adapter, mais en vain. Il rentre en France. Sur le car-ferry le "Tassili", il fait la rencontre de travailleurs émigrés, d'un couple de "black-panards" (comprendre "pieds noirs"), de "touristes gaulois", de deux filles tiers-mondistes et de Ferhat un guitariste et d'un autre A.N.I. Petit Rouget. A dire vrai l'argument de ce roman est très simple, quasiment réduit à peu de chose. Mais ça parle beaucoup. Chemin faisant, A. Tadjer dévoile le monde des jeunes immigrés (ou non, mais qui sont là sur le pavé de Paris) : ils aiment la vie, ils s'adaptent à tout, investissent tout, inventent leurs dialectes, leur symbolique, leur culture. "Ce sont les rois de la démerde, dit-il, les rois de la navigation en eau trouble". Omar n'a pas choisi entre l'Algérie et la France; il a seulement acheté "un immense transat qui, une fois déplié, s'étale de Tamanrasset à Dunkerque", reprenant donc avec humour le slogan des Français d'Algérie. Qu'on ne vienne pas le définir ou le classer : "Il y a autant de différences qu'entre (lui) et son image qui se reflète dans un miroir". Il a peut-être déformé le miroir, à moins que ce ne soit celui-ci qui l'ait déformé. Sous le rire, demeurent tout de même les questions essentielles : qui suis-je ? quel port d'attache ?

TOUATI (Fettouma), *Le Printemps désespéré. Vies d'Algériennes*, Paris, L'Harmattan, 1984, 176 p. roman.

Voilà un roman fort noir. L'auteur originaire de Kabylie parle surtout de cette région d'Algérie, bien qu'il ait vécu aussi à Tlemcen. Fettouma Touati a donc décidé de témoigner pour dévoiler la misère des femmes qu'elle a connues, avançant même qu'elle en a connu d'autres "ayant des vies plus noires". Elle a repris les vies des femmes rencontrées dans telles et telles situations pour en faire un roman : en fait, une série de portraits de Fatiha, Djohra, Yasmina, Malika, Louisa, etc. Un seul homme ici : Boualem. Les adversités sont tombées sur toutes ces femmes : femmes soumises à l'homme, fils ayant mal tourné, femmes méprisées par la belle famille, femmes insultées ou battues. On lira même : "L'Algérie, c'est l'Auschwitz de l'âme pour une femme". Ou encore : "Des médecins, des professeurs se marient avec des filles cloîtrées après le brevet ou la seconde". Une femme marche-t-elle seule dans la rue et voilà que tous les regards sont sur elle : "Dans les rues de T..., disait-elle à Yasmina, du sperme flotte dans l'air, ça leur sort par les yeux dès qu'ils regardent une fille". L'infériorisation de l'Algérienne est mise ici au compte de l'Islam : "La religion musulmane, c'est le capitalisme des faibles et des ignorants. Asservir la femme". Une de ces femmes écoute les *Quatre saisons* de Vivaldi : elle se réalise... Avouons que cela reste bien superficiel. Avant tout, ce roman nous prouve, si nous ne le savions déjà, que les Algériennes veulent vivre, intensément vivre. "Les héroïnes de mon roman, dit l'auteur, existent par milliers". La solution proposée est que "la société algérienne atteigne un niveau intellectuel pour réaliser que les mots "honneur", "dignité", "respect" sont ailleurs et non pas liés à la conduite de la sœur, la fille ou la cousine. Surtout : le respect de la vie humaine ne concerne pas que les hommes." A travers F. Touati, Yasmina la doctoresse et Malika l'émigrée, Leïla jeune fille de seize ans racontent ce que combien d'autres vivent; ce roman est donc un appel.

2) MAROC

KHAÏR-EDDINE (Mohammed), *Légende et vie d'Agoun'chich*, Paris, Le Seuil, 1984, 159 p. roman.

Retourné au Maroc en 1979, Mohammed Khaïr-Eddine a publié des poèmes : *Résurrection des fleurs sauvages* (1981). Une interview parue dans *Jeune Afrique* (5 septembre 1984) nous apprendait qu'il avait "fantasmé" de l'étranger sur le Maroc, qu'il s'était "trompé" sur ce pays revenu à la "démocratisation". Qu'écrire alors pour auteur fécond en romans contestataires durant le temps de son exil ? Simplement refaire une lecture du passé. Il a enquêté deux ans sur un bandit d'honneur apparenté à sa famille par sa mère : Agoun'chich. Tout se passe dans le Sud marocain. Agoun'chich doit venger sa sœur qui a été violée et tuée. Il prend donc le maquis avec un compagnon appelé "le violeur" qui a, lui aussi, existé. Tous deux tuent quand il le faut, économisant les munitions, défendant la veuve et l'orphelin, abattant les traîtres collaborateurs de l'étranger. Un caïd a été emprisonné, par exemple, par un autre caïd à la solde des Français. Agoun'chich et son compagnon le libéreront. Le "bandit" est cependant amené à remonter vers le Nord, vers la ville donc. Il sera dévoré par celle-ci. Sa mule est renversée par un camion et Agoun'chich n'a donc plus de raison de vivre. Son monde à lui c'est l'errance à travers la montagne, le Sud, dans la fierté et la dignité. Il enterre ses armes à côté de sa mule, car son monde est fini. "Faut-il que je devienne, comme les autres, un homme ordinaire ?" demande-t-il. Une voix intérieure fait la réponse : "Va te diluer dans l'anonymat des grandes villes. Tu seras commerçant ou policier". Il prend le car pour Casablanca... Désormais plus d'épopée, mais un univers de boutiquier ou d'errance dans la ville. Mohammed Khaïr-Eddine renoue avec sa nostalgie profonde du Sud et une mémoire ancienne. L'écriture, elle-même, a, semble-t-il, perdu de son mordant. Mais l'humour est présent, la vivacité aussi, l'aisance dans les qualités de conteur.



Parmi les autres romans de l'année 1984, un seul Tunisien est représenté : Shaheddine BHIRI avec *Le Palestinien* sur le drame vécu par les Palestiniens : roman de bonne volonté et de bons sentiments.

En Algérie, depuis les années 1978 paraissent des romans consacrés entièrement ou en partie à la guerre de libération. Certains atteignent des sommets dans le manichéisme. Mais dans la foulée de la célébration du 30^e Anniversaire du déclenchement de la guerre d'indépendance, chacun veut participer par un roman, des nouvelles ou des poèmes, quitte à publier des textes d'une platitude désespérante. Ainsi Chabane OUAHOUNE, *Tiferzizouïth ou le parfum de mélisse*, et du même auteur *Parmi les collines invaincues* ; Boukhalfa BITAM, *Rue de la liberté*. Mohammed HADDADI, après avoir publié des recueils de poèmes autrefois, revient à la création avec *Le Combat des veuves*. Une Algérienne, Hafsa ZINAL-KOUDIL aborde partiellement la guerre dans *La Fin d'un rêve*. Quatre Algériennes vivant au Canada fondent leur propre maison d'édition pour faire paraître un roman sur la guerre : *La grenade dégoupillée*. Elles signent Safa WAKAS. Un militant a dégoupillé une grenade, il ne la lance pas mais court les rues pour trouver une occasion de la lancer, tout en serrant fortement la cuillère pour prévenir toute explosion...! Il s'agit d'un fait vécu, paraît-il. Par ailleurs, les héros ne sont pas dépourvus de réactions humanitaires car il fallait "démontrer que les combattants algériens n'étaient pas des assassins". Dans *L'Ange de lumière*, à la gloire d'une héroïne, Malika Gaïd tuée au maquis, M. BOUCHEMLA écrit une vie romancée de celle-ci, mais son roman abonde en poncifs et en invraisemblances. Le chef du maquis par exemple, "fut fauché en pleine course, en plein ciel. Il ne retomba point"!!! Les soldats français sont d'affreux "vautours", "dragons" et autres animaux. Abdelhamid BAITAR témoigne lui aussi de la guerre dans *Afin que nul n'oublie*. Ce qui manque à toutes ces œuvres c'est une écriture, un style qui engendre un plaisir de lire.

De même, d'autres romans ou nouvelles demeurent ternes et sans saveur : Boussad ABDICHE, *Reflets*, Belkacem BOURESSAM, *Ma mère*, Laadi FLICI, qui amalgame souvenirs historiques, fiction et réflexions dans *Qui se souvient de Marguerite*, *L'Envers des tribunes*,

Clair obscur; Hocine HAROUN, *Le Roseau sentimental*; Mohammed Cherif KHELIL, *Mon âme est comme la vôtre*; Ali MOKDAD, *L'Étau de la vie*; Mohammed MOULESSEHOUL, *Houria*. Le même auteur dans *Amen* ! construit un roman extravagant où un bâtard veut être prophète : il est né sans père comme le Christ (ce roman voudrait être symbolique). Dans *Ce mal des siècles*, Chabane OUAHOUNE prend comme sujet le racisme. Toutes les situations y passent et le roman devient un discours d'idées sur la bataille de Poitiers et sur des événements dont il veut rectifier la manière de les voir. Roman de bonne volonté mais un essai aurait été préférable. Rabia ZIANI (il serait mieux d'écrire Rabi que Rabia, féminin) rédige des lettres pour parler de sa *Montagne* : vive la campagne contre la ville !

Leila SEBBAR trouve le ton pour restituer les doléances de la maman s'adressant à son fils prodigue qui revient pour quelques heures au foyer et qui est déjà d'un autre monde : *Parle mon fils, parle à ta mère*. Mais cette mère ne peut que se livrer à un monologue.

Les nouvelles de Tahar DJAOUT, *Les rets de l'oiseleur*, pleines d'intérêt, sont d'une écriture originale fertile en ressources diverses. Celles de Hamid SKIF, *Nouvelles de la maison du silence*, méritent, elles aussi, attention. Quant aux *Folles nuit d'Alger*, celui qui écrit sous le nom de MENGOUCHI ne manque pas de verve et de truculence. Son roman est bien enlevé ; il s'agit naturellement d'une sorte de fable satirique. Nys LADIDE (pseudonyme de Mohammed Souheil DIB) avait déjà fait paraître les perles scolaires de *Cancré dixit* (1977). Il renouvelle son exploit avec des perles de la bureaucratie algérienne dans *Les Alphababêtes* faisant œuvre de salut public par un rire franc, car il vaut mieux en rire qu'en pleurer.

Celui qui signe Ahmed K... a écouté une Algérienne en prison. Il tente dans *L'Encre d'un fait divers* de restituer cette histoire de Naïma violée et incarcérée parce qu'elle a tué l'homme sadique. Roman fait de tangage à travers la mémoire : infériorisation de la femme, brutalités, espoir de revoir le soleil, désirs fous de vivre et de sortir du tunnel. Cette œuvre extrêmement tragique ne laisse pas indifférent le lecteur. Ici et là quelques vérités amères : "Toujours enroulées dans les linéuls ambulants" pour parler des femmes. Pour les hommes : "Les hommes de l'Islam, et la haine que je leur porte", "Ces hommes qui veulent éclairer le monde, et qui en sont au moyen âge". Et par-dessus tout l'espoir inébranlable : "Lorsqu'enfin nous irons sans collier et sans maître". Il faut lire cette œuvre en pensant : "Ecrire que tout se crie". Pas d'autre exutoire à la souffrance mutilante. Enfin, dans le même dévoilement, le récit de Mohammed KENZI, *La Menthe sauvage* où l'auteur raconte les déboires de sa vie : bidonvilles, quartiers pour émigrés, brutalités, révoltes, condamnations-prison, conflits culturels, injustices, expulsion. Cependant à la fin du cauchemar, son "gros souci est de se remettre dans la peau d'un Algérien".

La vogue littéraire et cinématographique en Algérie est aux bandits d'honneur dont on fait allègrement des "héros nationaux" au même titre que ceux qui en étaient vraiment. Ainsi Azeddine TAGMOUNT n'y échappe pas quand il écrit *Arezki Oulbachir ou l'itinéraire d'un juste*. Ce bandit d'honneur, compagnon d'Abdoun durant les années 1890 en Grande Kabylie, a été exécuté sur la place d'Azaga en 1895 avec Abdoun. Tous deux jouaient le rôle de justiciers et ils s'en tiraient effectivement fort bien, mais ils étaient tout de même en dehors de la loi du pouvoir central. La manière dont on parle actuellement de ces "bandits" devient extravagante. Faut-il redire qu'aussi bien Oulbachir que Benzelmel dans l'Aurès en 1920 ne tuaient pas les Européens ? Or, actuellement, le discours officiel et l'idéologie veut qu'ils se vengeaient d'abord des colons. Dire le contraire est faire preuve de déviance et naturellement de persévérance colonialiste. En tout cas, l'auteur ici fait mourir Oulbachir dans le maquis les armes à la main. Ces "bandits" entrent dans la galerie des vrais héros nationaux (Mokrani, Bou 'Amâma et d'autres) alors qu'ils n'ont jamais soulevé une partie de l'Algérie ni même nourri de projet révolutionnaire.

II. — RECUEILS DE POÈMES

Tunisiens et Algériens se partagent cette année les recueils de poèmes, alors qu'un seul est signé par un Marocain.

1) ALGÈRE

ALLOULA (Malek), *Mesures du vent*, Paris, Sindbad, 1984, 77 p.

Le vent brouille les pistes sur le sable et disperse les traces. L'exil est bien présent sous ces métaphores poétiques : il est vide et absence ou bien jalonné maintenant par "les jachères du rêve". Comme dans ses précédents recueils, l'auteur pousse le plus loin possible son combat avec les mots : poésie dense, jamais quelconque, mais à lire à petites doses.

frontalement vent heurté debout
droit dans le déménagement de ses turbulences
vagues de chaleur sur les peaux
épidermes du visage bras jambes torse
surface contre surface

BEN (Myriam), *Sur le chemin de nos pas*, Paris, L'Harmattan, 1984, 112 p.

Myriam Ben a participé à la guerre de libération qui a marqué fortement sa mémoire, aussi bien son recueil de nouvelles *Ainsi naquit un homme* que ce recueil. Ayant souffert dans son identité profonde (Française, défrancisée, "indigène", etc.) et ayant pris sa part, si l'on peut dire, des épreuves de son peuple, Myriam Ben tente d'exprimer son émotion et ses espoirs dans ces poèmes surgis de son itinéraire. Elle dialogue avec son père, elle "fille de Ben" :

Laisse-moi rebrousser chemin
Je vais à reculons
Dans la caverne hantée
Par nos ancêtres martyrs
Vous aviez fait de moi
Un révolutionnaire
Je ne suis plus qu'une Révoltée

Elle demande des comptes à son père car la "terre promise" n'est point celle qui était annoncée : "Ce Dieu ce dieu/qui n'est jamais qu'un grand faussaire".

BENCHEIKH (Kamel), *Prélude à l'espoir*, Sherbrooke, Naaman, 1984, 64 p.

Né à Sétif, Kamel Bencheikh publie son premier recueil après avoir rassemblé des poèmes d'autres auteurs algériens dans *Traces* en 1980. Lui-même a publié plusieurs de ses œuvres dans des revues. *Prélude à l'espoir* libère de la morosité et du vague à l'âme parfois trop présents dans certains recueils algériens. Sans doute le printemps a-t-il été "saccagé". Mais désormais il n'y a pas d'exil : il habite "une terre ouverte à tous les vents", forgeant son avenir tout en gardant des cicatrices.

j'arrive d'un continent asphyxié
je cherche dans mes poèmes
la joie d'une main serrée
l'odeur du printemps défait
je suis né d'un peuple
aux clameurs multiples

BENMALEK (Anouar), *Cortège d'impatiences*, Sherbrooke, Naaman, 1984, 96 p.

Ce n'est que tardivement que l'auteur a découvert la poésie, dit-il. Comme il a beaucoup voyagé, l'inspiration et les thèmes de ce recueil sont très variés. Certains poèmes sont bien rapides et auraient demandé davantage de méditation; quelques expressions trop prosaïques se remarquent ici ou là. La désillusion n'est pas absente de cette poésie : "je n'assigne à la poésie aucun rôle", dit l'auteur.

Vivre
N'est-ce pas une raison
A toutes les déraison
Vivre
N'est-ce pas une saison
A toutes les dérision

SENAC (Jean), *Le mythe du Sperme-Méditerranée*, Arles, Actes Sud, 1984, 22 p.

Jean Sénac avait envoyé ce poème au poète Lawrence Ferlinghetti à San Francisco en vue d'une publication. Dans l'exemplaire que nous possédions, obtenu en Californie, quelques vers avaient été traduits en anglais sans que nous puissions savoir toutefois s'ils ont été publiés dans une revue. Voilà donc en tout cas ce poème publié par Actes Sud et avec une postface de Pierre Rivas. Celui-ci insiste sur la "métaphysique du sexe", sur une sorte de "messianisme pan-sexualiste". Avec raison à notre avis. Il faut parler aussi du "sacré de transgression" qui était protestation contre un puritanisme castrateur dont il souffrait sans doute comme peuvent en souffrir de jeunes Algériens. Jean Sénac s'affirmait homosexuel, sans ostentation, comme une composante de sa personnalité à respecter. Il rêvait d'une "terre possible" et d'un "Corps possible" ("contre la Patrie castratrice", comme le précise Pierre Rivas). Une sorte de mythologie pansexuelle est à lire en toile de fond à travers maints poèmes de l'auteur depuis *Poèmes* (1954) jusqu'à *Avant-Corps* (1968) et *Dérision et Vertige* (publication posthume 1983). *Le Mythe...* date de 1967. Assassiné fin août 1973, Jean Sénac écrivait ici ce vers qu'on peut considérer comme prémonitoire : "Il nous reste la mort pour mettre debout une vie".

Mais Antar va venir. J'ai toujours dit
Qu'il sortirait de mes plaies comme un étendard blanc sans signe
Lorsqu'un vent assez fort fera de mon corps
La Mer Rouge
Vent d'ailleurs ou Vent des Racines ?

2) MAROC

BELRHITI ALAOUI (Mohammed), *Ruines d'un fusil orphelin*, Paris, L'Harmattan, 1984, 77 p.

L'auteur a déjà publié trois recueils de poèmes. Celui-ci est composé de deux parties : "Ruines d'un fusil orphelin" et "L'épreuve d'être" spécifié comme "pamphlet". Les poèmes de la première partie sont courts, assez rageurs parfois, virulents même, où les termes combat, mort, insomnie, goulag, délire, geôles, etc. reviennent souvent. Le poète ne sort pas d'un univers cassé, décomposé, déchiqueté. La seconde partie rassemble des textes de prose poétique centrés eux aussi sur un monde inhumain. Le poète en colère dit son refus, sa rancœur et son exaspération. Peut-être l'avalanche est-elle trop abondante. Un exemple :

Ma mère erreur de destin résigné.
Enfer.

Putains aux jouissances secrétées par les ordinateurs d'une foule cannibale optimisme rachitique seigneurs masturbatoires habitudes tous convergent vers leur conscience solitaire lavent leurs exils d'espoir malade de solitude mettent leurs âmes en quarantaine enferment leurs ombres dans les crânes du marché de la nostalgie.

3) TUNISIE

GASMI (Mohamed), *L'Épine du temps*, Lyon, Fédérop, 1984, 48 p.

L'auteur a obtenu le prix de la ville de Villefranche-sur-Saône en 1983 pour son recueil. Il est né en 1951 à Sakhiet et vit à Grenoble. Bien qu'il ait écrit des nouvelles et des romans en français et des poèmes en arabe, *L'Épine du temps* est sa première œuvre publiée. Chaque poème est très court mais bien senti. Ce sont de simples touches, de simples évocations de moments intensément vécus; ces poèmes ne sont pas quelconques. On perçoit à travers eux un homme de réflexion et de méditation.

Je suis allé loin
dans la voie de l'exil
mais je n'ai pas oublié
la voie lactée de ton nombril
je suis blessé au profond
de mes eaux souterraines
à tel point
que je souffre déjà des blessures
de l'année prochaine

**RAYSSI (Raouf), *Parti pris suivi du Silence de l'absent*, Paris, Arcantère, 1984, 104 p.
Préface de Jean Déjeux.**

Le poète fait l'expérience de l'exil en terre étrangère. Il n'a pas honte de parler de "peu métisse", de soif "binaire". Nomade, debout à la confluence des cultures, il se veut "Africain, surpris de ne pas naître Nègre", mais en même temps il assume la mosaïque qui est en lui. Né à Tunis en 1948, il a déjà publié un recueil de poèmes. Dans le présent recueil, outre ce métissage culturel, se remarque l'interrogation lancinante sur l'homme : "L'homme où est-il ?". Le poète se révolte contre les injustices : "Je suis à moi tout seul un océan d'orage". Il ne tire pas son épingle du jeu. Plusieurs poèmes parlent des massacrés et des torturés, des laissés pour compte de par le monde : amants séparés, amours bafouées, Sabra, Soweto, femmes livrées à la prostitution, Lumumba, Ben Barka, tous les êtres mutilés. Il écrit "si ETRE commence toujours par JE SUIS... cet ulcère enragé", le poète revendique donc pour lui et pour tous l'essentiel de l'amour et de l'être-soi. Raouf Rayssi prend beaucoup de libertés avec le français. Il fabrique des verbes, forge des mots nouveaux : "j'anagramme tes angoisses", "je m'apostrophe", "tu m'alternatives", "tu m'arides", "tu me majuscules AFRICAINE", "je t'afrique", "tu me savanes". Poète de et dans l'immigration et errance dans la langue française elle-même. Sa poésie est parfois rugueuse, a l'image de la vie immigrée.

Nomade
Sur les cimes tranchantes de l'exil,
L'écho maudit
Du continent exquis
Taille dans mon délire
Un boulevard de tendresse
NOMADE, J'ENVOUTE L'IDENTITÉ



Parmi les autres recueils d'Algériens mentionnons *Mouette, ma mouette* de Noureddine ABA; revenant à la guerre de libération, les *Poèmes bleus* de Ali EL HAJJ TAHAR et *L'absurde et le quotidien* de Youssef MERAHI. Les autres parus aux éditions de la Pensée universelle sont bien légers.

Les poètes tunisiens sont représentés encore par Hedi BOURAOUI s'exprimant en plusieurs langues dans *Tales of Heritages*, recueil magnifiquement présenté et illustré : résonnances multiples depuis les profondeurs de l'Afrique jusqu'à l'Ukraine ou au Japon. La graphie des ces poèmes-contes varie, elle aussi, au gré des langues. Le poète ne vit pas dans une île : les frontières n'existent pas pour lui. Les harmonies universelles vibrent en lui. Les autres poètes de cette année sont Hichem D'ANSELME qui est le pseudonyme de Mohammed SELMI.

Quant aux Marocains, c'est un juif originaire de Fès Sami HATCHUEL qui fait paraître *Rubrique mots divers*, très enraciné dans la culture juive et avec une préface d'Emmanuel Lévinas. Ce recueil paraît travaillé aussi bien dans son illustration que dans la graphie et la mise en page des poèmes. Parfois, là aussi, l'auteur n'hésite pas devant les néologismes : "j'ultraviole, j'interlope, j'hurlamort" Et : "A quoi ça rouille ? / Est-ce que ça vous rouille à quelques choses ?" Il est vrai que ce sont "les jeunes loups" qui parlent dans ce poème.

III. — PIÈCES DE THÉÂTRE

BEN JELLOUN (Tahar), *La Fiancée de l'eau* suivi de *Entretien avec Monsieur Saïd Hamadi, Le Paradou, Actes Sud, et Théâtre populaire de Lorraine, 1984, 76 p.*

L'Entretien paru dans *Le Monde* du 11 avril 1978 a été mis en scène par Antoine Vitez au Théâtre National de Chaillot le 13 février 1982 : représentation sobre et prenante par Jean-Marie Winling et Farid Gazzah, sans démesure et dans le ton soutenu correspondant à ce texte de bonne qualité. La pièce *La Fiancée de l'eau* a été créée au Théâtre Populaire de Lorraine le 13 avril 1984. L'atmosphère qui doit régner est celle de la pudeur, lit-on dans les notes pour la représentation. Effectivement, et cette pièce s'insère parfaitement dans la littérature de T. Ben Jelloun. La violence et la révolte sont intérieures : refus d'un ordre établi. Plusieurs personnages symbolisent des réalités bien connues : Malika, jeune fille élevée dans la tradition; sa mère est l'épouse du *fqih*, l'homme de l'autorité religieuse (qui est *hadj* et polygame); Hadj Abbas est un féodal classique; Magdoub ne possède rien, il est disponible, danseur, conteur, poète. Il est complice de Harrouda personnage mythique à l'âge indéfinissable; il deviendra Moha personnage connu de l'œuvre de Ben Jelloun. L'eau joue dans cette pièce un rôle essentiel, principal. L'ordre de la virilité et de la tradition sera battu en brèche. T. Ben Jelloun explique qu'il s'agit d'un texte "sur commande", d'abord pour un opéra. "Je ne sais pas écrire pour le théâtre", dit-il encore. Rien d'étonnant alors que les personnages favoris de ses romans surgissent de sa mémoire. Ce n'est pas tellement l'action, semble-t-il, qui importe ici que la symbolique de ces personnages.

BOUDCHICHA (Ahmed), *Décès du mort vivant*, Alger, ENAL, 1984, 129 p. Ce volume contient deux pièces à thèmes sociaux d'aujourd'hui : la première donne son titre à l'ouvrage, la seconde est intitulée, *Le Secret*.

Mentionnons *Le Théâtre Beur* représenté par trois pièces. Il rejoint la littérature de et dans l'immigration. Ces expériences sont des manifestations de culture plurielle et mosaïque en prise sur les multiples problèmes des jeunes Maghrébins ou Franco-Maghrébins en France.

IV. — ESSAIS SUR LA LITTÉRATURE MAGHRÉBINE ET SUR LES AUTEURS

Comme chaque année d'assez nombreux travaux sont publiés sur cette littérature ou sur les auteurs, sans parler des mémoires et des thèses hors commerce.

Le Répertoire mondial des travaux universitaires... de Jacqueline ARNAUD et F. ANACKER rendra certainement service, à titre indicatif, pour connaître sur quels thèmes, quels auteurs ou quels sujets ces travaux portent. Nous avions nous-même indiqué un certain nombre de références dans notre *Bibliographie* parue à la SNED (Alger) en 1978 et surtout dans notre *Situation de la littérature maghrébine* parue à l'OPU (Alger) en 1982 que les auteurs n'ont pas l'air de connaître. Signalons un oubli dans ce *Répertoire* : les thèses d'Université en France non répertoriées à côté des thèses de 3^e cycle et de celles d'Etat ! Des remarques pourraient être faites sur des dates, des noms, des titres à rectifier. Des thèses soutenues n'ont plus en effet le même titre que celui déposé. Le plus contestable est sans doute le qualificatif "mondial" car la liste des travaux soutenus à l'étranger est ici par trop lacunaire. Enfin, il nous semble inutile de mentionner à chaque fois le nom du directeur de thèse : plus des trois quarts de ceux-ci prenant en charge la préparation d'une thèse sur cette littérature sont incompétents en la matière et laissent allègrement passer des inexactitudes, des à-peu-près et, plus grave, même des plagiat.

Le Répertoire de Hadj MILIANI restreint sa recherche aux Universités algériennes et françaises de 1962 à 1982 en exploitant les travaux qui ont précédé. Ce *Répertoire* rendra également service. Il ne mentionne pas les directeurs de thèse et c'est donc aussi bien. Comme dans le répertoire précédent des titres ne sont cités que la seconde main, en reprenant par exemple ce que nous avons fourni nous-même dans nos travaux, et sans compléter éventuellement les informations à leurs sujets.

Maghrebien Littérature in French de Joan MONEGO (Illinois), édité à Boston, est le premier ouvrage d'ensemble présentant en anglais la littérature maghrébine de langue française. L'auteur est bien documenté et cet ouvrage rendra service pour un large public américain. Outre un panorama rétrospectif et un chapitre sur les perspectives de développement de cette littérature, six chapitres sont consacrés à Mouloud Mammeri, Mohammed Dib, Kateb Yacine, Albert Memmi, Driss Chraïbi et Assia Djebar.

Plusieurs Colloques et Congrès, tenus les années précédentes, voient leurs Actes publiés en 1984. Ainsi les Journées d'études de la division de français d'Alger (tenues en juin 1979) : *Balades dans la culture en Algérie* (sans table des matières) mais qui portent aussi bien sur la culture à l'école, la culture de consommation, celle de la rue que sur la culture "populaire". Cet ensemble est donc varié jusqu'à des études sur "l'approche sémiologique des enseignes en Algérie" ou encore les romans policiers publiés en Algérie. D'autres Journées d'études à Alger en 1977 et 1978 sont publiées sur le titre *Réflexions sur la culture* (sans table des matières, mais avec le programme des Journées). Là encore, les recherches sont variées et pleines d'intérêt : plusieurs sur l'aliénation, le cinéma colonial, humanisme et colonialisme, les voyageurs en Barbarie autrefois, la francophonie, le roman algérien de langue arabe, etc.

Le Congrès mondial des Littératures de langue française qui s'est tenu à Padoue avec succès en 1983 est accessible à travers ses *Actes* publiés grâce à la diligence de Mme G. TOSO-RODINIS aidée par M. EL HOUSSEI. Ce fort volume de 677 p. bien imprimé et bien présenté est divisé en cinq parties : Afrique noire et Madagascar, Antilles, Maghreb, Québec et enfin la Table ronde des Ecrivains, suivie de poèmes de plusieurs auteurs. Des communications qui n'avaient pas été prononcées car leurs auteurs étaient absents ont pris place, heureusement, dans ces *Actes*, qui constituent un apport remarquable à la recherche sur les littératures de langue française.

Le séminaire sur les littératures du Maghreb de l'Université de Paris XIII en février 1981 fait l'objet d'un fascicule spécial fort copieux (383 p. en offset) de la revue *Itinéraires et Contacts de culture* (n° 4-5). Des études portent sur des auteurs ou des œuvres, d'autres sur les littératures orales, d'autres encore sur la littérature arabe. L'ensemble est compris, comme il se doit, dans l'optique du dialogue des littératures au Maghreb : le pays étant divers, les échanges et les intercommunications se font entre langues, cultures, régions. L'oralité a donc une importance manifeste à travers la littérature écrite de langue arabe ou de langue française.



Deux chercheurs consacrent leurs travaux à des sujets limités. Ainsi Wadi BOUZAR avec *Lectures maghrébines*. Cet essai bien mené et bien écrit traite d'abord de considérations générales (historiques et statistiques) sur la littérature algérienne de langue française, puis étudie les résultats d'une enquête de lecture auprès d'étudiants. Plusieurs œuvres ont été retenues : de Pierre Benoit, Dib (avec une interview de l'auteur), Kréa, Djebar (avec une interview de l'auteur), Achour, Chems Nadir et Mammeri. Des annexes complètent l'ouvrage. W. Bouzar est un chercheur consciencieux et méthodique. Son objectif n'est pas un discours sur l'œuvre seulement mais sur la société à partir de l'œuvre et de l'auteur, avec "les corrélations et les covariables apparues entre ces deux variables". Les enquêtes et sondages sont réalisés dans une perspective sociologique, ce que peut faire l'auteur grâce à sa formation de sociologue et anthropologue spécialisé dans la sociologie de la culture.

Abdelkader DJEGHLOUL rassemble sous le titre *Éléments d'histoire culturelle algérienne* des articles, en général assez courts, parus dans la presse et des revues. La période étudiée va de la fin du siècle dernier à la guerre de libération. L'auteur passe en revue l'islam algérien face à la modernisation coloniale (le refus avec Atfiyach, le mimétisme avec Ould Cheikh, la tentative de synthèse avec L'Emir Abdelkader, Ben Rahal, le Cheikh Bayoud, Tahar Haddad, Tunisien). Puis ce sont les nouvelles formes d'expression culturelle à travers la presse, les genres littéraires (Mohammed Laid, Chukri Khodja, Bencherif), le théâtre (Allalou, Ksentini), la culture populaire (Si Mohand, Mestfa Ben Brahim). Enfin, les résistances (Hamdan Khodja, Belkheir, des "bandits d'honneur", l'Emir Khaled, Aly El Hammamy, etc). Le risque serait de verser dans la surenchère et de faire croire que ces personnalités étaient toutes "nationalistes" ou d'appliquer le vocabulaire d'aujourd'hui aux réalités d'autrefois. L'auteur est suffisamment averti du danger et éclairé, si bien que cet ouvrage rendra service pour une première approche de ces manifestations culturelles (personnalités, ouvrages).

Plusieurs ouvrages ou fascicules ont été consacrés à des auteurs. Ainsi la revue *CELFA* à Mouloud Mammeri et à Jean Pélégri, écrivain né en Algérie. Il s'agit de petits opuscules de 36 p. avec interviews, brefs aperçus, courtes études.

Nous avons nous-même fait paraître un petit ouvrage sur *Assia Djebar, romancière et cinéaste arabe* dans la collection "ALF" de l'éditeur Naaman, donc avec jalons bibliographiques, étude de l'œuvre, anthologie et bibliographie méthodique. Nous avons articulé notre recherche en trois chapitres : Parcours du désir, Renaissance au monde et Réenracinement. La Renaissance au monde est celle de la liberté de voir et d'être vue, de circuler dans l'espace masculin, de parler avec et en face de l'homme et enfin de dévoiler le corps. Dans la même collection et chez le même éditeur, Guy DUGAS a fait paraître *Albert Memmi, écrivain de la déchirure*, étudiant la vision de l'homme et des hommes (le moi et les autres), la philosophie des relations humaines, le couple. La seconde partie est consacrée à l'écriture chez Memmi. Là encore, la bibliographie est méthodique (œuvres de l'auteur et réception critique).

Hafid GAFAITI sous le titre *Féminisme et idéologie* étudie "*La Chrysalide*" de Aïcha Lemsine. Il s'agit d'une réédition à l'O.P.U. (Alger) du fascicule ronéoté déjà paru en 1983. Mohammed MEDIÈNE se concentre sur *L'Intention romanesque* chez Jamel Ali-Khodja. Celui-ci a, en effet, écrit *La Mante religieuse* (SNED 1976). M. Mediène se montre assez sévère à l'égard de ce roman.

La tentative la plus audacieuse est celle d'Abdallah BENSMAÏN avec *Crise du sujet, crise de l'identité — une lecture psychanalytique de Rachid Boudjedra*, ouvrage paru à Casablanca, premier d'une collection consacrée à la littérature maghrébine. La lecture psychanalytique de l'œuvre serait mieux que de l'auteur lui-même, naturellement. A. Bensmaïn constate que la psychanalyse a effectivement peu influé jusqu'à présent sur la critique littéraire dans le domaine de la littérature maghrébine. C'est la critique sociologique ou idéologique qui l'emporte, encore que ces dernières années le structuralisme, la sémantique structurale, la sémiotique apparaissent dans un certain nombre de travaux universitaires. Lacanien, Abdallah Bensmaïn a essayé de suivre à la trace les manifestations de l'inconscient dans les romans de Boudjedra. Anne-Marie NISBET avait déjà interrogé *L'Escargot entêté* en suivant cette voie (sa thèse sur *Le Personnage féminin...*, 1982). Une assez longue introduction didactique explique les concepts utilisés par Lacan. L'auteur s'arrête ensuite aux romans, davantage à certains textes d'ailleurs qu'à d'autres. Interrogeant l'inconscient du texte, il cherche ce que la "lettre" révèle; il étudie donc aussi l'énonciation. Mais il est bien obligé aussi de parler de la thématique. Manies, fantasmes, obsessions du romancier sont facilement mises à jour; elles dépassent naturellement la seule fixation de l'Édipe, de l'attachement à la mère et de la castration. Peut-être Abdallah Bensmaïn a-t-il eu du mal parfois à exploiter les concepts de Lacan; on pourrait en tout cas discuter certains points. Mais ce petit ouvrage est un essai fort méritoire.

Jeune Afrique-Plus de mai 1984 (n° 7) est consacré aux *Grands Écrivains d'Afrique noire et du Maghreb*. Les pages qui traitent de celui-ci sont bien incomplètes et quelque peu dérisoires par rapport aux écrivains d'Afrique noire. Certaines affirmations péremptives seraient à discuter. Nous avons voulu, quant à nous, dans notre *Dictionnaire des auteurs maghrébins de langue française* (Paris, Karthala), faire l'inventaire à tendance exhaustive des Maghrébins qui avaient publié, en français, un ouvrage ou une brochure dans le domaine de la fiction, des essais, de l'histoire, des sciences religieuses et humaines. Ceci pour l'Algérie de 1880 à 1982, pour la Tunisie de 1900 à 1982, pour le Maroc de 1920 à 1982. Donc ces "auteurs" ne sont pas uniquement ceux de la littérature de fiction. Autant que possible nous avons donné des informations biographiques, puis la bibliographie systématique par année avec indication du nombre de pages et du genre, enfin éventuellement une appréciation synthétique et critique (personnelle). De nombreuses annexes (tableaux statistiques, listes de revues, de numéros spéciaux, d'anthologies, etc.) terminent le volume. Cette recherche n'avait jamais été faite: elle pourra rendre service. Est-il nécessaire de faire remarquer la difficulté d'une telle recherche plus l'on remonte dans le temps ou même par rapport aux publications diverses à compte d'auteur ou ne figurant pas au dépôt légal? Sans parler des difficultés venant de la graphie des patronymes, placés d'ailleurs souvent avant le prénom, ou encore par exemple des entrées de ces patronymes maghrébins dans les catalogues de la Bibliothèque nationale (autrefois, du moins).

Deux publications concernent des problèmes de linguistique et d'enseignement du français. *Le français dans le monde* (n° 189) de novembre-décembre 1984 contient un ensemble d'études coordonnées par Abdelmajid Ali BOUACHA sur le français au Maghreb. L'une d'elles, celle de Nabile FARES, se rapporte à "la littérature maghrébine de langue française": l'auteur s'y livre à quelques considérations sur cette dénomination. Enfin *Sociolinguistique du Maghreb*, sous la responsabilité de Louis Jean CALVET, rassemble les apports de la journée d'étude d'avril 1982.

Nous mentionnons pour mémoire la thèse de Alain CALMÉS, *Le Roman Colonial en Algérie avant 1914* qui n'intéresse pas directement notre sujet.

V. — ANTHOLOGIES

Rabah BELAMRI rassemble dans *25 Mensuel* un certain nombre de poèmes algériens de la génération des années 1970, illustrés par Hamid Tibouchi et Denis Martinez. L'anthologie de Martine BAUER et Paul DAKEYO, *Poésie d'un continent*, contient douze Maghrébins, sans introduction particulière au Maghreb. Mais signalons l'effort particulier

du professeur Fritz Peter KIRSCH de l'Université de Vienne choisissant et présentant des textes dans *Le Maghreb*, avec études du vocabulaire. La majorité de ces textes sont pris dans les œuvres maghrébines de langue française. Ils sont classés selon la chronologie de l'histoire maghrébine en commençant par les soldats et les voyageurs et le Maghreb des "pieds noirs", pour faire découvrir "les pauvres et leurs enfants", "l'aliénation et la quête d'identité", "la guerre", "les étrangers en France", "les traditions à l'épreuve" et enfin les "ouvertures". La brochure est destinée aux étudiants tandis qu'un Livre du maître apporte des réponses aux textes et d'autres textes complémentaires.

Nous avons présenté quant à nous un dossier sur des poètes algériens d'aujourd'hui dans la revue *Ecriture* de Lausanne et un fascicule de *Poésie 1* de Saint-Germain-des-Prés en avril 1984 sur les *Poètes tunisiens de langue française*, la première anthologie sur cette poésie. Dix sept poètes sont retenus dont huit avec une introduction particulière, l'ensemble précédé d'un panorama historique de cette poésie de langue française.

Tahar DJAOUT dans *Les Mots migrants* présente "une anthologie poétique algérienne" de dix poètes dont T. Djaout lui-même. Celui-ci s'est arrêté aux poètes qui lui paraissent "les plus caractéristiques par la nouveauté et la hardiesse de leurs recherches" (cependant Daouia Choualhi n'a encore rien publié !). Il s'agit de la poésie née dans les années 1965-70. Une introduction condense un certain nombre de considérations plus ou moins connues, avec une bévue ou un oubli quand l'auteur écrit que "l'importance quantitative" de cette poésie reste à faire, car il connaît pourtant nos différents travaux. Cette anthologie, en tout cas, rendra service, tout en regrettant la mise en page défectueuse de certains poèmes.

L'Anthologie de la poésie tunisienne de langue française de Hedja KHADHAR, parue en décembre 1984 retient les poèmes de treize auteurs, le choix se recoupant avec le nôtre de peu près. Une introduction essaie de faire le point sur l'édition de la littérature tunisienne de langue française. Une bibliographie rassemble les titres de celle-ci, avec quelques lacunes cependant et en mêlant les essayistes et les chroniqueurs aux romanciers. Il est quand même dommage que l'imprimeur ait oublié d'imprimer la bibliographie des sources documentaires *in fine*, en particulier notre *Situation de la littérature maghrébine* (avec sa liste bibliographique) parue à Alger en 1982. Cette anthologie rendra en tout cas de grands services; il est heureux que l'on parle des auteurs tunisiens de langue française s'exprimant à côté de ceux de langue arabe.



Nous constatons cette année encore que l'effort fait par l'édition en Algérie pour publier en langue française, que ce soit de la part des éditions nationales ou des éditions privées, se maintient et même augmente.

D'autre part, les travaux consacrés à cette littérature maghrébine sont aussi en augmentation. Des chercheurs, de par le monde, continuent de s'y intéresser. Signalons, par exemple, l'effort entrepris à Casablanca par les éditions nouvelles Afrique-Orient dont la brochure d'Abdallah Bensmain est la première publication. L'O.P.U. en Algérie fait paraître les Actes de différentes Journées d'études du département de français de l'Institut des Langues étrangères de l'Université d'Alger. Les éditions L'Harmattan à Paris accentuent également leur intérêt pour cette littérature en commençant à faire paraître des études sur elle. Dans le même ordre d'idées, l'Université de Vienne (Institut für Romanistik), grâce au professeur F. Peter Kirsch, poursuit les recherches sur des auteurs maghrébins. De même, par exemple, une thèse a été soutenue à l'Université de Varsovie sur la littérature algérienne de langue française.

Enfin, pour l'Algérie, quatorze auteurs nouveaux ont fait leur entrée avec un roman ou un recueil de nouvelles et huit poètes. Pour la Tunisie, trois nouveaux poètes et pour le Maroc un poète nouveau.

BIBLIOGRAPHIE DE L'ANNÉE

Les nationalités sont indiquées ainsi : A (Algérie), T (Tunisie), M (Maroc) après le nom de l'auteur. Les œuvres traduites de l'arabe et les simples rééditions ne sont pas mentionnées. Quelques œuvres relevant plutôt du témoignage ou de la chronique historique ne sont pas répertoriées ici, l'auteur n'ayant pas voulu apparemment faire œuvre de littérature de fiction.

1) ROMANS, RÉCITS, RECUEILS DE NOUVELLES ET DE CONTES

- ABDICHE (Boussad) (A). — *Reflets*, Alger, ENAL, 1984, 125 p. Chroniques.
- BAITAR (Abdelhamid) (A). — *Afin que nul n'oublie ou la révolte des bidonvilles*, Alger, ENAL, 1984, 87 p. Nouvelles et un témoignage.
- BHIRI (Slaheddine) (T). — *Le Palestinien*, Lutry (Suisse), J.M. Bouchain, 1984, 218 p. Roman.
- BITAM (Boukhalfa) (A). — *Rue de la liberté*, Alger, ENAL, 1984, 173 p. Roman.
- BOUCHEMLA (Mohammed) (A). — *L'Ange de lumière*, Alger, ENAL, 1984, 207 p. Roman. 99 p. Nouvelles.
- BOURESSAM (Belkacem) (A). — *Ma mère et autres nouvelles*, Alger, ENAL, 1984.
- DIB (Mohammed Souheil) (A). — *Les Amants de Djebel Amour*, Alger, ENAL, 1984, 118 p. Roman.
- DJAOUT (Tahar) (A). — *Les Chercheurs d'os*, Paris, Le Seuil, 1984, 155 p. Roman.
- DJAOUT (Tahar) (A). — *Les Rets de l'oiseleur*, Alger, ENAL, 1984, 178 p. Nouvelles.
- FLICI (Laadi) (A). — *Clair obscur*, Alger, ENAL, 1984, 107 p. Nouvelles.
- FLICI (Laadi) (A). — *Qui se souvient de Marguerite ?* Alger, ENAL, 1984, 125 p. Récit.
- FLICI (Laadi) (A). — *L'Envers des tribunes*, Alger, ENAL, 1984, 148 p. Récit.
- GHANEM (Ali) (A). — *Le Serpent à sept têtes*, Paris, Flammarion, 1984, 315 p. Roman.
- HADDADI (Mohammed) (A). — *Le Combat des veuves*, Alger, Laphomic, sd (1984), 224 p. Roman.
- HAROUN (Hocine) (A). — *Le Roseau sentimental*, Paris, La Pensée universelle, 1984, 128 p. Roman.
- K... (Ahmed) (A). — *L'Encre d'un fait divers*, Paris, Arcantère, 1984, 176 p. Récit.
- KENZI (Mohammed) (A). — *La Menthe sauvage*, Lutry (Suisse), J.M. Pouchain, 1984, 121 p. Récit.
- KHAÏRÉDDINE (Mohammed) (M). — *Légende et vie d'Agoun' chich*, Paris, Le Seuil, 1984, 159 p. Roman.
- KHELLIL (Mohammed Cherif) (A). — *Mon âme est comme la vôtre*, Alger, ENAL, 1984, 151 p. Roman.
- LADIDE (Nys -pseud. de Mohammed Souheil Dib) (A). — *Les Analphabètes*, Alger, ENAL, 1984, 163 p. Textes et histoire d'humour.
- LOUNÈS (Abderrahmane) (A). — *Le Draguérilléro sur la place d'Alger*, Alger, Laphomic, 1984, 199 p. Roman.
- MENGOUCHI (A). — *Les Folles Nuits d'Alger*, Paris, Arcantère, 1984, 193 p. Roman.
- MIMOUNI (Rachid) (A). — *Tombéza*, Paris, Laffont, 1984, 272 p. Roman.
- MOKDAD (Ali) (A). — *L'Étau de la vie ou une certaine philosophie*, Paris, La Pensée universelle, 1984, 224 p. Roman.
- MOULASSEHOUL (Mohammed) (A). — *Houria*, Alger, ENAL, 1984, 109 p. Nouvelles.
- MOULASSEHOUL (Mohammed) (A). — *Amen !* Paris, La Pensée universelle, 1984, 229 p. Roman.
- OUAÏOUNE (Chabane) (A). — *Tiferzizouith ou le parfum de mélisse*, Alger, ENAL, 1984, 211 p. Roman.
- OUAÏOUNE (Chabane) (A). — *Ce mal des siècles*, Alger, ENAL, 1984, 168 p. Roman.
- OUSSEDIK (Larbi) (A). — *Semilles*, Alger, ENAL, 1984, 109 p. Nouvelles.

- SEBBAR (Leila) (A). — *Le Chinois vert d'Afrique*, Paris, Stock, 1984, 248 p. Roman.
- SEBBAR (Leila) (A). — *Parle mon fils, parle à ta mère*, Paris, Stock, 1984, 84 p.
- SKIF (Hamid) (A). — *Nouvelles de la maison du silence*, Oran, CRIDSSH, 1984, 83 p. Nouvelles
- TADJER (Akl) (A). — *Les A.N.I. Du "Tassili"*, Paris, Le Seuil, 1984, 192 p. Roman.
- TAGMOUT (Azeddine) (A). — *Areski Oulbachir ou l'itinéraire d'un juste*, Alger, ENAL, 1984, 183 p. Roman.
- TOUATI (Fettouma) (A). — *Le Printemps désespéré. Vies d'Algériennes*, Paris, L'Harmattan, 1984, 176 p. Roman.
- WAKAS (Safa) (A). — *La Grenade dégoupillée*, Ottawa, Myriade, 1984. Roman.
- ZIANI (Rabia) (A). — *Ma Montagne*, Alger, ENAL, 1984, 213 p. Lettres.
- ZINAIKOUJIL (Hafsa) (A). — *La fin d'un rêve*, Alger, ENAL, 1984, 183 p. Roman.

2) RECUEILS DE POÈMES

- ABA (Noureddine) (A). — *Mouette, ma mouette*, Paris, L'Harmattan, 1984, 56 p.
- ALLOULA (Malek) (A). — *Mesures du vent*, Paris, Sindbad, 1984, 77 p.
- BELKIRI (Jamila) (A). — *Un Pli*, Paris, St. Germain-des-Prés, 1984, 40 p.
- BELRHIT ALAOUI (Mohammed). — *Ruines d'un fusil orphelin*, Paris, L'Harmattan, 1984, 77 p.
- BEN (Myriam) (A). — *Sur le chemin de nos pas*, Paris, L'Harmattan, 1984, 112 p.
- BENAÏSSA (Mustapha) (A). — *Sur les chemins du malheur*, Paris, La Pensée universelle, 1984, 125 p.
- BENCHEIKH (Kamel) (A). — *Prélude à l'espoir*, Sherbrooke, Naaman, 1984, 64 p.
- BENMALEK (Anouar) (A). — *Cortège d'impatiences*, Sherbrooke, Naaman, 1984, 96 p.
- BOURAOUI (Hedi) (T). — *Tales of Heritages*, Willowdale, Epstairs Gallery (Ontario), sd (1984), np. Engravings by Saul Field (plusieurs langues).
- DAMERGI (Hichem) (T). — *Les Morts de chagrin*, Tunis, 1984, 55 p.
- D'ANSELME (pseud. de Selmi, Mohammed) (T). — *La Muse*, Paris, Littérature nouvelle, 1984, 26 p.
- D'ANSELME (T). — *Yasmina*, Paris, Littérature nouvelle, 1984, 27 p.
- D'ANSELME (T). — *Le jugement dernier*, Paris, Littérature nouvelle, 1984, 27 p.
- D'ANSELME (T). — *Rose*, Paris, Littérature nouvelle, 1984, 24 p.
- D'ANSELME (T). — *Le Paria*, Paris, Littérature nouvelle, 1984, 30 p.
- EL HADJ TAHAR (Ali) (A). — *Poèmes bleus*, Alger, ENAL, 1984, 79 p.
- GASMI (Mohammed) (T). — *L'Épine du temps*, Lyon, Féderop, 1984, 48 p.
- HATCHUEL (Sami) (M). — *Rubrique mots divertis*, Paris, Caractères, 1984, 100 p. Préface d'Emmanuel Lévinas.
- KOROGLI (Ammar) (A). — *L'ABC et le Alif*, Alger, ENAL, 1984, 77 p.
- LARBI (Areski) (A). — *Poésie errante*, Oran, Voix multiples, n° 2, 1984, np. (ronéo).
- MERAHI (Youssef) (A). — *L'Absurde et le quotidien*, Oran CRIDSSH, 1984, 45 p. (ronéo).
- MERDAOUI (Samir) (A). — *Les Damnés*, Paris, La Pensée universelle, 1984, 81 p.
- RAÏSSI (Raouf) (T). — *Parti pris suivi du Silence de l'absent*, Paris, Arcantère, 1984, 104 p. Préface de Jean Déjeux.
- SÉNAC (Jean) (A). — *Le Mythe du Sperme-Méditerranée*, Arles, Actes Sud -Hubert Nyssen, 1984, 22 p.(posthume). Postface de Pierre Rivas.
- TOBI (Nour Eddine) (M). — *L'Enfant et la nuit*, Paris, La Pensée universelle, 1984, 62 p.
- ZELLAGUI (Saïd) (A). — *Escapade antiboise suivi de Le Verger en pleurs*, Paris, St Germain-des-Prés, 1984, 120 p.

3) PIÈCES DE THÉÂTRE

- AZZA (Abdelkader) (A). — *Le pacte du sang*, Alger, ENAL, 1984, 83 p.
- BEN JELLOUN (Tahar) (M). — *La Fiancée de l'eau suivi de Entretien avec Monsieur Saïd Hammadi*, Le Paradou, Actes Sud-Hubert Nyssen et Théâtre populaire de Lorraine, 1984, 76 p.

BOUDCHICHA (Ahmed) (A). — *Décès du mort vivant*, Alger, ENAL, 1984, 129 p. Deux pièces : *Décès du mort vivant* et *Le Secret*.

Théâtre (Le) Beur, — Paris, Arcantère, 1984, 160 p. Trois pièces : Théâtre de l'Étang de Berre : *Binet el Youm*; Théâtre des Flammands : *Yaoulidi*; Théâtre de la Zup de Valence : *Les Enfants d'Aïcha*. Préface de Cherif Chikh et Ahcène Zehraoui.

Rééditions définitives, (1)

DIB (Mohammed) (A). — *Au Café*, Paris, Sindbad, 1984, 135 p. Edit. définitive. Nouvelles.

DIB (Mohammed) (A). — *Ombre gardienne*, Paris, Sindbad, 1984, 79 p. Nouv. édit. augmentée d'inédits. Poèmes. Préface d'Aragon.

4) ESSAIS SUR LA LITTÉRATURE MAGHRÉBINE OU SUR LES AUTEURS

ARNAUD (J) et ANACKER (F.). — *Répertoire mondial des travaux universitaires sur la littérature maghrébine de langue française*, (Paris XIII, Centre d'Études francophones), Paris, L'Harmattan, 1984, 178 p.

Balades dans la culture en Algérie en 1979 (par un collectif, Alger, OPU, 1984, 287 p. (Troisièmes Journées d'études de la division de français, juin 1979).

BENSMAIN (Abdallah) (M). — *Crise du sujet, crise de l'identité. Une lecture psychanalytique de Rachid Boudjedra*, Casablanca, Afrique Orient, 1984, 128 p.

BOUZAR (Wadi) (A). — *Lectures maghrébines*, Paris, Publisud, et Alger, OPU, 1984, 219 p.

CALMÉS (Alain). — *Le Roman colonial en Algérie avant 1914*, Paris, L'Harmattan, 1984, 270 p.

CELFAN Review (Temple University, Philadelphie). — III : 2 (1984) : Mouloud Mammeri, 36 p.

CELFAN Review. — III : 3 (1984) : Jean Pélégrin, 36 p.

Congrès mondial des Littératures de Langue française — Actes, Padoue, Centro Stampa di Palazzo Madura, 1984, 677 p. (Congrès : 23-27 mai 1983).

DEJEUX (Jean). — *Assia Djebar, romancière algérienne, cinéaste arabe*, Sherbrooke, Naaman, coll. "ALF" n° 4, 1984, 120 p.

DEJEUX (Jean). — *Dictionnaire des auteurs maghrébins de langue française*, Paris, Karthala, 1984, 404 p.

DJEGHLOUL (Abdelkader) (A). — *Éléments d'histoire culturelle algérienne*, Alger, ENAL, 1984, 245 p.

DUGAS (Guy). — *Albert Memmi, écrivain de la déchirure*, Sherbrooke, Naman, coll. "ALF" n° 5, 1984, 180 p.

Français (Le) dans le monde (Paris), novembre-décembre 1984, n° 189 : *Horizons Maghreb*, 89 p.

GAFAITI (Hafid) (A). — *Féminisme et idéologie. Étude de la "La Chrysalide" de Aïcha Lemsine*, Alger, OPU, 1984, 38 p. (retirage du même opusc. paru à Oran, CRIDSSH, 1983).

Itinéraires, vol. 4-5, 1984 : *Littératures du Maghreb* (Séminaire de Paris XIII, 1981), 383 p.

Jeune Afrique — Plus, n° 7, mai 1984 : *Grands Écrivains d'Afrique noire et du Maghreb*, 127 p.

MEDIËNE (Mohammed) (A). — *L'intention romanesque chez Jamel Ali-Khodja*, Oran, CRIDSSH, 1984, 48 p. (ronéo).

MILIANI (Hadj) (A). — *Répertoire des thèses et mémoires sur la littérature maghrébine de langue française soutenus dans les Universités algériennes et françaises de 1962 à 1982*, Oran CRIDSSH, 1984, 40 p. (ronéo).

MONEGO (Joan). — *Maghrébian Literature in French*, Boston, Twayne Publishers, 1984, 196 p.

(1) : Les rééditions définitives de deux œuvres de Mohammed DIB sont heureuses. Cependant, les poèmes annoncés comme inédits après *Ombre gardienne* ne le sont pas, puisqu'il ont paru déjà dans plusieurs périodiques.

Réflexions sur la culture (par un collectif), Alger, OPU, 1984, 217 p. (Journées d'Études du département des Langues romanes, juin 1977 - juin 1978).

Sociolinguistique du Maghreb (responsable Louis Jean CALVET) (Journées d'Étude, 29-30 avril 1982), Paris, Université René Descartes, Centre de Recherche linguistique, 1983, 154 p.

5) ANTHOLOGIES

BELAMRI (Rabah) (A). — *La Poésie algérienne*, numéro spécial 84-85, mai-juin 1984 de 25 *Mensuel* (Ougrée, Belgique), 38 p.

BAUER (Martine) et DAKEYO (Paul). — *Poésie d'un continent*, Paris, Silex, 1984, 544 p. (douze Maghrébins parmi les autres Africains).

DJAOUT (Tahar) (A). — *Les Mots migrants, Une anthologie poétique algérienne*, Alger, OPU, 1984, 123 p.

DÉJEUX (Jean). — *Poètes tunisiens de langue française*, Paris, Saint-Germain-des-Prés, coll. *Poésie I*, n° 115, janv.-février 1984, 128 p.

DÉJEUX (Jean). — *Poètes algériens d'aujourd'hui de langue française dans Écriture* (Lausanne), n° 22, 1984, pp. 129-145 (anthologie).

KHADHAR (Hédia) (T). — *Anthologie de la poésie tunisienne de langue française*, Paris, L'Harmattan, 1984, 158 p.

KIRSCH (Fritz Peter) et BECKER (Norbert). — *Le Maghreb*, textes choisis et présentés par K. et B. Frankfurt am Main, Berlin, München, Verlag Moritz Diestervogel, 1984, 107 p. avec la collaboration de Julius BERTHOLD, conseillère linguistique Danièle ENDEPOLS. Un *Livre du Maître : Le Maghreb*, 1984, 64 p.

Nora, Alger, Musée national du Moudjahid/ENAL, 1984, 199, p. Quatre témoignages et deux nouvelles.

Jean DÉJEUX

XI. — LITTÉRATURE DES FRANÇAIS SUR LE MAGHREB *

CE QUI FAIT RETOUR...

sur quatorze œuvres récentes d'inspiration marocaine.

- Claude OLLIER : *Marrakech Médine*. — Paris, Flammarion, 1979.
- Henri-Pierre PERRIN : *L'aventure marocaine*. — Paris, Candeau, 1979.
- Jean-Marie G. LE CLEZIO : *Désert*. — Paris, Gallimard, 1980.
- Edmond Amran EL MALEH : *Parcours immobile*. — Paris, Maspéro, 1980.
- Katherine PANCOL : *La barbare*. — Paris, Le Seuil, 1981.
- Jean ORIEUX : *Des figues de Berbérie*. — Paris, Grasset, 1981.
- Gilbert TOULOUSE : *Le mercenaire*. — Paris, Belfond, 1982.
- Michel JOBERT : *La rivière aux grenades*. — Paris, Albin, Michel, 1982.
- Simone JACQUEMARD : *Lalla Zahra*. — Paris, Le Seuil, 1983.
- Edmond Amran EL MALEH : *Aïlen ou la nuit du récit*. — Paris, Maspéro, 1983.
- Bouganim AMI : *Le cri de l'arbre*. — Tel Aviv, Stavit, 1983.
- Thierry DE BEAUCÉ : *La chute de Tanger*. — Paris, Gallimard, 1984.
- Catherine PAYSAN : *Le rendez-vous de Strasbourg*. — Paris, Denoël, 1984.
- Henri VINCENOT : *L'œuvre de chair*. — Paris, Denoël, 1984.



Les quatorze ouvrages ici retenus ne sont pas les seuls à avoir été consacrés au Maroc pendant ces dernières années. Il s'agit d'un échantillon que nous avons choisi parce qu'il fait, dans sa grande diversité thématique et formelle, largement retour à un espace/temps particulier : celui du "Maroc protégé". Preuve que l'imaginaire nord-africain de la France reste essentiellement passéiste ; c'est du passé colonial qu'il continue de se nourrir nostalgiquement, le présent n'apparaissant le plus souvent que comme élément de comparaison, et souvent en négatif. Quant à l'avenir du pays, les littérateurs semblent peiner pour en imaginer un, la désillusion leur étant plus familière que l'espoir. Deux exceptions notables cependant : *Le rendez-vous de Strasbourg* de Catherine Paysan et *Désert* de Le Clézio, œuvres originales sur lesquelles nous clôturerons donc ce panorama, bien qu'il en ait déjà été question (du moins en ce qui concerne la seconde) dans d'autres études récentes du CRESM (1).

On constatera par ailleurs la grande diversité, tout à fait fortuite, des maisons d'édition dans notre choix. Parmi elles, une maison israélienne, dont la collection "Méditerranée", conçue et dirigée par un groupe d'universitaires se veut "lieu de rencontre entre auteurs francophones"...

Aujourd'hui comme hier, les éditeurs français se plaisent à agrémenter leurs collections de cet "exotisme nord-africain" qui a fait ses preuves... et la recette marche toujours : les tirages sont loin d'être négligeables, plusieurs des romans ici recensés ont obtenu des prix littéraires, et ont déjà été réédités en collections de poche.

* Rubrique réalisée par Guy DUGAS.

(1) J.C. VATIN : "Désert construit et inventé", in *Le Maghreb dans l'imaginaire français* (Edisud, 1985) et J.R. HENRY : "Romans sahariens et imaginaire français", in *Enjeux sahariens* (Ed. du CNRS, 1985).

Fidèle reconstitution de l'enlèvement du lieutenant Perrin, officier des Affaires Indigènes dans l'extrême-sud marocain, *L'aventure marocaine* participe d'une littérature de baroud et de passion popularisée par les romans de Jean Lartéguy et Joseph Peyré, tous deux mentionnés dans la préface de Marcel Jullian, et récemment remise au goût du jour par *Fort Saganne* de Louis Gardel et *Djebel Amour* de Frison-Roche. L'intrigue s'y doit de conserver un côté vécu, qu'atteste ici fortement tout un discours d'escorte (la préface, la quatrième de couverture illustrée d'une reproduction de *Jour de France* n° 125, 6 août 1956, montrant le lieutenant Perrin en méhariste...). C'est de l'exceptionnalité de ce vécu et du personnage que le récit tire sa substance. Quoique vivant de façon on ne peut plus simple, dans le plus grand isolement, l'aventurier du Sahara prend rang de héros, non pas tant par ce qu'il y accomplit (l'ennui revient souvent comme un leitmotiv à tous ces récits) qu'en raison de ses motivations : amour irraisonné des espaces désertiques, attachement à des valeurs et des formes de vie étrangères (à ou condamnées par...) son milieu d'origine, soit d'identification aux populations locales (le mythe de Lawrence...).

C'est donc à cet imaginaire — celui des grandes chevauchées, des amitiés simples et fidèles, de l'antagonisme entre "les hommes de terrain" et les bureaucraties de Paris ou Rabat, "bradeurs de Colonies" — que de tels récits font retour. Le désert y apparaît comme le lieu d'une meilleure compréhension — sinon d'une révélation — du monde et des choses. L'individu peut s'y affirmer face à l'anonymat et à la médiocrité de la vie citadine...

1980. Les Forces armées marocaines viennent d'être sévèrement défaites par le F. POLISARIO dans la vallée du Draa. C'est alors que Marc Berger, journaliste parisien, est envoyé en reportage sur les lieux du conflit... Tel est le sujet du *Mercenaire* de Gilbert Toulouse, qui est aussi un roman du retour, puisque le héros est originaire de Marrakech, qu'il a dû quitter précipitamment, à l'Indépendance, après la mort de sa mère et de son frère, officier des Affaires Indigènes tombé au combat, précisément dans ce sud marocain vers lequel Marc est à présent envoyé en mission.

Rapidement fait prisonnier par les rebelles, le journaliste se lie d'amitié avec un de leurs chefs, Mann, mercenaire d'origine sud-américaine, qui devient vite dans son esprit le substitut du frère. Ainsi que tous deux le souhaitaient, — l'un par simple réflexion tactique, l'autre dans ses rêves de gloire et de vengeance — Marc prendra à la mort de Mann sa place à la tête des troupes sahraouies. Dès lors dans son comportement devant l'adversaire comme dans sa manière de commander, et jusque dans ses amours avec Tania, "La belle Atlante" ancienne maîtresse du chef, il assumera pleinement la personnalité du défunt.

Si le récit d'Henri-Pierre Perrin était exclusivement prospectif, celui de Gilbert Toulouse — qui lui ressemble en bien des points, et en particulier par la nature même de l'intrigue : un étranger égaré au désert est enlevé par des "rebelles" — s'enrichit en outre d'une intéressante dimension rétrospective. En prenant la tête de la rébellion contre la monarchie alaouite, jugée responsable de la mort du frère et du départ forcé de Marrakech, paradis perdu où régnaient ordre et amour parmi les personnages féminins de l'enfance (la mère bien-aimée, la sorcière noire Zenabou et la petite princesse Ourida), Marc semble obéir à un besoin de revanche. Mais pas seulement à l'encontre d'un régime et d'un accident de l'Histoire. C'est aussi de la société occidentale, considérée comme superficielle et frelatée, "proliférant comme un cancer autour d'une haine absolue d'elle-même", que l'on entend se venger dans la fuite. Dans le récit de Perrin, le désert n'apparaît que comme un espace à conquérir. Ici, il devient une figure essentielle de ce désir de revanche. Aux antipodes de Paris, ces lieux auxquels Mann n'a cessé de l'initier ("Marc, écoute quand je te parle du désert !"), constituent "l'espace primordial" permettant de renouer avec "les heures terribles et lucides de l'enfance". C'est également dans ces "immensités de temps et d'espace astronomiques" que se déchainent le plus sûrement les effroyables forces de mort, dont l'attitude d'impossible régression du héros laisse finalement pressentir la victoire.

Familier du Maroc, Henri Vincenot, dont on connaît le puissant *Sang de l'Atlas* (Denoël, 1975), y situe encore une bonne partie de son dernier roman, *L'œuvre de chair*.

Afin de retrouver la Demoiselle entr'aperçue au cours d'une veillée en pays breton, et qui a suivi son père, officier de carrière, en pays de Protectorat, le héros s'engage ici dans la Légion étrangère. Une longue partie du roman — qui, par ailleurs échappe à notre propos — rejoint ainsi la tradition des aventures du légionnaire, à la fois dur et tendre, insoumis et patriote, terriblement attachant sous des dehors de brute.

Dix ans après *Le mariage berbère* (éd. du Seuil, 1975) qui contait son séjour dans un minuscule village du Djebel Saghro, sa découverte émerveillée d'un paradis berbère, son adoption par les populations locales et ses amours avec le jeune Lahcen, la contemplative narratrice de *Lalla Zahra* (nom que lui ont donné ses amis berbères) éprouve le besoin de retrouver Tazzarine, ce "centre oublié du monde où tout s'élaborait, perdurait"; ses habitants pour qui "la vie, la mort (...) n'étaient que formalités", et leurs rythmes de vie millénaires.

Mais hélas, que de changements en moins d'une décennie ! La piste montagneuse conduisant au village a été récemment goudronnée, ce qui apparaît à Lalla Zahra comme une cruelle défiguration, mais aux autochtones comme un progrès sans pareil. L'hôtel à deux chambres où descend la Française a été agrandi et rénové, mais de façon outrancière et désordonnée. La mécanisation a fait son apparition, et c'est désormais sur un puissant tracteur que Bouyousséf, "contre toute prudence, contre l'intérêt même de ses cultures", entretient ses minuscules parcelles d'oasis. Cependant, c'est en définitive "moins à la dégradation de Tazzarine, appelée tôt à se banaliser, comme Ouarzazate, Marrakech, Zagora, qu'à la transformation de Lahcen en un quelconque Berbère ébloui par le progrès, en un homme à la fois méfiant et blasé, calculateur, que la narratrice ne voulait pas assister". Semblant appeler des confort jusqu'à l'inconnu (les parasols de l'hôtel, les lieux d'aisance jugés nécessaires à tout nouveau logement...), éveillant chez Lahcen et ses amis de minables ambitions, aiguissant leurs appétits d'argent, cette rupture de l'isolement géographique et cette occidentalisation forcée détruisent les traditions les mieux ancrées, distendent les valeurs morales (au cours d'une après-midi au hammam, Lalla Zahra voit disparaître ses bijoux), avivent rancœurs et jalousies. Désormais, dans ce lieu que l'on avait cru béni, c'est "chacun pour soi", comme partout ailleurs... Chacun pour soi : passe encore "dans la presse des foules occidentales où l'individu est dévalorisé, ridiculisé", mais ici, dans cette solitude, "devant l'implacable miroir du désert qui ne renvoie ni ombre ni reflet."

Chez Simonne Jacquemard, pas de tromperie possible au désert. Par ce qu'il suppose d'isolement, de silence et de ré-traction (de même famille que "retraite", et antonyme de cette distraction que peut offrir la civilisation occidentale), il ne peut que conduire à l'essentiel, c'est à dire en définitive à la quête de l'identité :

"Tazzarine, n'était-ce pas moi-même, objet d'une quête brûlante, ininterrompue ? J'allais me regarder vivre, souveraine et menacée, dans des lieux exceptionnellement purs."

Cette réflexion nostalgique sur une pureté violée, sur un mode en voie de disparition sous les coups de boutoir du progrès et qui — n'est-ce pas fatal ? — entraîne dans sa chute les hommes qui l'habitent, cette affliction d'un paradis jadis entrevu (*Le mariage berbère*) et que l'on pressent ici à jamais perdu, ne sont-elles pas néanmoins fruit d'une position somme toute confortable et surannée, d'un exotisme facile et bourré de poncifs ? Ces hommes à qui la narratrice reproche de tant avoir changé, de s'être tant compromis, ne sont-ils pas en droit de lui reprocher en retour son attitude de touriste pressée et fortunée, "dépensant tant d'argent pour venir jusqu'à Tazzarine, de quoi faire vivre une famille durant un hiver" —, mais refusant de s'y installer plus longuement, et plus encore sa décision de "faire un livre sur Tazzarine et gagner beaucoup d'argent sur le dos de Lahcen" ?

"Un étranger demeure aveugle, dit le proverbe berbère, même quand il regarde bien." — Tel est sans doute le sujet de ce livre...

La chute de Tanger de Thierry de Beaucé repose sur un artifice assez semblable : le retour du narrateur, après bien des années, sur des lieux où il a vécu très heureux. Et le sentiment éprouvé est aussi identique : une terrible désillusion.

Le jeune Robert Vitry revient donc à Tanger qu'il avait quitté tout enfant: il y est réclamé par sa mère, afin d'y administrer leurs biens. Mais nous sommes en 1955, et la révolte nationaliste gronde. Le Sultan aimé est en exil, et le fantoche Ben Arafa ne convainc personne, surtout pas les milieux d'affaires de la ville franche, qui placent leur ultime confiance dans les Etats-Unis, symbolisés par la riche Barbara, dont le yacht somptueux demeure ancré au large. Soudain, les attentats se multiplient; des milliardaires affolés fuient la ville, après une dernière opération de change. D'autres, comme la belle Génia, mettent fastueusement en scène leur propre mort... Un jour, l'on s'aperçoit avec stupeur que le yacht tutélaire a déserté la rade.

Beaucoup plus que la chronique de la ville internationale au moment des troubles indépendantistes, Thierry de Beaucé entend décrire dans son roman la décadence et la mort d'un empire, à la fois rutilant avec ses fêtes et ses excentricités monstrueuses, et profondément vicié par l'argent dont il est gorgé. Le choix de la zone internationale de Tanger, dont les fastes et la démesure nous avaient déjà été contés par Janon (*La nuit de Tanger*, 1936) et Joseph Kessel (*Au grand Socco*, 1952) l'y autorisait certes: un monde baroque, dérisoire, et attachant parce que forcément appelé à mourir, gisait là, à faire revivre (2). Mais de telles peintures lorsqu'elles se veulent fiction, nécessitent une écriture à la hauteur du sujet, violente, colorée, sulfureuse... Parti-pris de témoin du narrateur, ou incapacité de l'auteur à travailler dans ce registre, le récit de Thierry de Beaucé, en restant dans le mièvre et le convenu, ne parvient jamais à passionner.

C'est, comme Henri Vincenot, en habitué du Maroc que Claude Ollier y revient avec *Marrakch Médine*. Certains de ses ouvrages antérieurs comme *La mise en scène* (1958) ou *Le maintien de l'ordre* (1961) en attestent. Mais dans cette œuvre si peu romanesque, le propos est bien différent, puisqu'il s'agit de creuser les concepts de différence et d'interculturalité :

"Voici l'affaire

Elle est à rebondissements," prévient l'auteur en liminaire — le terme "affaire" renvoyant ici bien davantage, comme le souligne justement Raymond Jean dans une critique, à son acception d'aventure amoureuse en anglais familier qu'à une quelconque intrigue. Car il n'y a pas la moindre intrigue, la moindre "histoire" en ces pages, pleines, en revanche, de regards, d'yeux qui se cherchent ou se fuient, d'attentes et d'oreilles en guet. Vaste déambulation au sein d'une cité étrange, lui-même labyrinthique à l'image de l'espace parcouru, le texte de Claude Ollier bouscule les conventions habituelles de la littérature de voyages. Ce n'est pas par la description que l'espace s'appréhende; elle est ici réduite au minimum; le désert lui-même est terriblement banalisé: "le désert... c'est tout plat, c'est l'aérodrome" — l'important paraissant moins la rencontre d'une autre terre que celle de l'Autre.

Et cette rencontre ne va pas sans difficultés. Plus que jamais, l'Islam farouche semble aujourd'hui s'ingénier à ériger "un mur invisible entre tes sens et le déchiffrement de leurs données". Tu auras beau t'efforcer de renverser les interdits communs, de forcer les coïncidences, d'apprendre autrui, dans l'observation les regards s'altèrent, et aussi les mots pour dire la rencontre, ou seulement son désir... Au terme de cette promenade anti-touristique dans la capitale du Sud marocain, la déception transparait, quoique dissimulée sous la parabole (pp. 202-203). Comme les précédentes, l'ultime page du roman reste en point d'interrogation.

La rivière aux grenades, de Michel Jobert natif de Meknès, se présente comme une chronique d'un siècle d'humble présence française dans la vallée de l'oued Kroumane et ses environs, saga des familles Habert, Hamel, Demion, Batidou qui, sans autre ambition que de vivre un peu plus décemment, choisirent de partir cultiver quelques hectares ou ouvrir boutique "à la Colonie". Petite histoire de la communauté pied-noir, de ses joies et de ses peines, de ses drames et de ses illusions, qui ne vient croiser qu'incidemment la grande roue de l'Histoire... Les Hamel, les Batidou, les Demion pouvaient-ils pressentir les

(2) Cette entreprise a été tentée sur le plan de la "petite histoire", par Isaac ASSAYAG dans son intéressante étude: *Tanger... un siècle d'histoire* (Tanger, chez l'auteur, 1981).

bouleversements qu'annonçaient, en novembre 1942, les quelques jeeps américaines aperçues sur les mauvaises pistes du Zerhou? Mathilde Habert aurait-elle pu lire autrement que comme un fait-divers sans importance cet article du *Courrier du Maroc* rendant compte de la mort accidentelle de ce sous-officier des forces alliées, en réalité utilisé malgré lui comme émissaire d'un échange nationaliste clandestin? Étaient-elles en mesure, ces petites gens prisonnières de leur quotidienneté dérisoire, de saisir toute la différence entre ce qui fait l'Histoire, et ce qui deviendra poussière d'existences? Dans "l'immobile indifférence" des paysages et des saisons, dans la routine des gestes cent fois répétés, les jours finissent par paraître tous "si pareils qu'on ne sait plus les reconnaître"

Brutalement saisi d'une "ferveur" ravivant en lui la flamme du souvenir "toujours prêt à renaître", Eric, "quatrième maillon" de la famille Habert, accomplit le pèlerinage de retour jusqu'à l'Extrême Maghreb du soleil couchant... Voyage nostalgique aux sources de l'enfance, aux racines; progression par anamnèse, dont rendent bien compte les titres des trois cartes in fine: "C'est ici", "De plus près", "Atteindre la mer!" (atteindre la mère?)... Toutes les évocations conservent les tonalités sépia de la photo en couverture.

"Le temps coulait, aussi obstiné que cette eau vers l'embouchure du fleuve pour atteindre la mer, l'immensité où ce concours est dérisoire, mais totalement promis. Il était déjà midi: l'heure n'avait pas de sens, au moment où les heures d'avant et les heures d'après se soudaient enfin, et fortes au-delà de toute destruction. Après, il serait tranquille. Comme l'oued, il avait accepté de disparaître dans l'accumulation des eaux chuchotantes, dans l'accumulation des vies dispersées. Il regarderait la Rivière aux Grenades mêler son flot médiocre et bourbeux à l'oued R'Dom plus bourbeux encore, mais puissant. A Mehedia, au bout du voyage, sur l'Atlantique, ayant grossi à peine le fleuve Sebou, ils retrouveraient peut-être le souvenir d'un enfant d'autrefois."

Retour encore — à la manière de celui de *La chute de Tanger* ou de *Lalla Zahra* — que *La Barbare*, de Katherine Pancol (née à Casablanca) sans autre prétention que d'être un roman de gare convenablement ficelé.

C'est le récit des retrouvailles avec le pays natal, à l'occasion du décès et de l'enterrement du père qui, lui, y était resté. Que ces retrouvailles se limitent en définitive à une liaison avec le collègue européen du père, de la même génération que celui-ci, n'est pas sans signification: à travers lui, c'est bien "le Maroc de papa" qui obsède la narratrice; c'est lui — et non le Maroc le plus actuel — qu'elle s'efforce donc de découvrir, avec plus ou moins de bonheur.

Trace d'un passage beaucoup plus rapide, *Des figures de Berbérie* de Jean Orioux se veut le journal intime, "tenu au jour le jour", de l'un des séjours marocains de l'écrivain, durant la guerre. Journal pointilleux dans sa forme, bourré de dates, de détails, d'images prises sur le vif...

Or cette prétention au diarisme le plus précis et cette trompeuse exactitude peuvent être prises en défaut, ainsi que nous avons eu l'occasion de le montrer dans notre article "Jean Orioux — André Gide, ou l'impossible rencontre" (3) à propos du chapitre "Nathanaël ne sort pas sans masque".

Jean Orioux aurait-il pu commettre une telle erreur de plus d'une année dans l'évocation de sa rencontre avec André Gide, si son récit n'avait été, comme il le prétend, que la mise en forme, quarante ans plus tard, des carnets qu'il remplissait alors "à chaque fin de journée"?

Comme *La rivière aux grenades*, comme *Parcours immobile*, *Des figures de Berbérie* est donc récit rétrospectif d'un vécu, fragment d'autobiographie. Mais ici autobiographie déguisée — dans quel but? — en forme de pseudo-journal... Plaisante pour le bibliographe, la découverte de la supercherie pourrait en revanche être de plus de sens et d'intérêt pour le spécialiste du récit de vie, appelé à réfléchir, à travers un tel exemple, sur les mérites et avantages respectifs du journal intime et de l'autobiographie. Sans doute, plus que celle-ci, le journal peut-il prétendre à une relation à l'authentique. Il est la vie s'écrivant

(3) in *Lamalif* (Casablanca), n° 141, déc. 1982, et *Bulletin de l'Association des Amis d'André Gide*, vol. XI, n° 57.

au présent, sous le sceau indéniable que constitue une date. Que celle-ci s'avère fausse à la lecture, comme c'est ici le cas, et c'est tout le genre qui est remis en cause.

Retour enfin — et désespéré, parce que "retour sur un monde perdu", sur des existences irrémédiablement dispersées — les deux ouvrages d'Edmond Amran El Maleh : *Parcours immobile* et *Aïlen, ou la nuit du récit*.

Pendant plus de cinquante ans, à travers les mirages de son engagement politique et les désolantes contingences de son métier d'enseignant, El Maleh a fait sa traversée du désert : l'un comme l'autre, l'enseignant et le militant ont appris à parler pour ne rien dire. La judaïcité marocaine, parce qu'elle n'avait guère d'autre choix, a, elle, appris à se taire... A présent, "adossé au silence", sans la moindre amertume, ni violence, et sans s'apitoyer vainement, El Maleh nous livre avec *Parcours immobile* ses souvenirs d'un parti en état de lente agonie. Avec *Aïlen*, c'est la communauté juive du Maroc, aujourd'hui très dispersée, qui nous est restituée, avec ses traditions et son folklore, sa quotidienneté des heures riches, puis des jours d'agonie. Deux itinéraires similaires, deux courses à la mort, que seul le récit peut aujourd'hui faire ressurgir de la nuit.

Quant à Bouganim Ami, autre écrivain marocain d'origine juive, dont on appréciait il y a quelques années les *Récits du Mellah* (Lattès, 1981), c'est le Retour par excellence, celui à la terre de Sion, qu'il entreprend de nous conter avec *Le cri de l'arbre*, remarquablement édité (en français) par une nouvelle maison d'édition de Tel Aviv. Jamais encore roman judéo-maghrébin n'avait été intégralement consacré au problème de l'adaptation des communautés maghrébines en Israël. Bouganim fait ici, avec une tendresse non dénuée d'esprit critique, le compte de leurs espoirs, de leurs désillusions, de leurs rancœurs. Du coup, le ton n'est plus à l'humour débridé des *Récits du Mellah*; il semble se charger de plus de gravité :

"Il n'est plus gouailleux, le peuple du mellah; il a perdu sa bonhomie, le peuple du mellah; il a contracté une perniciose maladie, le peuple du mellah : le ressentiment. Une sourde rancune l'anime, à l'égard d'une terre qui a déçu son espoir, à l'égard d'une histoire qui a séché avec sa foi, à l'égard de Dieu..."

Décidément plus chroniqueur que véritable romancier, l'auteur excelle à conduire, non les aventures d'un héros unique, comme dans le roman traditionnel, mais en parallèle celles de dizaines et de dizaines de personnages, tous très divers par leur comportement, mais semblables d'identité et de mémoire. En Israël aussi — il fallait que cela soit dit — identité et mémoire judéo-maghrébines sont en danger de mort !

Les deux dernières œuvres que nous commenterons nous semblent d'une plus grande complexité, d'une autre richesse non dénuées, par rapport à la tonalité générale ainsi dégagée, d'une certaine étrangeté. Au sein d'une affliction redondante, d'une valorisation du révolu par rapport au présent, le ton y apparaît tout neuf, la perspective plus ouverte.

Le Rendez-vous de Strasbourg de Catherine Paysan est-il constitué d'un récit de rêve, des élucubrations d'un esprit passablement égaré, ou conte-t-il réellement un merveilleux instant d'amour interracial, miraculeusement revécu trente années après une première séparation (et encore l'idée d'un retour) ? On ne peut en tout cas mieux rendre compte que par cette ambiguïté, et toute la symbolique qui l'accompagne (ce lieu-carrefour qu'est la ville de Strasbourg, les relations du couple avec les autres...), de l'imaginaire commun, unissant et déchirant à la fois, la France et les pays maghrébins. Malgré les obstacles civilisationnels, historiques et religieux multiples, malgré les différends et les incompréhensions, l'histoire qu'ils ont vécue ensemble, qu'ils continuent de vivre, par le rêve ou dans la réalité, reste, à l'instar de celle d'Ali et de Sarah, une véritable histoire d'amour.

Récemment réédité en collection Folio, *Désert* de J.M. G. Le Clézio constitue sans aucun doute la plus réussie et la plus riche de toutes les œuvres présentées ici. L'idée d'un retour y est également présente, mais d'une façon tout à fait originale, subversive en quelque sorte par rapport à la norme précédemment évoquée.

Dans ce roman, comme dans les précédents, le passé vient en effet constamment se heurter au présent le plus actuel, mais celui-ci n'est en ces pages nullement déprécié ou considéré comme vide. En définitive, Lalla, ultime descendante du valeureux peuple

R'Guibat décimé par les entreprises coloniales, reviendra au désert accoucher d'une fille, promesse de résurrection et de félicité.

Si par ailleurs le Clézio évoque longuement le passé colonial, ce n'est plus pour en valoriser la Geste française, à la manière de Perrin, Vincenot ou Toulouse. Les valeurs semblent ici constamment inversées: le baroud, la "gloire du sabre" n'est plus du côté du conquérant, français ou espagnol, mais du côté de ces cavaliers honteusement pourchassés, avec des moyens terrifiants, et qui jamais n'accepteront de soumission. Les figures héroïques ne sont plus celles de l'officier des A.I., du méhariste conquérant ou du goum confiant jusqu'au sacrifice, mais celles de l'autochtone, légitime propriétaire du sol, et des "chefs rebelles". Du plus valeureux d'entre eux, véritable figure mythique au Maroc, Ma-El-Ainine, le Clézio dressera dans *la Nouvelle Revue française* une remarquable hagiographie (4), malicieux clin d'œil à celles, multiples, de Lyautey et autres Henri de Bournazel.

Deux points méritaient d'être soulignés, ce que font admirablement Le Clézio et C. Paysan : les héros du Sahara de demain ne se comptent plus parmi les "hakems au burnous bleus", ni même parmi les mercenaires revanchards, ils sont à tout jamais gens du pays, "Hawa, fille de Hawa".

Jamais cependant les relations franco-maghrébines, si chargées de souvenirs et de passions communs, ne pourront se limiter à de banales relations d'Etat à Etats.

Guy DUGAS

(4) « Ma-el-Ainine, l'eau des yeux », in *N.R.F.*, n° 315 et 316, 1^{er} avril et 1^{er} mai 1979.